
BOOK 509.2.R237L c.1
REAUMUR # LETTRES INEDITES DE
REAUMUR
3 9153 00125748 6

ACADÉMIE

DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE

LETTRES

INÉDITES

DE

RÉAUMUR



LA ROCHELLE

Typ. Ve Mareschal & Martin, rue de l'Escale.

1886.

LETTRES

DE

RÉAUMUR

(Extrait des Annales de la Société des Sciences naturelles)

ACADÉMIE

DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

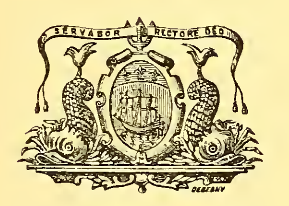
DE LA ROCHELLE

LETTRES

INÉDITES

DE

RÉAUMUR



LA ROCHELLE

Typ. Ve Mareschal & Martin, rue de l'Escale.

—

1886.

UN ILLUSTRE ROCHELAIS

René-Antoine FERCHAULT de RÉAUMUR

(1683-1757.)

Un des sentiments les plus dignes de respect est sans contredit la piété filiale. Il honore les Sociétés aussi bien que les individus. C'est dans ce sentiment qu'il faut chercher une des raisons de l'initiative prise par la Société des sciences naturelles de la Rochelle d'élever une statue à Réaumur. On pouvait s'étonner en effet à juste titre, que nulle part, dans notre ville un monument ne rappelât aux Rochelais et aux étrangers cette grande et sympathique figure de Réaumur que nous comptons parmi nos devanciers nos plus illustres, et l'Académie de notre ville au nombre de ses inspirateurs et de ses patrons les plus puissants.

La Société des sciences naturelles a cru en outre que ce n'était pas assez d'élever à notre savant académicien un monument de pierre et de bronze ; elle a

voulu laisser la parole à Réaumur lui-même, et publier quelques pages des œuvres du grand naturaliste ; elle a pensé que si la statue projetée était destinée à montrer à tous, les traits de notre compatriote, rien n'était plus capable que sa correspondance de faire apprécier l'homme, et c'est cette correspondance que nous avons été chargé de publier.

Nous ne nous laisserons pas aller à la tentation d'écrire une étude approfondie sur Réaumur et sur son œuvre. Un pareil travail dépasserait nos forces ; ce ne serait d'ailleurs qu'un plagiat et nous ne pourrions que répéter ce que d'autres ont dit avant nous et mieux que nous ne le ferions nous-même. Il nous suffira en effet d'indiquer à nos lecteurs les études biographiques et critiques de Cuvier, Grandjean de Fouchy, Flourens, Arcère, Delayant, Lusson, Barret, Rainguet, de Montmahou (1).

Nous voulons simplement esquisser quelques traits de la vie privée de l'homme ; rappeler les plus grandes découvertes et citer les ouvrages les plus considérables du savant; en un mot justifier, dans un travail sans prétention, les raisons d'une célébrité qui, même

(1) Cuvier, dans la *Biographie Michaud*, art. Réaumur ; — Grandjean de Fouchy, son éloge dans les *Recueils de l'Académie*, vol. 157, H. p. 201 ; — Flourens, *Histoire des travaux et des idées de Buffon ;* — Arcère, *Histoire de la Rochelle*, II, p. 436 ; — Delayant, *la vie et les mœurs des Insectes*, art. bibliogr. *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, année 1878, 7ᵉ vol., p. 301 ; — Lusson, *Etude sur Réaumur*. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de la Rochelle, le 9 août 1875 ; — Barret, *Histoire de l'Académie de la Rochelle*, p. 39 ; — Rainguet, *Biographie saintongeaise ;* — Hoefer, *Biographie universelle ;* — Montmahon (C. de), *la vie et les mœurs des Insectes*, extraits des mémoires de Réaumur, etc.

pendant la vie de Réaumur, a dépassé les mers et ne fait que grandir avec le temps.

René-Antoine Ferchault, écuyer, seigneur de Réaumur, commandeur et intendant de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, des académies de Londres, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Stokholm, de Bologne, de la Rochelle, naquit à la Rochelle le 28 février 1683, du mariage de René Ferchault, seigneur de Réaumur et de la Forest, conseiller au présidial, et de Geneviève Bouchet.

Son enfance, puis son adolescence se partagèrent entre la Rochelle, Poitiers et Bourges. Paris l'attira bientôt. Sa fortune lui permettait la vie de la grande ville sans qu'il eût le souci des nécessités de l'existence, et les relations qu'il noua de suite avec les savants de l'époque dans la maison de son parent le président Hénault, lui ouvrirent des horizons scientifiques qui décidèrent de sa vocation. Du premier élan d'ailleurs, il conquit sa place dans le monde savant. A 25 ans, le 14 mars 1708, Réaumur était admis à l'Académie des sciences comme élève du géomètre Varignon. Puis le 16 mai 1711, il y remplaçait M. Carré au titre de pensionnaire mécanicien. Sa vie ne fut plus dès lors qu'une longue suite d'expériences curieuses, de découvertes fécondes.

Observateur patient et ne livrant rien au hasard ou à l'imagination, il se laissa attirer dans le cours de sa longue vie par la solution de problèmes de toutes sortes qu'offraient à son esprit les phénomènes de la nature ou les expériences du cabinet.

Qu'il s'agisse de la formation de l'acier ou des mœurs des insectes, des effets de la chaleur et de

l'invention de son célèbre thermomètre ou des questions de géométrie, des questions industrielles ou de la description des oiseaux, il aborde tout avec une égale puissance de conception ; s'il commet quelquefois des erreurs, dont l'état d'avancement des sciences à son époque peut bien prendre une large part, les observations de cet esprit sagace, alors même qu'elles ne résoudront pas toujours la question, feront avancer la science et ouvriront de nouveaux horizons à ses successeurs.

Et ce n'est pas incontestablement, par notre temps de spécialité, ce qu'il y a de moins curieux dans la vie de Réaumur, que de voir cette aptitude égale d'observation et d'appréciation apportée par l'illustre académicien à toutes les questions qu'il aborde.

Mais en dehors de ses œuvres et de son travail personnel, Réaumur contribua pour une large part au mouvement scientifique de son temps. Nous savions déjà à quel point il avait fait école ; combien il avait eu d'imitateurs ; dans quelle large mesure, son invention du thermomètre avait amené d'observations nouvelles, et comment ses études approfondies sur les insectes avaient suscité et créé tout un monde d'observateurs patients. Nous savions notamment qu'il avait été l'un des puissants inspirateurs de notre Académie rochelaise. Mais la partie de sa correspondance que nous avons retrouvée nous montre à nouveau à quel point il s'intéressait au mouvement de la science, combien il encourageait les expériences et les expérimentateurs, et comment il était toujours disposé à les aider, à les patronner, à leur faire rendre justice dans ces questions de jalousie et

de priorité dont le monde savant n'est pas toujours exempt. Et à ce point de vue, ces lettres seront peut-être une révélation.

On nous avait habitué en effet à considérer Réaumur comme un homme d'une charité et d'une bonté exceptionnelles dans la vie privée, mais comme très irritable dans les choses de la science. Cette opinion s'appuyait sur l'impatience que lui aurait causée la critique des journalistes de Trévoux ; mais en ce point, l'expression d'impatience serait bien exagérée ; il suffirait pour s'en convaincre de se reporter aux réponses de Réaumur dont la politesse ronique est loin d'avoir les allures de vivacité et de susceptibilité auxquelles les polémiques modernes nous ont habitué. « Chez Réaumur, fait remarquer M. Delayant, l'épigramme même est douce ». Il est un seul homme pour lequel Réaumur paraîtrait ne pas avoir usé de cette bienveillance dont chacun avait une large part. C'est l'illustre Buffon. N'y avait-il entre ces deux hommes qu'une différence de génie ? chez l'un l'éclat du style, la hauteur des pensées et la tendance aux généralisations et aux synthèses ; chez l'autre la minutie des observations, la soumission absolue au fait brutal, la crainte de l'erreur et l'éloignement de toute conception imaginative. Avait-il existé au contraire entre ces deux hommes un froissement que ni l'histoire ni la chronique ne nous ont conservé ? nous l'ignorons. Toujours est-il qu'une sourde antipathie séparait ces deux esprits, et se manifestait à différentes reprises tant d'une part que de l'autre. Nos lettres mêmes en font foi. Nous y verrons que si la contribution, la collabo-

ration directe à l'ouvrage que le P. de Lignac, voisin et ami de Réaumur, avait écrit pour combattre les théories de Buffon, n'est pas prouvée, de la part de Réaumur, celui-ci se fait avec empressement le patron de cet ouvrage, et en prend occasion de combattre les théories de son adversaire. Mais où nous répugnons à admettre l'existence d'un sentiment tel que la jalousie de la part de Réaumur, c'est en considérant le manque de base et de raison d'être de ce sentiment. C'est avant même que Buffon soit arrivé à la célébrité, alors que son nom est à peine connu, alors qu'il n'est qu'à la préparation de son grand ouvrage avec la collaboration de Daubenton, que Réaumur fait ses réserves. Lui qui a passé sa vie et exercé sa patience à examiner quelques unités de l'espèce animale, il se demande avec étonnement comment Buffon pourra embrasser, sans observations personnelles et partant absolument sûres, l'ensemble de la nature et des animaux qu'elle renferme (1). Il le fait, il est vrai, à certains moments en termes un peu vifs qui dénoteraient de l'aigreur. Mais encore une fois, en bien d'autres circonstances, il lui est arrivé de critiquer des savants, même parmi ceux qui auraient pu lui porter ombrage, en termes tout différents. Il y a donc là un inconnu qui nous échappe. Et à quel moment cette jalousie se serait-elle manifestée ? Au moment où Réaumur avait tous les honneurs enviables : sa place à l'Académie des

(1) « Je ne sçay, dit-il, comment ils l'exécuteront parce que je n'ai rien vu ni de l'un ni de l'autre dans ce genre. Je sçay qu'ils ont fait beaucoup d'extraits de naturalistes et de voyageurs, mais je ne sçay ce qu'ils ont observé par eux-mêmes. » (V. lettre 8).

sciences, une réputation universelle, une pension de 12,000 livres qu'il avait transportée généreusement avec l'agrément du souverain, à l'Académie des sciences, des faveurs royales toujours croissantes, puisque les frais occasionnés par son propre cabinet, pour l'achat et la conservation des oiseaux, il nous le dit lui-même, dans ses lettres à Séguier, étaient payés sur la cassette du roi.

Quant au reproche plus grave formulé par un de ses contemporains d'avoir encore, par un sentiment d'amour-propre blessé, provoqué l'emprisonnement de Diderot à Vincennes, nous pensons qu'il faut en faire bon marché. Diderot avait bien d'autres ennemis, et Réaumur, si bienveillant envers tous dans ses actes, quoique critique sérieux dans ses écrits, n'eût pas été capable, croyons-nous, d'agir sur le pouvoir royal pour priver Diderot de sa liberté à propos d'une boutade du philosophe, du seul reproche d'avoir voulu faire une expérience en dehors de témoins ; remarquons d'ailleurs que Diderot n'avait pas été personnellement mis en cause dans la mesure prise par le savant académicien. Voici en effet le cas. Le lecteur appréciera.

Réaumur, chargé de pratiquer à un aveugle-né l'opération de la cataracte, avait résisté aux sollicitations de bien des personnages parmi lesquels se trouvait Diderot, sans doute dans le seul but d'épargner à son malade une fatigue inutile. Diderot le prend de haut et débute ainsi dans sa *Lettre sur les Aveugles* adressée à Mme de Puisieux :

« Je me doutais bien, Madame, que l'aveugle-né à qui M. de Réaumur vient de faire abattre la

cataracte ne nous apprendrait pas ce que vous vouliez savoir ; mais je n'avais garde de deviner que ce ne serait ni sa faute ni la vôtre. J'ai sollicité son bienfaiteur par moi-même, par ses meilleurs amis, par les compliments que je lui ai faits ; nous n'en avons rien obtenu, et le premier appareil se lèvera sans vous. Des personnes de la première distinction ont l'honneur de partager son refus avec les philosophes ; en un mot, il n'a voulu laisser tomber le voile que devant quelques yeux sans conséquence. Si vous êtes curieuse de savoir pourquoi cet habile académicien fait si secrètement des expériences qui ne peuvent avoir, selon vous, un trop grand nombre de témoins éclairés, je vous répondrai que les observations d'un homme aussi célèbre ont moins besoin de spectateurs quand elles se font, que d'auditeurs quand elles sont faites...etc. »

Diderot fut arrêté quelques jours après, en même temps que plusieurs autres personnes, et l'abbé Trublet, dans une lettre que nous publierons, se fait l'écho d'un bruit public accusant Réaumur d'avoir été l'instigateur de cette arrestation.

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette accusation ; l'indépendance de Diderot et l'esprit ombrageux du pouvoir royal suffisent amplement à expliquer la mesure, — et nous ne pouvons pas croire, sur un simple soupçon aussi peu consistant, à la culpabilité de l'illustre savant. (1) Il nous semble sage

(1) Ce qui laisse encore supposer tout autre motif que l'influence de Réaumur dans l'arrestation de Diderot, c'est l'appréciation du marquis d'Argenson, dans ses mémoires :

« On a arrêté ces jours-ci, nous dit-il, quantité d'abbés, de

au contraire d'émettre après Réaumur, une belle pensée que nous recueillons dans une de ses lettres : « Je n'ai pas bonne opinion des hommes qui soupçonnent trop lègèrement les autres capables de mauvaises actions. » (Lettre 20).

Nous verrons en outre, par la correspondance que nous publions, qu'à quelques années de là, Réaumur usa, vis-à-vis de Diderot, de ménagements que celui-ci ne semble pas avoir mérités. Les éditeurs de l'Encyclopédie, fondée et dirigée par Diderot, s'approprièrent en effet 150 planches gravées sur les dessins de Réaumur et relatives aux arts. Réaumur se contente de s'en plaindre en ces termes :

« J'ai appris un peu tard que le fruit d'un travail de tant d'années m'avait été enlevé ; j'ai mieux aimé paraître l'ignorer que de troubler mon repos en revendiquant mon bien : voilà la seconde fois qu'il m'échappe d'en parler..., la tranquillité d'âme me semble préférable à tout et est le bien le plus assorti à un âge avancé ; je n'en sçais qu'un plus précieux et que je ne cesserai jamais d'ambitionner, c'est d'être aimé et estimé de ceux que j'aime et estime... » Est-ce bien là le fait d'un caractère irritable ? La dernière pensée que nous voyons exprimer par Réaumur est celle qui ressort d'ailleurs de toute sa correspondance,

savants, de beaux-esprits et on les a menés à la Bastille, comme le sieur Diderot, quelques professeurs de l'Université, docteurs en Sorbonne, etc. Ils sont accusés d'avoir fait des vers contre le roi, de les avoir récités, débités, d'avoir frondé contre le ministère, d'avoir écrit et imprimé pour le Déisme et contre les mœurs, à quoi l'on voudrait donner des bornes, la licence étant devenue trop grande. »

et sa vie tout entière est pleine d'actes de bienveillance, de justice, de charité formant la part qui n'était pas consacrée à la science.

En ce qui concerne la science, il nous suffira de reproduire après d'autres la longue liste des ouvrages de l'illustre académicien, dont quelques-uns, chose bien rare, pour les auteurs scientifiques du XVIIIe siècle, sont encore étudiés de nos jours, et dont on a pu dire en le comparant à Buffon : « Les hommes de science lisent encore ses mémoires pour s'instruire ; peut-être n'est-ce plus que comme écrivains qu'ils lisent les œuvres de Buffon. »

Examen de la vie des araignées, 1710, in-4°.

Siderotachosie ou l'art de convertir le fer forgé en acier, et l'art d'adoucir le fer fondu ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé. Paris, Brunet, 1722, in-4°.

Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. Paris, de l'imp. royale, 1734 et années suivantes, 6 vol. in-4°, — ou Amsterdam, 1738, 12 vol. in-12.

L'art de faire éclore et d'élever en toutes saisons des oiseaux domestiques de toutes espèces, soit par le moyen de la chaleur du fumier, soit par le moyen du feu ordinaire. Paris, imp. royale, 1749-1751, 2 vol. in-12 avec 15 planches et plusieurs vignettes.

Théologie des insectes, traduite de Lesser, avec notes de Lyonnet augmentées encore par Réaumur, 1745, 2 part. in-8°.

Pratique de l'art de faire éclore et d'élever en toute saison des oiseaux domestiques de toutes espèces, soit par le moyen de la chaleur du fumier, soit par le

moyen de celle du feu ordinaire. Paris, de l'imp. royale, 1751, in-12.

Mémoires sur la préparation des objtes d'histoire naturelle (cités dans ses lettres), ce sont ces ouvrages qui ont été sans doute réimprimés en 1767, in-4°, sous le titre : *Mémoires sur les cabinets d'histoire naturelle.* (V. Quérard, France littéraire).

Après sa mort on publia ou réimprima :

L'Art des ancres, publié avec des notes et additions par Duhamel du Monceau, Paris, 1761, in-fol.

Nouvel art d'adoucir le fer fondu et de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé. Paris, 1762, in-fol. avec fig. — Il y eut aussi une édit. in-4°, à Neufchâtel (avec des observations et des augmentations par J.-E. Bertrand).

Art de l'épinglier ; avec des additions de M. Duhamel du Monceau et des remarques extraites des mémoires de M. Perronet, inspecteur général des ponts et chaussées. Paris, 1762, in-fol.

Mémoires sur les oiseaux, 1767, in-4°.

Réaumur, en dehors des ouvrages dont nous donnons la liste, a publié dans les volumes de l'Académie des sciences, 102 mémoires sur les nombreux sujets industriels ou scientifiques auxquels il avait appliqué son esprit ; nous n'avons pas cru, étant donnée sa longueur, devoir en publier la nomenclature que le lecteur trouvera à la page 313 du quatrième volume de la table des mémoires de l'Académie des sciences ; in-4°, 1776.

Réaumur mourut le 17 octobre 1757, d'une chute de cheval à sa terre de la Bermondière (Maine), qui lui avait été léguée par un ami.

Il avait laissé à l'Académie des sciences : 1° son cabinet d'histoire naturelle, où Brisson puisa les matériaux de ses ouvrages sur les quadrupèdes et les oiseaux ; ces collections formèrent pendant longtemps le fonds principal des collections royales, et les planches des oiseaux de Buffon ont été en partie dessinées sur les oiseaux desséchés, au four, par Réaumur ; — 2° ses collections de minéraux et ses herbiers ; — 3° cent trente-huit portefeuilles remplis de mémoires achevés ou ébauchés, dont on chercha sans succès à tirer un septième volume pour l'histoire des insectes ; — 4° le manuscrit d'une *histoire des arts*, dont les planches ont été imprimées comme nous l'avons vu, dans l'Encyclopédie de Diderot.

Quant à la succession de Réaumur, elle devint la propriété d'héritiers collatéraux ainsi qu'il ressort de l'inventaire de sa maison du Poitou, inventaire qu'il nous a paru intéressant de publier pour faire pénétrer le lecteur dans l'intérieur modeste d'un savant du XVIIIe siècle.

G. MUSSET.

CORRESPONDANCE DE RÉAUMUR

PREMIÈRE SÉRIE

La première série des lettres que nous publions comprend trente-quatre lettres adressées à Jean-François Séguier, antiquaire et naturaliste, né à Nîmes le 25 novembre 1703. Comme on le verra par cette correspondance, Séguier profitait de son séjour en Italie auprès de M. de Maffei pour consacrer une grande partie de son temps à l'étude de l'histoire naturelle du Véronais et pour faire profiter de ses recherches son illustre compatriote. Personnellement il consigna le fruit de ses observations, au point de vue des sciences naturelles, dans ses *Plantæ Veronenses*, 3 vol. in-8°, 1745-1754, et il a légué ses collections au musée de l'Académie de Nîmes, sa patrie.

Cette correspondance provient du fonds légué à la Bibliothèque de la ville de la Rochelle par Adolphe Bouyer, archiviste-paléographe.

I.

A Paris, ce 25e avril 1743.

Si vous aviez eu, Monsieur, occasion de parcourir le 6e volume des *Mémoires sur les Insectes* qui n'a paru qu'à la fin de l'année dernière, vous y auriez vu que je n'ai pas oublié ces conversations que vous me rappelez, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7e du mois dernier, et que je les ai mises à profit ; vous y auriez trouvé un mémoire entier qui a pour objet ces rouleaux de feuilles pour lesquels vous aviez excité ma curiosité et que vous aviez soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, être faits par des chenilles qui mangeaient les feuilles de rosiers (1). Des circonstances heureuses m'ont mis à portée de suivre dans leur travail les ouvrières qui font de si jolis ouvrages ; ce sont des espèces d'abeilles solitaires. M. le comte Zinanni n'eût pas dû s'en tenir à vous parler de l'article de la préface de ce volume où il s'agit des insectes qu'on multiplie en les mettant en pièces (2), il devait ce me semble vous dire un mot de l'endroit du corps de l'ouvrage où vous êtes cité. Si vous m'eussiez soupçonné de

(1) Cf. *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, par M. de Réaumur, tome VI, 4e mémoire, p. 93.

(2) Cf. Même ouvrage, préface, page XLIX. Réaumur avait donné à ces êtres, le nom de *polypes d'eau douce* qui leur est resté.

vous avoir oublié, j'aurais donc un titre incontestable pour prouver l'injustice de votre soupçon. Vous m'en produisez, Monsieur, encore une meilleure de la place que vous m'avez conservée dans votre souvenir, et que je suis jaloux d'y avoir, par un présent pour lequel je vous dois de la reconnaissance. Il ne m'a pas encore été remis, et si je savais le nom de celui des gens de M. le comte de Fronsac que vous en avez chargé, je le lui eusse envoyé demander. Il y aura eu moins d'embarras pour lui à faire conduire de Turin ici, la boîte que vous avez remplie des pétrifications (1) du Véronais qu'à la faire aller de chez M. le comte de Fronsac chez moi.

Je ne demeure plus dans le centre de Paris, comme vous m'y avez vu. Pour avoir à ma disposition de beaux et spacieux jardins et une maison assez grande pour donner du logement à mes cabinets qui ne peuvent plus être logés aussi en petit qu'ils l'étaient pendant votre séjour ici, et pour avoir d'assez grands laboratoires, j'ai pris depuis plusieurs années le parti de venir m'établir dans le faubourg Saint-Antoine, rue de la Roquette.

J'y suis logé selon mes souhaits, mais pas autant selon les souhaits de ceux qui ont à m'y venir chercher. Je ne suis donc pas surpris que celui qui s'est chargé de la boîte ne soit pas pressé de me la faire remettre. Si je ne l'ai pas bientôt, je ferai faire des perquisitions chez M. le comte de Fronsac. J'ai grande impatience de voir des échantillons des pétri-

(1) Par ce mot, Réaumur entend les fossiles.

fications du Véronais que vous vous êtes donné la peine de ramasser vous-même. Quand, comme vous semblez le craindre, quelques-unes et même la plupart seraient des doubles de celles que j'ai déjà, elles auraient toujours le mérite d'être de pays différents. Or vous savez mieux que personne que l'histoire générale des pétrifications demande qu'on soit instruit des différents pays où se trouvent celles qui se ressemblent.

En insistant, Monsieur, sur les remerciements que je vous dois, je ne serais pas aussi sûr de vous plaire que je le suis en vous priant de vouloir bien continuer vos présents des fossiles que votre canton fournit, jusqu'à ce que vous en jugiez la suite assez complète. Si votre canton nourrit des insectes que vous n'ayez pas vus en France, ils n'auront pas échappé à vos yeux, et je vous dirai naturellement que je serais charmé que vous puissiez me les procurer pour les joindre à la collection extrêmement considérable de ceux que je conserve soit secs, soit dans une liqueur qui n'est que de l'esprit de vin affaibli avec près de la moitié d'eau, et autant chargée de sucre qu'elle en peut dissoudre.

Il n'est que trop vrai que M. de Brémond (1) est mort depuis plus d'un an. C'est une vraie perte pour les sciences qui se devaient promettre beaucoup de ses talents et de son amour pour le travail. La traduction des *Transactions philosophiques* va être

(1) François de Brémond, physicien, membre de l'Académie des sciences, mort le 21 mars 1742. V. son éloge par du Mairan, mémoires de l'Académie des sciences, année 1742, p. 189.

continuée. M. l'abbé de Gua (1), de l'Académie des sciences, se charge de la partie mathématique, et M. Demours (2), connu par sa traduction des *Mémoires de l'Académie d'Edimbourg*, se charge de la partie physique.

L'ouvrage qui paraît depuis peu sur les coquilles est intitulé *Conchyliologie*; il est de M. d'Argenville, des Comptes (3). Je l'ai et je n'ai pas eu le temps encore de le lire. Il y a beaucoup de planches très bien gravées et c'est par où il plaira davantage.

Au lieu de prendre la voie de Genève pour vous écrire, et qui est celle que vous m'indiquez, j'ai pensé que celle de Rome devait être préférée. Je puis y faire arriver les lettres et les paquets francs, et je puis également compter sur l'exactitude du père Mazzoleni (4) et sur sa bonne volonté pour moi. Peut-être même est-ce la voie la plus sûre de celles que vous pourrez prendre, lorsque vous aurez quelque paquet à me faire parvenir.

On n'oublie point des hommes tels que M. le marquis de Maffei (5) quand on a eu une fois le plaisir de les voir. Je vous prie de lui marquer ma reconnais-

(1) J.-Paul de Gua de Malves, abbé, vétéran de l'Académie des sciences depuis 1741, auteur d'un ouvrage sur les propriétés ou affections principales des lignes géométriques.

(2) Pierre Demours, médecin-oculiste français, pendant deux ans démonstrateur et garde du cabinet d'histoire naturelle du jardin du roi.

(3) Le titre exact de l'ouvrage est : *Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie*, Paris, 1642, in-4°, par Antonin-Joseph Dezallier D'Argenville. Il était secrétaire du roi.

(4) Angelo Mazzoleni, érudit italien (1710-1768).

(5) Scipion, marquis de Maffei, littérateur et archéologue distingué (1675-1755).

sance de toutes les obligeantes assurances que vous m'avez faites de sa part, et je vous prie de lui en faire mille des plus respectueuses de la mienne, et en votre particulier de vouloir bien recevoir celles de la parfaite estime et du véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur. (1)

II

A Paris, ce 28e juillet 1743.

Je suis actuellement, Monsieur, en état de vous faire mes remerciements avec plus de connaissance de la curieuse suite des pétrifications du Véronais dont vous avez enrichi mon cabinet, au moyen des perquisitions qu'a fait faire M. Amelot, notre ministre des affaires étrangères, de la boîte qui les contenait. Elle m'a été remise, il y a déjà plusieurs semaines. Depuis que j'ai eu examiné les pièces que j'en ai tirées, j'ai vu qu'elles méritaient que je n'eusse rien négligé pour les retrouver. Ces pièces, et le catalogue de M. Spada que vous y avez joint, me prouvent que la contrée que vous habitez est une des plus riches du monde en ce genre de fossiles. Si vous exécutez le projet que vous avez formé d'en donner

(1) Toutes les lettres de Réaumur ont conservé leur cachet en cire rouge armorié d'un écu ovale portant d'or au lion, de couronne de comte, croix de Saint-Louis.

un catalogue raisonné, je prévois qu'il sera un des plus amples qui ait paru sur cette matière, et je prédirais hardiment qu'il sera tout des mieux faits. Quoiqu'assez ignorant botaniste, je verrai avec plaisir celui des plantes que vous vous proposez de faire paraître avant l'autre.

Votre bibliothèque botanique ne m'est connue que par les journaux qui en ont parlé avec éloge.

S'il nous était plus aisé de faire pervenir des paquets à Vérone, les six volumes de l'*Histoire des Insectes* y seraient bientôt rendus. J'aurais beaucoup d'intérêt de vous mettre à portée de les lire, les observations que vous y liriez, vous donneraient occasion d'en faire de nouvelles que vous voudriez bien me communiquer. J'ai parlé dans le troisième volume d'une espèce de faux pucerons qui se tiennent sur le buis (1), et dont les excréments sont une espèce de manne ; ou au moins sont-ils sucrés comme ceux des pucerons que vous avez observés sur les feuilles du *Cotinus coriaria* (2) ; j'accepte avec reconnaissance le mémoire plus détaillé que vous m'offrez sur cet insecte. Je serais fort curieux aussi du nid d'insecte dont vous me parlez qui est formé en spirale. Si vous avez quelques curiosités pareilles et que vous trouviez des occasions de les faire tenir à Rome, au P. Mazolleni, prêtre de l'Oratoire neuve, vous pouvez compter

(1) Les faux pucerons dont parle Réaumur, *Hist. des Insectes*, Mém. X, p. 351, sont les *psyllæ bucci* Latr. ou *Chermes buxi* Fabr., de l'ordre des Hémiptères, famille des Aphidiens.

(2) Il s'agit sans doute du *Rhus coriaria*, de Linnée, Fustet des corroyeurs, espèce appartenant au genre auquel Tournefort avait donné primitivement le nom de *Cotinus*.

qu'elles me seront envoyées exactement et fidèlement et par des voies sûres.

Je vous prie, Monsieur, d'assurer M. le marquis Maffei de mes respects, et que je suis très flatté de la place qu'il me conserve dans son souvenir. M. de Boze et M. de Mairan (1) m'ont chargé de lui faire mille remerciements et autant à vous, Monsieur, des politesses que je leur ai faites de sa part et de la vôtre.

C'est avec une parfaite estime et un véritable attachement que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

III

A Paris, ce 10 janvier 1744.

La seconde boîte, Monsieur, remplie de pétrifications du Véronais et même de Piémont, différentes de celles que vous m'avez déjà envoyées, ne m'est pas encore parvenue, et peut-être différerais-je trop longtemps à vous faire mes remerciements, si j'attendais jusqu'à ce que j'aie reçue cette boîte. Quand je la sau-

(1) Claude Gros de Boze, numismate et archéologue français (1680-1753), qui contribua beaucoup à l'organisation du *cabinet des Antiques* transféré en 1741 de Versailles à Paris.
Jean-Jacques Dortous de Mairan, physicien et écrivain français (1678-1771).

rai entre les mains de M. le Président Boyer (1), je n'en serai plus inquiet. Je conçois fort que le catalogue raisonné des richesses fossiles du pays que vous habitez, est un ouvrage de longue haleine, surtout vous proposant de dessiner vous-même les différentes coquilles. Vous saisirez assurément mieux les particularités délicates qui peuvent les caractériser que ne ferait un dessinateur ordinaire qui ne serait aucunement naturaliste. S'il est agréable pour vous de vous trouver dans un pays qui fournit une si abondante moisson de curiosités de ce genre, il est heureux pour ceux qui aiment toutes les parties de l'histoire naturelle que vous vous soyez fixé pour quelque temps dans ce pays dont vous allez augmenter la célébrité.

J'ai profité de la voie que vous m'avez indiquée pour vous faire parvenir les six volumes des *Mémoires sur les Insectes* qui ont paru au jour. Il y a plus de six semaines que je les remis dans un paquet à Durand, libraire, demeurant dans la rue Saint-Jacques ; c'est lui qui les vend et qui vend généralement tous les livres qui s'impriment à l'imprimerie royale. Il me promet de les mettre dans un ballot qu'il était prêt à faire partir pour les frères Philibert, libraires à Genève. Puisque vous m'avez marqué avoir des relations avec eux vous voudrez bien leur écrire pour les engager à vous faire tenir ce paquet par la première occasion qu'ils en auront.

(1) Jean Bouhier, érudit et jurisconsulte, membre de l'Académie française, président à mortier au Parlement de Dijon. V. lettre suivante.

Vous verrez dans le troisième volume des *Mémoires sur les Insectes* que, quoique j'aie parlé fort au long des pucerons, que, quoique j'en aie fait connaître un très grand nombre d'espèces, qu'il s'en faut bien que j'aie osé entreprendre même de les indiquer toutes. Dans le même volume, j'ai traité dans un assez court mémoire des faux pucerons, entre autres de ceux du buis, qui, par la douceur de la liqueur qu'ils jettent par l'anus, ont beaucoup de rapport avec les insectes que vous avez observés sur le *Cotinus coriaria* (1). J'espère que le hasard vous procurera, et à moy par conséquent, le petit insecte qui se forme un nid en spirale. J'ai beaucoup de petits tuyaux tournés en spirale dont l'intérieur est de pure soie et dont l'extérieur est fait de grains de sable, attachés par des fils de soie. On les trouve aux environs d'Etampes sous les grosses roches qui fournissent les grès de nos pavés. Je n'ai jamais trouvé que la partie antérieure de ces tuyaux d'habitée, et elle l'était par un ver qui me paraissait trop petit pour un si grand logement. On pouvait soupçonner qu'il s'en était emparé après avoir dévoré l'ouvrier qui l'avait construit. Je ne sais si ces tuyaux ne seraient pas vos nids ou ne leur seraient pas analogues.

Votre lettre que je viens de relire, me donne lieu à me faire à moi-même de justes reproches d'avoir oublié tout net de mettre dans le paquet de livres, les crayons que vous désireriez avoir. Donnez-moi, je vous prie, occasion de réparer cette faute et m'en donnez aussi de plus propres à vous faire connaître

(1) Voir les notes de la lettre précédente.

l'estime et l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Je vous prie de faire de ma part à M. le marquis de Maffei mille assurances de la grande et respectueuse estime que j'ai pour lui.

IV

A Paris, ce 16 novembre 1744.

Lorsque je reçus, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 26 juin, la boîte dans laquelle vous m'avez envoyé de nouvelles pétrifications du Véronais, m'était déjà parvenue par les soins obligeants de M. le président Bouhier. Si j'ai tant tardé à vous faire mes remerciements de ces dernières curiosités, les vacances en sont en partie cause; je les ai passées à mon ordinaire en Poitou. D'ailleurs comme je me suis bien trouvé de vous faire parvenir mes lettres par le canal du P. Mazzoleni, j'ai différé à vous faire réponse, jusqu'à ce que j'eusse à la lui faire d'une de ses lettres. Il y avait dans la boîte des pierres nummulaires, mais je ne sais point s'il y en avait de toutes les espèces que fournit le riche pays en pétrifications que vous habitez. Je vous dois non-seulement de la reconnaissance pour vos présents effectifs, je vous en dois encore davantage pour ceux-ci en plus grand nombre que vous voudriez me faire,

si vous aviez des occasions de me les faire parvenir. Les morceaux lourds de pétrifications ne sont pas aisés à envoyer de si loin. J'ai l'ouvrage de M. Bourguet (1) où il a fait mention des roches de pierres nummulaires. C'était un savant que j'aimais fort et à la perte duquel j'ai été très sensible. Quand il eût eu moins de connaissances, son amour pour le genre humain me l'eût rendu cher.

Une grande branche de l'histoire naturelle manque aux cabinets les plus riches ; on n'y trouve pas de collections d'oiseaux. On y en voit tout au plus quelques-uns des plus rares d'empaillés, et qui ne s'y soutiennent que jusqu'à ce qu'il ait plu aux mittes, aux teignes et à divers autres insectes du genre des scarabées de les mettre en pièces. J'ai pensé avec regret qu'on ne pouvait faire de ces collections si nécessaires pour perfectionner l'ornithologie. Car la seule un peu considérable qui soit venue à ma connaissance est celle de M. Frisch (2), à Berlin, à laquelle il avait donné une partie de sa vie pour faire ses préparations. On m'a mandé qu'elle n'était composée cependant que de 217 oiseaux en tout.

Depuis environ un an que j'ai commencé à faire usage de moyens extrêmement simples que j'ai imaginés, j'en ai déjà rassemblé plus de six cents, ce qui forme un spectacle dont il n'y a personne qui ne soit frappé. Ils sont tous dans quelques-unes des

(1) Louis Bourguet, géologue et archéologue, mort en 1742. L'ouvrage auquel il est fait allusion est sans doute le *Traité des pétrifications*, 1742, in-4°.
(2) Jean Léonard Frisch, naturaliste et philologue allemand (1666-1743).

attitudes qui leur sont naturelles; en un mot le premier coup-d'œil les fait croire vivants. Il n'en est point de ceux-ci comme des oiseaux empaillés à plusieurs parties desquels les véritables proportions manquent. Et ce qu'il y a d'heureux, c'est que la manière de les préparer demande si peu d'adresse qu'on y est habile dans un quart d'heure d'apprentissage et qu'elle exige si peu de temps qu'une seule personne en prépare des trente et quarante dans un seul jour. Tout ce petit art se réduit à disposer chaque oiseau dans l'attitude où on le veut, dans une petite machine semblable en petit au travail d'un maréchal, et après qu'il y est ajusté, de le mettre au four et de le faire sécher. Il faut après que les oiseaux sont séchés les mettre hors de risque d'être attaqués par les insectes qui en sont avides. C'est à quoy il est encore aisé de réussir; mais tous ces procédés quoique simples, seraient trop longs à décrire dans une lettre. Comme je désire qu'ils soient connus des naturalistes pour leur satisfaction particulière et pour le progrès de l'ornithologie, j'ai changé le dessein que j'avais de les expliquer dans le septième volume des *Mémoires sur les Insectes*. Ils seront la matière d'un petit ouvrage séparé que je me propose de faire imprimer au commencement de l'année prochaine (1). Une des choses qui m'avait paru le plus à désirer pour parvenir à de nombreuses collections d'oiseaux était le moyen de les faire venir des pays les plus éloignés sans qu'ils se corrompissent en chemin. Les expériences m'ont appris qu'on le peut au moyen de

(1) V. la lettre suivante.

l'esprit de vin, et ce qui est encore à meilleur marché, du vinaigre. Les plumes ont une teinture à l'épreuve de ces liqueurs, et si on a eu attention de tenir l'oiseau empaqueté d'une toile pour les empêcher de se chiffonner ; après les avoir fait sécher, on les fait reparaître telles qu'elles étaient avant d'avoir été mouillées. Les oiseaux qui ont été pendant quinze jours ou trois semaines dans la liqueur, peuvent même être envoyés de très loin, à sec. J'ai intérêt à ce que vous sachiez tout cela, car je suis persuadé que si vous trouvez dans votre pays actuel des oiseaux que nous n'avons pas en France, qu'il ne tiendra pas à vous que vous ne me les procuriez.

Le catalogue de la Bibliothèque de M. d'Isnard est un de ces livres qu'il vous convient d'avoir. On me l'a donné et je serai charmé de vous faire ce petit présent. Je l'adresserai, et peut-être même par la poste, au premier jour, à M. Gosse, de Genève.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement que l'estime a fait naître, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Vous ne sauriez, Monsieur, faire assez d'assurance d'estime et de respect de ma part à M. le marquis Maffei.

V

Paris, ce 7e mai 1745.

Si la manière, Monsieur, dont je prépare les oiseaux a quelque chose de nouveau, ce n'est pas

précisément de ce que je les fais sécher, et même en très peu de temps au four, c'est de ce qu'on leur donne un air de vie et quelles attitudes on veut avec une très grande facilité. En un mot la collection que je suis parvenu à rendre assez nombreuse en très peu de temps, prouve que l'on n'avait pas assez pensé qu'il y avait des moyens faciles de s'en procurer de telles.

Je quête dans toutes les parties de l'Europe et dans les différentes parties du monde où je fais tenir des mémoires imprimés semblables à celui dont vous trouverez ci-joint un exemplaire (1). Je suis assez heureux pour trouver dans la plupart des pays des gens de bonne volonté, mais il n'y a guère de lieux où j'en trouvasse d'aussi éclairés sur toutes les parties de l'histoire naturelle et en particulier sur l'ornithologie que vous l'êtes ; qui, quand ils en voudraient prendre la peine, pussent, comme vous l'avez fait, m'envoyer un catalogue des oiseaux de leur pays. Je n'hésite point à vous marquer ceux de ce catalogue qui me manquent, et je suis certain que vous tâcherez de faire naître les occasions qui peuvent les procurer. Pour les avoir et pour les envoyer dans de l'eau-de-vie, il faut faire des dépenses, et je ne dois pas vous laisser ignorer que le roi me rembourse celles que je fais pour l'histoire naturelle. Ainsi si vous faisiez la façon de ne pas m'envoyer la note de vos déboursés, vous la feriez, cette façon, avec le roi de France. Mais

(1) Nous n'avons jamais rencontré cet ouvrage de taxidermie qui doit être le premier du genre ; nous ne l'avons vu indiqué dans aucun ouvrage de bibliographie. V. cependant l'introduction, p. 187.

il ne m'est pas aussi aisé de m'acquitter des peines que je vous donnerais, je ne le puis que par la reconnaissance, et, en souhaitant des occasions de vous la marquer.

Voici les noms des oiseaux de votre catalogue que je désirerais que vous pussiez me procurer :

Scops Willaybey, page 99 ; — Loxia W., p. 181 ; — Attagen Adrov., p. 73 ; — Scolopas W., p. 213 ; — Ardea alba major, p. 205 — Locustella, p. 151 ; — Hortulanus Adr., p. 197 ; — Passer solitarius, p. 140 ; — Passer torquatus, p. 196 ; — Orthia..., (1) p. 100 ; Spipola prima et spipola altera Aldrovandi W., p. 153 ; — Ortigometra Aldrovandi W., p. 132 ; — Gallinula polyopus minor, p. 235 ; — Alauda arborea, p. 149.

Il se peut que quelques-uns des oiseaux des environs de Vérone, que vous y avez vus, soient échappés à votre mémoire, et il se peut encore très bien qu'ils ne se soient pas tous présentés à vos yeux. Les Francolins ne seraient-ils point du nombre des uns ou des autres ? J'en ai jusqu'ici inutilement demandé en Italie. Je fais en sorte, comme vous l'avez pensé, d'avoir autant qu'il m'est possible, le mâle et la femelle, et par rapport aux oiseaux des petites espèces, j'en ai trois à quatre de la même, et cela pour faire paraître dans des attitudes différentes, dont les unes font voir la forme des ailes qui est cachée dans les autres. Ainsi les 600 individus dont je vous ai parlé, ne sont pas de 600 espèces différentes, mais ce

(1) Le blanc existe dans l'autographe.

nombre est augmenté depuis que je vous ai écrit, et croît journellement : il me manque cependant encore bien des espèces dont il est fait mention dans les ouvrages d'ornithologie, et j'en ai qu'on chercherait inutilement dans ces ouvrages. Avez-vous des grues ? Je n'en ai point encore.

Dans l'ouvrage que je me propose de donner bientôt au public, (1) je ne me contenterai pas d'enseigner les moyens qui m'ont paru les plus faciles et les plus sûrs, pour faire des collections durables d'oiseaux. J'y parlerai aussi de ceux qui peuvent en procurer de quadrupèdes, de poissons et d'insectes. La manière que vous avez imaginée de conserver les poissons est la même dont M. Ludewig, saxon (2), a fait un grand usage. Il revint, il y a quelques années, des côtes d'Afrique, où il avait été envoyé par le roi de Pologne, avec des portefeuilles pleins d'oiseaux desséchés. Car sa manière de les préparer est de les mettre en presse, après les avoir partagé en deux, décharnés et désossés. Cette façon est très bonne. Mais j'aime encore mieux avoir des poissons dans une liqueur transparente ; ils y sont comme dans leur élément ; mais cette façon de les conserver était trop chère parcequ'on ne savait pas empêcher l'évaporation de la liqueur. D'ailleurs on est forcé à renoncer à mettre dans des bocaux de verre les poissons dont la grandeur excède une certaine mesure.

(1) Réaumur a-t-il réellement publié ce second ouvrage de taxidermie ?

(2) Ludwig (Chrétien-Théophile), célèbre botaniste et médecin allemand, fit partie de l'expédition organisée par le roi de Pologne, sous la direction de Hebenstreit.

Vous m'avez appris, Monsieur, la manière obligeante dont M. Salvi veut en user pour m'aider à étendre nos connaissances ; c'est à vous à vous charger de lui faire nos remerciements, et à l'assurer que je suis charmé de devoir à quelqu'un pour qui j'ai autant d'estime que j'en ai pour lui.

J'ai envoyé à Genève, par la poste, mais affranchi de port, le catalogue de la bibliothèque de M. d'Isnard, dès le mois de novembre ou de décembre ; si vous ne l'avez pas reçu, c'est que les occasions de vous le faire tenir auront manqué au libraire. Je vous remercie tant de vos ouvrages que de celui de M. Spada que vous me destinez.

Il ne nous reste, au Pérou, d'académiciens, que M. Godin (1) et M. de Jussieu (2). Ce dernier se dispose à en revenir. On l'y a retenu parcequ'il y a été très utile dans une maladie épidémique. M. Bouguer est de retour dès le mois de juillet de l'année dernière, et M. de la Condamine est arrivé au commencement de cette année, ayant courageusement pris la route de la rivière des Amazones qu'il a suivie depuis qu'elle commence à être navigable jusqu'à la mer, ce qui nous vaudra un grand et important morceau

(1) Godin, astronome, membre de l'Académie des Sciences, avait été envoyé au Pérou avec la Condamine et Bouguer pour déterminer la figure et la mesure de la terre ; il ne revint qu'en 1751.

La Condamine publia en 1751, le *Journal du Voyage fait par ordre du roy à l'Equateur*, in-4°, avec un *Supplément* (1758), où se trouve la réponse faite à Bouguer avec lequel il était en forts mauvais termes depuis le voyage au Pérou.

(2) Joseph de Jussieu, médecin, naturaliste, voyageur, membre de l'Académie des Sciences ; il parcourut l'Amérique méridionale pendant trente-cinq ans.

de géographie. Les observations tant astronomiques que géométriques de MM. Bouguer et de la Condamine ne laissent rien à désirer du côté de l'exactitude. Le travail de ces Messieurs est admirable dans toutes ses parties. Il confirme l'aplatissement de la terre. Faute de place, je ne vous en dirai pas davantage.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

VI

A Paris, ce 27e août 1745.

Je pourrais, Monsieur, me promettre une collection d'oiseaux à laquelle il en manquerait peu d'espèces de celles qui sont distribuées dans les différents cantons des différentes parties de la terre, si je pouvais y avoir des correspondants qui eussent un zèle à me les procurer, tel que celui que vous me montrez dans votre dernière lettre. Ma reconnaissance lui est proportionnée, et à la connaissance que j'ai de tous les soins et de toutes les peines que va exiger de vous l'envie que vous avez de m'obliger et de m'instruire.

Permettez-moi de vous prier de réitérer mes remerciements à M. Salvi de ce qu'il a bien voulu s'associer avec vous pour me faire des récoltes d'oiseaux. Je me fusse bien donné de garde de vous

engager à y travailler, si je n'eusse pas compté que vous me donneriez sans façon une note des dépenses qu'elles vous auraient obligé de faire. En agir autrement, c'eût été me faire repentir de ce que j'avais trop peu hésité à mettre en œuvre la bonne volonté que je vous connais pour moi.

Puisque l'eau-de-vie est si chère à Vérone, qu'elle y est au moins cinq fois plus chère qu'à Paris, vous pourrez lui substituer une liqueur qui ne sçaurait manquer d'être à beaucoup meilleur marché et dont je me suis très bien trouvé ; c'est le vinaigre. Le moins rouge doit être préféré, parce qu'il ne met pas dans la nécessité d'enlever par des lotions la teinte que celui qui est rouge peut donner aux plumes. Je crois l'alun à très bon marché dans toute l'Italie ; on assure encore la conservation de l'oiseau dans le corps et dans le col duquel on a fait passer de ce sel pulvérisé, avant que de mettre l'oiseau dans le vinaigre. Si vous ne faites partir les oiseaux que vous aurez rassemblés que dans le mois de novembre, il ne sera nullement nécessaire de les envoyer dans la liqueur ; vous les retirerez du baril, vous les essuierez, même avec un linge, et vous les arrangerez dans une boîte où leurs plumes soient étendues et où ils seront assujettis par des matières molles, n'importe de quelle espèce, qui les empêcheront de balloter. Ne soyez point alarmé du mauvais air qu'ils auront alors et de ce que leurs plumes ne paraîtront plus avec leurs couleurs naturelles, tout se rétablira dès que je les aurai fait sécher. Ce n'est pas seulement l'incertitude où je suis de la somme à laquelle pourront monter les différents petits frais que vous

serez obligé de faire, qui m'a empèché de faire une remise à Genève aux sieurs Henri et Albert Gosse, c'est surtout ce qui s'est passé par rapport au catalogue de la bibliothèque de M. d'Isnard que je leur fis tenir par la poste dans le temps que je vous l'ai marqué, et que vous n'avez pas encore reçu, qui me fait craindre de la négligence de leur part. Ils n'en auront pas à tirer sur moi, et le commerce qu'ils ont ici, leur donne souvent occasion d'avoir à y remettre de l'argent. Il me semble en gros que dix ou quinze pistoles, si vous n'avez que du vinaigre à acheter, des barils et des boîtes, peuvent aller loin. Vous pouvez écrire à MM. Henri et Albert Gosse de tirer sur moi une lettre de change de l'une ou de l'autre de ces sommes ou de quelques pistoles de plus, si vous croyez que vos déboursés doivent aller plus loin. Vous les avertirez seulement de ne la tirer pour être payable que dans le mois de novembre, parce que je pars pour le Poitou à la fin de celui-ci, d'où je ne serai de retour qu'à la Toussaint.

Si vous n'avez pas reçu le catalogue de la bibliothèque de M. d'Isnard que je vous ai envoyé, et que vous ayez perdu l'espérance de le recevoir, je vous prie de m'en donner avis, je vous en ferai chercher un autre exemplaire ; je pourrai le faire parvenir à Rome franc de port, par la poste ; en cas que vous ayez des occasions commodes de l'en faire venir à Vérone.

Je ne sais si M. Ménard, conseiller de Nîmes, a fait le voyage de Paris comme il se l'était proposé, mais je n'ai pas eu le plaisir de l'y voir. Je ne vous dois pas moins de remerciements de l'exemplaire de

votre bibliothèque botanique que je vous en devrais, si je l'avais reçu.

Les quadrupèdes et les poissons que vous proposez de me faire voir, ne me feront pas moins de plaisir que les oiseaux.

M. de la Condamine m'a chargé de vous marquer et à M. le marquis Maffei qu'il est extrêmement sensible aux obligeantes assurances qui étaient pour lui dans votre dernière lettre. Je vous prie d'en faire de mon respect à ce célèbre marquis. La Relation du voyage de la rivière des Amazones que vous auriez été curieux d'entendre lire, vous la pourrez lire vous-même. M. de la Condamine la fait imprimer actuellement (1).

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

VII

A Paris, ce 30 novembre 1745.

Que de richesses, Monsieur, je vais vous devoir ! je ne saurais vous exprimer combien j'ai de reconnaissance du zèle actif qui vous fait chercher tous les moyens de m'en procurer, même au-delà de ce que je vous ai marqué souhaiter. On m'avait parlé de ce

(1) V. lettre précédente.

Rebhann (1), des Allemands, ou de ce *cedrone* que vous n'êtes pas sans espérance de me faire avoir, et que je ne savais à qui demander. Je n'ai point de coq de bruyère ou de *tetrao* de cette taille. J'en attends de moins grands de Suède qui sont tout blancs (2). Ce n'est pas dans ce seul genre d'oiseaux qu'il y a de la confusion, je crois qu'on ne parviendra à les mettre une bonne fois en ordre que quand tous ceux qu'il est possible de rassembler, se trouveront dans un même cabinet où on pourra les observer et les comparer à loisir, et je pourrais me promettre de voir dans le mien, en peu de temps, ceux de toutes les parties du monde, si je pouvais autant compter sur les promesses qui m'ont été faites par tous ceux avec qui je suis en correspondance que sur les vôtres. La guerre d'ailleurs, fatale à tout le genre humain, retarde mes récoltes d'oiseaux ; j'en ai déjà eu quelques-unes d'enlevées par les corsaires.

Votre lettre du 7e de ce mois m'a été remise par les sieurs Gosse dans une des leurs par laquelle ils me marquaient qu'ils n'avaient pas d'occasion de tirer sur moi une si petite somme, et que je leur ferais plus de plaisir si je la remettais au sieur Plaignard,

(1) Rebhahn veut dire proprement coq de sarment ou coq de vigne. Le plus grand coq de bruyère qui paraît devoir être confondu avec cet oiseau, porte surtout en Allemagne le nom d'*Averhahn*, *Birthahn*, c'est-à-dire coq de Marais ou coq de bois ; ce serait le *Tetras averhan*, *Tetrao urogallus*, Linn. ; le *gallo-cedrone* italien.

(2) Il s'agit certainement d'un *Lagopède*, genre de la famille des *Tetras*, ordre des Gallinacés, qui revêtent pendant l'hiver un plumage tout blanc ; peut-être le *Lagopus saliceti*, commun en Suède.

libraire à Lyon, que si je la leur faisais tenir à eux-mêmes. Je leur ai écrit que M. de Boze s'était chargé de 60 livres que je lui ai données pour être comptées au sieur Plaignard, pour le compte de MM. Albert et Henri Gosse. Ainsi je crois cette affaire finie.

Si j'eusse été instruit plus tôt du sort qu'a eu le catalogue de M. d'Isnard que je fis adresser à ces Messieurs, l'année dernière, par M. d'Onsembray (1), j'y eusse apporté un remède, au moins pareil à celui que j'y apporte aujourd'hui. Ce catalogue partira avec cette lettre sous le couvert du père Mazzoleni, et pour plus grande sûreté je compte faire mettre le tout dans le paquet de M. le cardinal Tencin (2). J'attendrai à l'ordinaire suivant à faire partir la *connoissance des temps* qui est chez moi, et qui vous est destinée, pour ne pas effrayer par la grosseur du paquet. Je n'oublierai pas de renfermer des crayons dans celui où sera la connaissance des temps. C'est un livre que je ne vous savais pas aussi nécessaire qu'il m'a été appris qu'il vous est, pour vos observations imprimées sur la dernière comète qui m'ont été remises par M. de Mairan, et dont je vous fais mes remerciements.

Le catalogue du cabinet de feu M. Bonnier est ample, mais il a été fait par un marchand et non par un naturaliste. Si vous en êtes curieux, je vous l'enverrai. Il ne tiendra aussi qu'à vous d'avoir les

(1) Louis-Léon Pajot, comte d'Ons-en-Bray, mécanicien, membre honoraire de l'Académie des sciences, directeur général des postes.

(2) Pierre Guérin de Tencin, cardinal et ministre en 1742.

ouvrages de MM. Trembley (1) et Bonnet (2); celui du premier est sur les polypes, et celui du second sur les vers qui se reproduisent comme les polypes, par boutons.

Ce ne sera que bien avant dans l'année prochaine que je pourrai faire paraître au jour un volume dont plusieurs mémoires regarderont les oiseaux.

Je n'ai pas entendu parler de M. Ménard (3), de Nismes, son voyage a apparemment été différé.

Je suis très flatté de la place que j'occupe dans le souvenir de M. le marquis Maffei, je vous prie de lui en faire mes remerciements en l'assurant de mes respects.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime, et un attachement sans bornes, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

VIII

A Paris, ce 25e février 1746.

Vous devez, Monsieur, avoir reçu, il y a du temps, le catalogue de la Bibliothèque de M. d'Isnard, et la

(1) Trembley (Abraham), naturaliste suisse, le patient observateur des polypes d'eau douce (1700-1784).

(2) Il fut adjoint en 1757 à Bonnet, naturaliste (1720-1793), directeur de la bibliothèque de Genève.

Les ouvrages visés par Réaumur sont : de Tremblay, *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polype d'eau douce, à bras en forme de cornes*. Leyde, 1744, à Paris ; et de Charles Bonnet, le *Traité d'Insectologie*, 1745.

(3) Sans doute Léon Ménard, qui devint membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

connaissance des temps pour cette année, à laquelle étaient joints quelques crayons, si le P. Mazzoleni a eu des occasions de vous faire tenir ces deux livres. Il m'a marqué avoir reçu le premier au commencement de janvier ; l'autre a dû lui arriver environ treize jours plus tard. J'ai cru qu'il convenait mieux de les envoyer à deux fois que de faire un de ces gros paquets dont on n'aime pas à charger le courrier. MM. Gosse ont dû aussi vous avoir donné avis qu'ils avaient été payés de la petite somme que vous m'aviez marquée que je pouvais leur remettre pour m'acquitter de ce que je vous devais pour vos premiers déboursés. Ce n'est que par la reconnaissance que je puis vous payer des peines et des soins que vous continuez de vous donner pour me procurer des oiseaux et des productions de la nature de divers autres genres et toutes très intéressantes pour moi. Je ne puis que vous réitérer des remerciements semblables à ceux que j'ai eu occasion de vous faire tant de fois pour les attentions que vous avez eues en dernier lieu de bien arranger et empaqueter les oiseaux que vous m'envoyez par Milan et par Genève. MM. Gosse ne manqueront pas de me donner avis apparemment de l'arrivée du ballot, lorsqu'ils l'auront reçu, avant de faire réponse à votre lettre du premier janvier où vous m'apprenez vos projets et vos tentatives pour m'enrichir des oiseaux qui me manquent. J'ai voulu être en état de faire partir les variantes du manuscrit de Syncelle (1) que vous m'avez demandées pour le

(1) Démétrius, surnommé le Syncelle, auteur ecclésiastique (XIe s.), dont quelques ouvrages existent encore en manuscrit dans les bibliothèques de Paris. V. note suivante.

Père Prato (1). Vous les trouverez sous l'enveloppe de cette lettre. C'est à dom Raverdi qu'elles sont dues ; il a été engagé à ce travail par M. de Boze.

Je n'ai eu garde de cacher à ce dernier que c'était pour vous que je désirais les avoir ; je savais qu'il me saurait gré de lui fournir une occasion de vous faire plaisir. Je lui ai aussi annoncé le présent qui doit lui arriver de votre part par le canal de M. Gosse. Il m'a chargé de joindre ses remerciements à ceux que j'ai à vous faire pour un semblable présent. Vos ouvrages en seront toujours de précieux pour moi.

L'ouvrage de M. Frisch (2) sur les insectes, dont vous me parlez, peut contenir de fort bonnes observations dont je suis hors d'état de profiter, faute d'entendre la langue dans laquelle elles sont écrites ; je ne le connais guère que par ses figures et ce n'est pas le connaître par le bon endroit. J'en ai pourtant fait traduire quelques morceaux. Il y a un autre ouvrage allemand sur les chenilles et sur les papillons dont on a tout autrement lieu d'être satisfait par rapport aux figures. On ne les vend, je crois, qu'enluminées ; elles le sont très bien pour la plupart. L'auteur est peintre et observateur en même temps, il s'appelle Rosel. Son ouvrage qu'il donne par feuilles s'imprime à Nuremberg. J'en ai voulu avoir quelques pages traduites dont j'ai été content.

(1) Girolamo da Prato, érudit italien (1710-1782), publia entre autres ouvrages : *De chronicis libris ab Eusebio cæsariensi scriptis, cum fragmentis olim excerptis a Syncello* (Vérone, 1750, in-8°).
(2) *Beschreibung von allerley Insecten in Teutschland*, etc., 1720-1738. Voir plus haut page 24.

L'alun ne doit pas être une drogue chère à Vérone et il me semble qu'il vous serait plus commode de vous en servir pour conserver les oiseaux que vous voudrez m'envoyer, que de l'eau-de-vie ; il ne s'agit que de leur remplir le corps, après l'avoir vidé, de ce sel réduit en poudre et de faire passer de cette même poudre par le bec jusqu'à ce que le jabot et l'œsophage soient bien pleins. C'en est assez pour conserver l'oiseau contre la corruption. On peut pourtant le saupoudrer entre les plumes de ce même sel, pour plus grande précaution. Les chairs s'altèrent quelquefois assez pour donner un peu de mauvaise odeur, mais jamais au point où les plumes tombent. Le seul désavantage qu'a cette manière, comparée à celle où l'on emploie de l'eau-de-vie, est que les oiseaux qui sont remplis d'alun peuvent être attaqués par des vers de mouches ou de scarabées, ce qui n'est pas à craindre pour ceux qui sont au milieu d'une liqueur. Aussi les premiers exigent qu'on ait l'attention de les renfermer dans des boîtes bien closes ou dans de petits tonneaux, qu'il est encore plus aisé de clore parfaitement. On pourrait aussi renfermer chaque oiseau dans un petit sac de toile fort serrée, et le plus sûr encore serait de faire ce sac de toile cirée et de cirer les coutures.

Je voudrais bien pouvoir vous épargner une partie des soins que de pareils envois exigent. Le regret que j'ai de vous obliger à les prendre, est diminué quand je pense à la disposition que vous avez à m'obliger qui vous empêche d'en sentir toute l'incommodité. Mais ma reconnaissance en devient plus grande, et j'en vois mieux à combien de titres je vous

dois le parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Je vous prie de me rappeler de temps en temps dans le souvenir de M. le marquis Maffei, comme quelqu'un qui est plein de respect pour lui.

IX

A Paris, ce 18e mai 1746.

Je reçus, Monsieur, enfin, hier, ce baril qui vous a coûté tant de soins et de peine, et pour lequel je ne saurais vous faire assez de remerciements. Il y a plus d'un mois que son arrivée m'avait été annoncée par MM. Gosse, et c'est ce qui m'a fait différer jusqu'à ce jour à répondre à votre lettre du 3me février. Je sais que vous êtes impatient d'apprendre en quel état il m'est parvenu et j'avais espéré d'être plutôt en état de vous en instruire. Vous n'avez négligé aucune des précautions les plus propres à empêcher les plumes de chaque oiseau de souffrir des agitations et des secousses de la route. Non-seulement chacun d'eux en particulier était bien maintenu dans sa forme par le linge dont vous l'aviez enveloppé, mais tous ensemble se trouvaient bien assujettis par la filasse avec laquelle vous aviez achevé de remplir les vides. Je ne dois pourtant pas vous cacher, quelque

regret que j'aie à vous le dire, que tant de jolis oiseaux que vous aviez rassemblés, ne me sont pas arrivés aussi bien conditionnés que vos attentions le promettaient. Ce n'est point votre faute, c'est la mienne. Je vous ai parlé autrefois du vinaigre comme d'une liqueur propre à conserver les oiseaux, sans m'expliquer assez par les précautions avec lesquelles il en fallait faire usage, et j'ai négligé de vous faire remarquer depuis que, dans le petit mémoire imprimé, je n'indique que l'esprit-de-vin ou des eaux-de-vie de différentes espèces comme des liqueurs convenables. Aussi vous avouerais-je que j'ai été inquiet depuis que vous m'avez eu appris qu'avant de faire partir le baril vous l'aviez rempli de vinaigre et du meilleur que vous aviez pu trouver. Mes expériences m'avaient prouvé que les petits oiseaux ne devaient être tenus que quelques semaines dans cette liqueur, après quoi il fallait les en tirer et les faire sécher. Il n'y a que les gros oiseaux qui puissent y soutenir pendant plusieurs mois, encore ne faut-il pas que ce soit dans du vinaigre aussi fort que celui que vous avez pris par préférence. Le plus grand effet de l'action du vinaigre est sur les os et sur les cornes. Avec le temps, il réduit les os en bouillie et rend la corne très molle. Celle de la plupart des becs de vos petits oiseaux avait été rendue aussi flexible qu'un papier mouillé. Les os du crâne, ceux des pattes, des jambes et des cuisses ont été encore plus ramollis. Je ne sais si je puis espérer qu'ils reprendront une consistance suffisante, mais les oiseaux en resteront toujours défigurés. Il y en aura pourtant plusieurs de moyenne taille et surtout les grands qui

seront sauvés de ce désastre. Les Francolins (1) par exemple ont très peu souffert.

Ces morceaux de parchemin sur lesquels j'aurais été charmé de lire au moins le nom de chaque oiseau, n'avaient pas conservé la plus légère trace de ce que vous aviez pris la peine d'y écrire. Dans l'esprit-de-vin ou l'eau-de-vie les lettres conservent tout leur noir pendant une longue suite d'années. Mais je sais par des expériences que j'en ai faites, que souvent l'on ne pense pas à ce qu'on sait le mieux. Vous n'ignorez pas assurément qu'il n'est guère de meilleur dissolvant de l'encre que le vinaigre ; qu'on s'en sert pour ôter des taches de dessus le linge. Ce qui me touche le plus, dans ce désagréable événement, c'est que j'ai peur que vous ne l'appreniez avec quelque peine. Mais je n'aurais pu vous le cacher sans exposer les récoltes que vous voulez continuer de faire pour moi, à ne pas mieux réussir. Au reste ne craignez point de faire partir à sec ou simplement humides, les petits oiseaux qui auront resté une quinzaine de jours dans l'esprit-de-vin ou dans de forte eau-de-vie. Les gros oiseaux qui ont resté un mois dans de pareille liqueur, sont de même hors de risque de se corrompre. Tout ce qui pourrait leur arriver, s'ils n'étaient pas dans des vases bien clos, serait d'être attaqués par des insectes carnassiers. Il n'y a rien de pareil à craindre dans un baril tel que votre dernier. Quand ils restent trop longtemps en route, ils se dessèchent plus qu'on ne voudrait ; ils perdent

(1) *Francolinus vulgaris*, Steph. — *Perdrix Francolinus*, Latr.

de leur volume, les côtes se rapprochent et la capacité du ventre diminue. On pare cet inconvénient, si, avant que de mettre l'oiseau dans l'esprit-de-vin ou lorsqu'on l'en retire, on lui remplit le ventre de bourre ou de filasse, etc. Mais vous avez reçu apparemment celle de mes lettres dans laquelle je vous ai parlé d'un moyen extrêmement simple de mettre les oiseaux en état de m'arriver très bien conditionnés et sans employer aucune liqueur. C'est après les avoir vidés, de leur remplir le ventre d'alun et d'en faire passer par le bec jusqu'à ce que l'œsophage en soit bien rempli. En ajoutant ensuite les précautions que vous avez prises ci-devant pour conserver la direction des plumes et empêcher les ballottements des oiseaux pendant la route, vous pouvez être sûr qu'ils m'arriveront dans l'état où vous souhaitez que je les reçoive. Ce qui est très certain, c'est que je n'aurai pas plus de remerciements à vous faire de ceux de vos envois dont je tirerai le meilleur parti, que j'ai à vous en faire du dernier, du mauvais succès duquel vous devez vous en prendre uniquement à moi.

Des espèces de pigeons que vous m'offrez, j'accepte les *tabellariæ* ou *courriers* que je n'ai point et celle qui a la grosseur d'un petit coq et qu'on nomme à Vérone *Galleto*.

Il m'est venu des environs de Montpellier un grand héron blanc (1), mais qui avait été maltraité par le coup de fusil. Ainsi il ne me fera pas refuser le vôtre.

(1) C'est incontestablement le Héron Aigrette, *Ardea egretta* de Linn., Gmel., etc.

J'ai l'*Ardea stellaris* ou butor (1), le *Lagopus* ou perdrix blanche (2).

Je ne puis voir qu'avec beaucoup de reconnaissance tout ce que vous imaginez et tout ce que vous tentez pour parvenir à me procurer un cedrone.

Il n'y a que l'occasion de vous faire parvenir les portraits qui seraient agréables à M. Bozzi, grand vicaire du prince de Tarente, qui me manque. Je crains d'abuser des facilités que j'ai de faire partir des petits paquets par la voie de la poste. Si je trouve quelque occasion de vous les faire parvenir, je ne la manquerai pas. Mais c'est uniquement à votre nom que ce présent devrait être fait. N'ayant aucunement l'honneur de connaître M. Bozzi, il pourrait lui paraître singulier que je m'adressasse à lui pour l'engager à s'employer pour moi.

Savez-vous quel est le canton de l'Allemagne où le *Rebhun* est le moins rare. On ne m'a jamais parlé que vaguement des lieux où il se trouve.

J'ai un moineau blanc qui a été tué à la campagne parmi des moineaux de l'espèce la plus commune, auxquels il est d'ailleurs parfaitement semblable. Je n'ai point de serin noir à moins qu'on ne mette au rang des serins, un oiseau de leur taille, à bec rouge, qui vient du Brésil.

Le *Loxia* m'est venu de Berlin. J'ai le mâle et la

(1) *Ardea purpurea* Linn., sans doute, appelé *stellaris* à cause des taches de diverses couleurs qu'il porte sur le cou.

(2) Sans doute le *Lagopus mutus* Rich., *Tetrao lagopus*, Linn., commun dans les Pyrénées.

femelle, mais qui ne sont pas trop bien conditionnés. Savez-vous ce qui les rend si sacrés aux environs de Vérone qu'on n'y ose attenter à leur vie? Je veux dire si vous savez quel est le préjugé qui les fait si fort respecter. Il vit sans doute de grain. De quel grain les nourrit-on? A-t-il quelque ramage agréable? Lui apprend-on à parler?

Vous savez faire naître le hasard et vous préparez pour la suite celui qui me vaudra une grue.

Votre *carpione* (1) du lac de Garde était réduit en bouillie. J'en ai eu grand regret. Il était, ce me semble, comme le reste, dans le vinaigre. Vous m'aviez cependant marqué l'avoir mis dans l'eau-de-vie.

Vous devez avoir reçu, il y a déjà longtemps, le manuscrit où vous trouverez collationné fidèlement par dom Raverdi, ce que vous aviez souhaité l'être, à l'abbaye Saint-Germain pour un de vos amis.

Je compte faire partir avec cette lettre, à l'adresse du comte Mazzoleni, l'ouvrage de M. Tremblay (2) ou celui de M. Bonnet, et lui envoyer par un des ordinaires prochains celui des deux qui sera resté. Leur prix est peu de chose ; ils ne doivent pas manquer à un recueil de livres d'histoire naturelle tel que le vôtre.

Un corps de toute l'histoire naturelle qui est l'objet des livres et des mémoires que vous rassemblez est à la vérité un ouvrage dont l'immensité doit effrayer. Mais avec un grand amour et un amour persévérant

(1) Espèce de truite? C'est le nom donné dans les Alpes au *Salmo Alpinus*, Bl.

(2) V. plus haut, page 37.

pour le travail et avec un esprit aussi bon que vous l'avez, on conduit loin ce qui n'eût pas semblé exécutable. L'intérêt que je prends au progrès des différentes parties de cette science ne me permet pas de voir, sans beaucoup de satisfaction, le zèle avec lequel vous cherchez à y contribuer, et me fait prévoir avec plaisir qu'elles ne sauraient manquer de vous devoir beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite estime, une véritable reconnaissance et un très sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Je vous prie d'assurer de mes respects M. le marquis Maffei.

X.

A Paris, ce 21 juillet 1746.

Jusqu'ici, Monsieur, je n'avais reçu de vous que des lettres qui m'avaient fait beaucoup de plaisir ; mais votre dernière datée du dixième de juin, m'a véritablement affligé en m'apprenant que vous aviez été tourmenté pendant six mois par une collique néfrétique. J'espère que vous vous conduirez de la manière la plus propre à en empêcher les retours. Mais cette espérance ne suffit pas pour me tranquilliser. Vos lettres me deviennent plus nécessaires

qu'elles ne me l'ont été. J'ai besoin qu'elles m'assurent que votre santé se soutient.

Divers contre-temps se sont réunis pour empêcher de partir ces deux volumes de M. Trembley que vous trouverez joints à cette lettre. Il y a plus de cinq ou six semaines que j'avais espéré en faire charger le courrier. J'ai actuellement pour vous l'ouvrage de M. Bonnet; mais la crainte de revenir trop coup sur coup à donner des paquets à la poste, me le fera garder encore quelque temps.

J'ai fait à M. de Boze tous les remerciements que vous souhaitiez lui être fait de votre part. Je suis chargé de vous en faire de la sienne de l'attention que vous avez eue de lui indiquer deux livres qui sont au nombre des rares. Il les a. Il me fit voir qu'il en fait mention dans son catalogue qui est un chef-d'œuvre d'élégance. Il est dommage qu'il n'ait voulu qu'il n'y en ait eu que vingt exemplaires de tirés (1). Ce n'est pas assez pour le faire même simplement voir aux curieux.

La lettre du Père Prato a été portée à dom Raverdi par un de mes domestiques.

Les sieurs Gosse m'ont envoyé la note du port du baril jusqu'à Genève, qui se monte à 39 livres. Je les ai fait remettre à leur père qui est ici actuellement. J'ai payé aussi le port de Genève à Paris lorsque le baril est arrivé. La voie de Marseille sera moins chère. Vous pouvez adresser ce que vous aurez à me faire parvenir à M. Pignon, inspecteur général du commerce. Je vous l'indique parce que M. d'Héri-

(1) Vingt-cinq dit Quérard, dans la *France littéraire*.

court, intendant général des galères, est actuellement à Paris pour plusieurs mois.

Rien n'était plus inutile, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, que le compte que vous m'avez envoyé de la petite somme que je vous ai fait remettre. C'eût été assez de me marquer que vous l'aviez dépensée, à 7 livres près. Ce compte m'a montré à la vérité que vous aviez bien ménagé ma bourse, mais j'en étais très convaincu. Les premiers oiseaux que je recevrai de vous, auront sûrement un sort plus heureux que les autres ; les pluviers et les bécásses sont très aisés à avoir ; mon cabinet en est fourni.

L'année prochaine sera peut-être plus heureuse pour les *cedrons* et les *grues*. Je sais qu'il ne tiendra pas à vous qu'elle ne le soit.

Les feuilles sur les chenilles et les papillons dont je vous ai parlé, sont d'un M. du Rosel, peintre. Elles sont imprimées in-4°. Ainsi elles n'ont rien de commun avec l'ouvrage in-folio dont vous m'avez envoyé la note.

Ne craignez rien de l'alun que la mauvaise odeur que les oiseaux auront pendant quelque temps. Mais ils ne perdront pas une de leurs plumes, s'ils ne sont pas attaqués par des insectes carnassiers.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime et le plus véritable attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

M. de Boze et moi nous vous prions de faire mille assurances à M. le marquis Maffei de notre respect pour lui.

XI

A Paris, ce 13e novembre 1746.

Je ne suis, Monsieur, qu'arrivé de Poitou où j'ai passé les vacances à mon ordinaire ; peu de jours avant mon départ de Paris, je reçus votre *Bibliothèque botanique* que Madame votre mère avait eu l'attention de remettre à une personne qui s'est bien voulu charger de me l'apporter. A mon retour, j'ai trouvé chez moi le paquet de livres que vous m'avez fait parvenir par la voie de Genève, que j'ai eu à peine le temps d'ouvrir. J'ai cependant vu qu'il contenait la nouvelle édition des *Coquilles fossiles* des environs de Vérone, et un catalogue des productions naturelles des environs de la même (1). Je reçois volontiers votre ouvrage comme un présent précieux ; mais pour les deux autres que vous avez achetés, je vous prie de les porter dans le compte des dépenses que vous serez obligé de faire pour me procurer des oiseaux. Je vois avec une nouvelle reconnaissance par votre lettre du premier septembre combien vous vous en occupez ; combien de mesures vous prenez pour m'enrichir de ceux qui me manquent. Ce n'est point la politesse ; c'est la vérité pure qui exige que

(1) *Plantæ veronenses seu stirpium quae in agro veronensi reperiuntur methodica synopsis. Accedit Bibliothecæ botanicæ supplementum. Veronensis*, 1745-1754. 3 vol. in-8°.
Les coquilles fossiles sont-elles de Séguier ? Aucune des bibliographies de cet auteur ne mentionne cet ouvrage.

je mette sur mon compte le mauvais sort de ceux de votre premier envoi. Je vous ai ci-devant marqué que ceux qui sont assez gros pour être vuidés et dont vous remplirez le ventre et le col d'alun, ne seront pas exposés à en avoir un pareil. Mais je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il y a une matière encore plus aisée à trouver que l'alun et dont l'effet est plus prompt et plus sûr. C'est la chaux vive pulvérisée. Si donc, Monsieur, vous voulez bien vous donner la peine de remplir le ventre des oiseaux que vous aurez, de chaux vive, et d'en remplir leurs cols, en la faisant passer par le bec, vous les défendrez contre la pourriture. Il ne restera qu'à empêcher que les mouches ne puissent aller pondre sur eux, et à les mettre hors des atteintes des vers et des scarabés que je nomme disséqueurs. Le moyen d'y réussir est de les tenir dans des boîtes ou d'autres vases si bien clos que les insectes ne puissent s'y introduire.

En m'apprenant que le *Cedrone* porte en allemand le nom d'*Aver-hahn* (1) vous me mettez en état de le demander en Allemagne, en cas qu'on ne pût vous tenir en Italie la promesse qu'on vous a faite. Un oiseau du Tyrol dont je serais plus curieux que du *Loxia*, parce que j'en ai actuellement deux de cette dernière espèce, qui me sont venus de Berlin, c'est le merle bleu et rouge. Il est représenté dans les planches de Frisch (2), ce qui m'engagea à le demander à Berlin. Mais on m'a fait réponse que

(1) V. page 35.
(2) *Petrocossyphus saxatilis*, *Turdus saxatilis* Lath. Atlas d'Orbigny, oiseaux, page 18.

M. Frisch n'en avait vu qu'un qui était venu du Tyrol où ils ne sont pas rares, mais qu'on n'en trouvait point dans le Brandebourg.

Je n'ai point la lettre de Zorn, *de avibus Germaniæ*. Je serais bien aise de l'avoir ; mais je ne voudrais pas que vous vous privassiez pour moi de l'exemplaire que vous en avez.

Sous le nom de *fausse-teigne* que vous donnez à l'insecte qui s'introduit dans les coques des vers à soie pour en manger la chrysalide, je n'hésiterais pas à le prendre pour un ver disséqueur qui se transforme en scarabé disséqueur, tant il est reconnaissable dans votre description. Aussi ne dites-vous point qu'il se fait un tuyau pour se loger, et le tuyau fixe caractérise les fausses-teignes qui n'en ont pas un portatif comme les véritables teignes. Je suis d'autant plus fondé à le penser ainsi (que) M. Baux, médecin de votre ville de Nîmes, m'a écrit avant ces vacances pour me demander un moyen de mettre les chrysalides des papillons à l'abri des dents d'un scarabé qui les mange, et qui en avait mangé cette année un grand nombre de celles que madame sa femme avait conservées pour avoir de la graine. Il m'a envoyé plusieurs de ces scarabés ; ce sont de ceux que je viens de désigner par le nom de disséqueurs. Ils viennent de vers très voraces et carnassiers comme eux. Ce sont les vers et les scarabés dont les naturalistes ont tant à se plaindre, qui font de si grands ravages dans les collections de matières animales desséchées. C'est surtout contre eux qu'il faut défendre celles des oiseaux.

Je verrai avec plaisir le dessin du ver mangeur de

pucerons que vous avez observé, qui diffère apparemment de ceux que j'ai fait graver.

Le ver rouge que vous avez trouvé attaché à l'aile d'un papillon nocturne, n'est-il pas le même qu'on voit souvent sur les mouches à deux ailes et sur les demoiselles ? Si ce l'est, il ne doit pas marcher volontiers.

On trouve des coques en bateau blanches entre l'écorce soulevée et le bois de différents arbres.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Ne laissez pas oublier, je vous prie, à M. le marquis Maffei combien je le respecte.

XII

A Paris, ce 28e janvier 1747.

Votre lettre, Monsieur, du 8e janvier de l'année dernière, m'annonce bien des richesses que j'ai grande impatience de voir arriver. Vous êtes donc enfin parvenu à avoir ce *Cedrone* (1) qui a été si longtemps l'objet de nos désirs à l'un et à l'autre. Et je puis me promettre d'en être le possesseur bientôt et celui de beaucoup d'autres jolis oiseaux dont vous

(1) V. page 35.

m'avez envoyé une longue liste. Vous m'en eussiez envoyé une bien autrement longue, si vous vous fussiez proposé de me donner celle de toutes les peines et de tous les soins qu'il vous en a coûté pour me faire d'aussi bonnes récoltes. Je les imagine bien et j'en ai la reconnaissance que je dois. Vous n'avez pas même voulu vous souvenir des dépenses auxquelles elles vous ont engagé. Je vous prie de ne pas oublier de m'envoyer la note dans votre première lettre et de me marquer en même temps la voie par laquelle je pourrai vous en faire tenir le montant.

Les nœuds que vous avez faits et qui sont relatifs à votre liste sont un moyen sûr de retrouver les noms de chaque oiseau. L'aventure de l'année dernière vous a donné de la défiance pour les étiquettes de parchemins écrites avec de l'encre ordinaire. N'en ayez point à l'avenir ; je puis vous certifier que j'ai des noms écrits sur du parchemin dont l'encre a la première noirceur, quoiqu'ils aient été tenus dans l'eau-de-vie depuis huit à dix ans.

Ne craignez rien aussi pour les oiseaux qu'on retire de l'eau-de-vie avant de les faire partir ; ils sont hors de risque de se corrompre.

J'ai cru devoir rassembler dans un imprimé plus long que celui que je vous ai envoyé ci-devant ; les différentes manières de conserver les oiseaux qu'on veut faire parvenir sains dans les pays éloignés. Chacun choisira celle qui sera le plus à son goût, ou plutôt celle à laquelle il lui sera plus commode d'avoir recours selon les circonstances où il se trouve. Si vous avez besoin d'un plus grand nombre d'exemplaires de ce petit mémoire que je ne vous en

envoye, marquez-le moi. Je vous en ferai tenir autant que vous en pourrez distribuer. Je cherche à les répandre par tout le monde.

Je ne puis me trouver que très honoré des marques publiques de son estime que M. le marquis Maffei veut me donner. Je prie de l'assurer que j'en suis extrêmement flatté en lui renouvelant les assurances des sentiments que vous savez que j'ai pour lui.

Les grues auront beau faire, il arrivera à quelqu'une dans la suite ce qui est arrivé au *cedrone*, de tomber dans les embûches que vous leur faites dresser.

J'ai senti, Monsieur, combien il vous devait être désagréable d'être harcelé pour la restitution d'un livre qui n'est plus en votre pouvoir parce qu'il vous a été volé, et je me trouve assez heureux pour pouvoir vous mettre à l'abri d'être inquiété pour ce même livre. M. de Boze a eu plus de facilité à me le procurer qu'il ne l'avait pensé. Il m'avait même offert celui qu'il possède en cas qu'on ne parvînt pas bientôt à en trouver un autre exemplaire. On l'a rencontré et à un prix si au-dessous de celui d'un livre rare qu'il ne mérite pas qu'on en parle. La relieure n'est pas aussi fraîche que nous l'eussions souhaité, mais il n'est pas d'ailleurs mal conditionné. Je le fais partir avec cette lettre par le courrier ; je l'adresse au Père Mazolleni en le priant de vous le faire tenir par la première occasion qu'il pourra avoir.

MM. Gosse ne m'ont point encore donné avis de l'arrivée de la boîte et du baril, à Genève. Ils n'y manqueront pas, quand ils les auront reçus l'un et l'autre.

Les remerciements que j'ai à vous faire ne se

bornent pas à des oiseaux ; je vous en dois pour des pétrifications, pour des fourreaux d'insectes et pour des livres. Entre ces derniers, il en est néanmoins dont vous ne devez pas hésiter à marquer le prix sur votre mémoire de dépense. Vous cherchez en tout genre à me faire les plaisirs auxquels je suis le plus sensible. Je serais très content, si je savais trouver aussi bien les occasions de vous obliger et de vous faire connaître le parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE RÉAUMUR.

XIII

A Paris, ce 25 mai 1747.

Ce n'est, Monsieur, que depuis peu de jours que j'ai enfin reçu l'envoi du départ duquel vous m'aviez donné avis par votre lettre du 8e décembre de l'année dernière ; autant que j'ai eu d'impatience de le voir arriver, autant en ai-je actuellement de vous faire parvenir mes remerciements et de vous apprendre que j'ai trouvé tous les oiseaux dans un état fort différent de ceux du premier envoi. Ils étaient tous très bien conditionnés, en un mot vos soins ont eu le succès qu'ils méritaient d'avoir. Le *cedrone* est déjà placé dans mon cabinet, et il y a un grand air. C'est l'*urogallus* ou *tetraomajor Aldovrandi* (1), le grand

(1) V. plus haut page 35.

coq de bruyère. Je n'avais de ce genre que des espèces d'une grandeur moyenne ou petite. Il était digne des peines que vous vous êtes données pour me les procurer.

Il manque pourtant une chose à cet envoi ou aux lettres qui me l'avaient annoncé. J'ai à vous reprocher un oubli et le seul peut-être dont vous soyez capable par rapport à ce qui peut me faire plaisir. C'est de ne m'avoir pas marqué à quoi se montent vos déboursés et si vous souhaitez que je les remette comme je remis les premiers à MM. Gosse. Je vous serai redevable d'assez d'autres façons, quand je ne le serais pas d'argent, Je vous prie donc de me contenter sur cet article dans votre première lettre.

Votre écriture à la péruvienne ne courait aucun risque d'être effacée pendant la route, et au moyen de la clef que vous m'en avez donnée, elle m'a fait trouver aisément le nom de chaque oiseau.

Le petit rat de campagne me paraît avoir une position singulière des deux cuisses antérieures, si la compression n'a pas contribué à la leur faire prendre. Nous lui avons inutilement cherché les cornets des oreilles. Doivent-ils lui manquer ? S'il vous revient encore quelques rats de cette espèce, je vous prie de me les envoyer.

J'avais déjà eu des *loxia* qui m'avaient été envoyés de Berlin, mais celui que je vous dois me dispose à croire qu'il y en a de deux espèces.

Les couleurs de celui de Berlin ne sont que des bruns assez communs, et le vôtre en a de belles et variées. Le bec du vôtre n'est pas aussi arcqué que celui des autres. Si vous pouvez m'en procurer encore

quelques-uns de cette espèce, si bien colorée, vous me ferez plaisir. Le croisement du demi-bec supérieur, avec le demi-bec inférieur n'a pas été fait pour rien, et je serais encore embarrassé pourquoi il l'a été, si M. Frisch ne m'eût appris que le *loxia* détache avec son bec les espèces d'écailles de pommes de pin pour avoir les pignons qui sont dessous. Seriez-vous à portée de mettre une pomme de pin à la disposition d'un *loxia*, et voudriez-vous observer sa manœuvre pendant qu'il soulève une écaille. Cette manœuvre mérite d'être décrite.

Je ne sais par quel accident il est arrivé que les becs de plusieurs oiseaux sont arrivés très émoussés. Heureusement que ceux qui ont été maltraités sont de petites espèces, communes presque partout, comme les messanges. bruants, verdiers, etc. J'aurais voulu que quelques-uns de vos moineaux et de vos ortolans n'eussent pas été dans le même cas. Il y a apparence que c'est dans la liqueur que ces becs ont souffert. Votre liqueur n'aurait-elle pas été de l'eau-de-vie forte ? L'auriez-vous mêlée avec du vinaigre capable de ramollir la corne, ce que l'esprit-de-vin ne saurait faire ?

Enfin vous êtes donc parvenu à avoir une grue et même à l'avoir bien conditionnée. Il faudrait qu'elles eussent été plus habiles qu'il n'est permis aux grues de l'être, pour qu'il n'y en eût pas une qui eût donné dans les embuscades que vous leur avez fait tendre. Un de nos proverbes est : « *Qui chapon mange, chapon lui vient* ». Le voilà vérifié aussi pour les grues.

Depuis que j'ai reçu la bonne nouvelle du départ de

celle que vous m'avez acquise, M. l'abbé Cerrati (1) m'a appris qu'il en faisait partir une par la voie de Marseille. Elle est accompagnée d'un oiseau qui lui est assorti pour la taille, d'un *Phœnecopterus* (2) que m'envoie le prince de Craon (3) qui a été tué en Toscane. C'est, comme vous l'avez pensé, pour moi que ce prince fait des perquisitions d'un merle rouge-bleu. Il a un empressement pour enrichir ma collection qui va au-delà de ce que je puis désirer. Il se prive de ce qu'il a de plus rare pour me faire présent. Je lui dois entre autres deux oiseaux du Brésil que je mets dans la classe des grives, dont le bleu est si éclatant qu'il n'est personne qui les voie sans se récrier sur leur beauté (4).

Les coques ou loges en spirale que j'ai trouvées dans votre envoi, sont les mêmes dont j'ai dit quelque chose dans mes mémoires imprimés. Mais l'histoire de l'insecte qui les construit ne m'est pas encore connue.

Les deux oiseaux à qui on donne à Vérone le nom de *Francolins* sont les mêmes que nous appelons *gélinotes de bois* et fort différents des *Francolins* de Toscane (5). J'en ai deux de ceux-ci qui m'ont été envoyés par le prince de Craon et par l'abbé Cerrati.

(1) Cerati (Gaspard), littérateur et théologien italien (1690-1769), oratorien, voyagea beaucoup en France.

(2) *Phœnicopterus ruber*, Linn., vulgairement appelé *Flamant*.

(3) Marc de Beauvau, prince de Craon, vice-roi de Toscane sous le règne de François de Lorraine devenu empereur.

(4) *Mimus saturninus*, *Turdus satorninus*, Licht. ?

(5) *Tetrao Bonasia*, Linn., *Bonasia sylvestris*, Brehn., *le Francolin* de Toscane serait sans doute *Francolinus vulgaris*, Styeph.

Le grand dictionnaire de médecine qui paraît au jour est une traduction de l'anglais. On y a fait quelques additions et corrections. J'en ai entendu parler avec éloge. Mais j'en ai lu trop peu d'articles pour pouvoir en porter un jugement.

Cinquante planches in-folio, que vous avez déjà dessinées, des pétrifications du Véronais et auxquelles vous en voulez joindre d'autres pour les pétrifications des différents endroits de l'Italie m'annoncent un grand ouvrage sur cette matière qui dans les derniers a été si fort au goût des naturalistes.

C'est M. l'abbé Nollet (1) comme vous l'avez soupçonné, qui a fait paraître depuis peu un petit volume dans lequel il a mis en ordre les principaux phénomènes de l'électricité et où il tâche de les expliquer. L'ouvrage en est très bien écrit et on ne peut guère exiger d'explications plus probables et qui s'appliquent plus naturellement à tant des effets si singuliers que celles qu'il a données. L'auteur est un garçon qui a beaucoup de mérite. S'il y a dans la physique une matière propre à exciter à faire des expériences, c'est sans doute l'électricité. Il eût été étonnant que l'Italie eût été la seule partie du monde savant où on eût négligé de répéter celles qui sont connues et de leur en ajouter de nouvelles. Il me semble que quelque

(1) Réaumur avait mis généreusement à la disposition de l'abbé Nollet son laboratoire et ses appareils pour les études que le jeune savant poursuivait sur les phénomènes électriques ; ce fut celui-ci qui en 1758, remplaça Réaumur comme pensionnaire à l'Académie des sciences. Le volume auquel il est fait allusion ici est l'*Essai sur l'électricité des corps*, Paris, 1747, in-12.

obscures qu'en soient encore les causes aujourd'hui, qu'elles pourront par la suite répandre un grand jour sur la physique ; elles nous apprennent déjà qu'il y a un agent qui jusqu'ici avait échappé à nos sens et qui est capable de produire les plus grands effets.

Je vous remercie de l'épître *de avibus Germaniæ.* L'exemplaire en feuilles sur les sigles grecques a été maltraité dans la caisse. Il a été taché en bien des endroits. M. de Boze à qui je l'ai remis ne vous en est pas moins obligé et m'a chargé de vous renouveler les assurances de sa parfaite estime. Je vous prie de renouveler aussi celle de mon respect à M. le marquis Maffei.

Je ne vous fais pas en détail la moitié des remerciements que je vous dois. Je ne vous dis rien de la *Dissertation du somnambule*, de l'ouvrage de physique d'un de vos amis ; je ne les ai pas encore lus. Mais je n'ai eu qu'à ouvrir les yeux pour voir, et j'ai vu avec plaisir les deux cornes d'Ammon (1), les deux oolithes.

Quelqu'un qui a tant à vous remercier ne peut manquer d'être comme je suis avec beaucoup de reconnaissance et un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

(1) Nom ancien des Ammonites.

XIV

A Paris, ce 17e juillet 1747.

C'est bien le moins, Monsieur, que je me hâte de vous apprendre que la grue que j'ai tant désirée est enfin placée dans mon cabinet depuis quelques jours. Je suis persuadé que vous avez de l'impatience de la savoir arrivée en bon état. Grâces à vos soins, elle a très bien soutenu le voyage ; elle n'a perdu que très peu de plumes et n'en eût point perdu, si une crainte assez fondée ne vous eût fait préférer la chaux éteinte à la chaux vive. La vive ne fait point d'impression sur la couleur des plumes et dessèche mieux ; elle se ressaisit de l'humidité qui aurait aidé à la corruption de la peau à laquelle les plumes sont attachées. J'ai été aussi à portée de comparer l'effet de la chaux dans ces deux états différents que si j'en eusse fait l'expérience exprès. Deux jours après l'arrivée de votre grue, j'ai reçu celle que M. l'abbé Cerati m'a envoyée de Pise. Il avait rempli tous les vuides qu'elle laissait dans le tonneau avec de la chaux vive, ce qui a très bien réussi. Aucune des plumes n'est tombée ni n'a montré des dispositions à tomber. Leurs couleurs n'ont point été altérées. Je n'ai pas trop de ces deux grues ; je soupçonne que l'une est mâle et l'autre femelle. Il y a quelques variétés dans la distribution des couleurs. Celle de l'abbé Cerati est plus grosse que la vôtre, et a à ses ailes des plumes qui, par leur bout, ont quelque ressemblance avec celles de l'autruche ce que les pareilles plumes des ailes de la vôtre n'ont pas. Je ne

saurais vous faire assez de remerciements des peines que vous avez prises pour me les procurer. Mais ne me laissez pas au moins vous être si longtemps redevable des avances que vous avez faites.

Le merle couleur de rose m'était absolument inconnu et vous devez penser que j'ai été très aise d'en pouvoir enrichir ma suite des merles. Les deux moineaux solitaires sont mieux conditionnés que ceux que j'avais. Le pic vert ne diffère en rien de ceux de ce pays dont je suis bien fourni.

Je vous suis obligé de la lettre de M. Zorn sur les oiseaux de la forêt noire, outre que je suis bien aise de l'avoir pour elle-même. Elle m'indique deux ouvrages sur les oiseaux qui me sont parfaitement inconnus. L'un, de ce M. Bruckman à qui la lettre est adressée (1), et l'autre de M. Zorn lui-même. Avez-vous quelque connaissance de ces deux ouvrages. J'écrirai en Allemagne pour les avoir.

Je vous réitère les assurances de ma véritable reconnaissance et celle du parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XV

A Paris, ce 27 novembre 1747.

Dès que la lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire dans le mois de septembre, a

(1) Bruckmann (François-Ernest), médecin et naturaliste allemand (1697-1753).

passé entre les mains du Père Mazzoleni, je me promets qu'elle ne sera pas perdue pour moi. Je n'ai qu'à en regretter le retardement. Ce regret est encore augmenté par les deux exemplaires du nouvel ouvrage de M. le marquis de Maffei dont elle est accompagnée *Della formatione de Fulmini.* J'ai grande impatience de le lire, et je n'en ai pas moins de lui marquer ma reconnaissance de l'exemplaire dont il me fait présent, et de ce qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser une des lettres qui composent cet ouvrage. Faites-lui en, je vous prie, mes remerciements le mieux qu'il vous sera possible, et vous aurez peine à lui en faire assez à mon gré.

J'ai annoncé à M. de la Condamine l'exemplaire qui lui est destiné et la lettre qui lui est adressée ; il souhaite comme moi marquer sa reconnaissance à l'illustre auteur.

M. de Boze m'a chargé de vous faire et à M. le marquis Maffei des assurances semblables à celles que je lui ai faites de vos parts, de l'un et de l'autre. L'ouvrage dont vous m'avez envoyé le projet d'association est fort dans son goût. Aussi se mettra-t-il volontiers au nombre des souscripteurs. Il vous prie de lui en retenir une souscription et de me marquer combien elle est en argent de France et à qui il pourra en remettre le montant.

La caisse d'oiseaux que vous m'avez préparée m'est une nouvelle preuve que vous êtes constamment occupé du soin d'enrichir ma collection. J'y ai déjà une aigle, mais j'espère que celle que vous m'avez acquise ne sera pas de la même espèce grâce à vous et à M. l'abbé Cerrati. Je suis très bien en grues. Ne

vous inquiétez pas pour m'en procurer une nouvelle qui me serait inutile. La cherté des ports des gros oiseaux détermine à ne vouloir dans leur genre que le nécessaire. Ce *merle bleu* pour lequel on vous a envoyé le *petit pic varié* est apparemment extrêmement rare. M. le prince de Craon n'a pas pu mieux réussir que vous à l'avoir. L'oiseau dont vous m'avez envoyé la description ci-devant est sûrement le *merops*. J'en ai une jolie et singulière espèce, outre l'ordinaire qui m'a été envoyée de Suisse. Elle a un très beau rouge sur les ailes. Je me ferai un vrai plaisir de remettre à Madame la comtesse de Vertillac tout ce que vous lui avez destiné. Je lui en aurais donné l'avant-goût, si elle était à Paris, mais elle n'est pas encore de retour de la campagne.

J'écris dans le moment à MM. Albert et Henri Gosse pour savoir s'ils trouveront bon que je remette à Montalant, leur correspondant, auquel ils m'ont toujours adressé, les 30 livres dont vous êtes en avance pour moi.

Le détail dans lequel vous avez pris la peine d'entrer sur les lettres de François-Ernest Brukmann, m'a mis en état de demander en Allemagne celles dont je puis être curieux. Je ne suis point content de l'ordre dans lequel Linnœus a mis les oiseaux dans son *Sistema naturæ* et dans sa *Fauna suecica* (1). Je n'ai vu ni la dissertation de Rudbeck *de ave jelau*, ni celle de Daniel Grutzmann *de avibus paradisiacis* ; je vous remercie de me les avoir indiquées.

(1) Il s'agit sans doute des *Epistolæ itineraræ* publiées en trois centuries en 1742-1749-1750.

MM. de Jussieu que j'ai salués de votre part se plaignent que vous les avez un peu oubliés. Ils sont fort de mes amis et me donneront volontiers des graines, mais je voudrais savoir celles que vous désireriez.

L'ornithologie n'est pas seulement une science extrêmement curieuse. Elle a des côtés très utiles par lesquels elle mérite d'être envisagée. C'est pour commencer à donner quelque idée des utilités qu'on en peut retirer que je lus, il y a quelques jours, dans notre assemblée publique, un mémoire sur la manière de faire éclore des poulets et des oiseaux de toutes espèces en telle quantité qu'on voudra et en toutes saisons par le moyen des couches de fumier. Ma basse-cour est très peuplée de poulets que j'ai fait naître dans ces couches. Les procédés que je ne suis parvenu à trouver qu'après des expériences infructueuses suivies pendant une année entière, sont pourtant aussi simples qu'on peut le désirer, à portée de tous les gens de la campagne. J'espère qu'ils mettront en état de multiplier en tous pays les oiseaux domestiques, ce qui est à désirer. C'est une voie bien plus commode que ne le sont les fours d'Egypte qui ne permettent que d'opérer que très en grand. Au moyen de couches de fumier, on fera naître des poulets en aussi grande et aussi petite quantité qu'on voudra. J'ai ôté toutes les difficultés qu'on croirait trouver dans la manière de les élever. J'ai lieu d'espérer que cette pratique s'établira parce qu'elle est commode et utile. Une très longue lettre pourrait à peine suffire pour vous l'expliquer. Vous en serez mieux instruit par un petit ouvrage in-12 ou in-8° que

je me propose de faire imprimer en quelques mois.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XVI

A Paris, ce 6e février 1748.

Je viens, Monsieur, d'écrire à M. le marquis Maffei une lettre dans laquelle je ne lui ai pas fait assez de remerciements à mon gré de la politesse qu'il a eue de m'adresser une de celles qu'il a fait imprimer dans son recueil et du présent de ce recueil (1). Je vous prie de vouloir bien m'aider à lui marquer mieux ma reconnaissance. Les deux exemplaires de ce recueil n'ont pas pris heureusement la voie de Genève, ils m'en sont arrivés plus tôt ; je les ai reçus par la poste. Dès que je les ai eus, je n'ai pas manqué de remettre à M. de la Condamine celui qui lui était destiné.

C'est vous même que j'ai actuellement à remercier du dernier envoi d'oiseaux que vous m'avez fait. Je me représente tous les soins et toutes les peines qu'il vous faut donner pour les rassembler, les défendre contre la corruption et les encaisser. Ma reconnais-

(1) Nous ignorons de quel recueil il est ici question. Dans l'ordre purement scientifique, nous ne trouvons vers cette époque que l'ouvrage intitulé : *Della formazione del fulmini*, Vérone, 1747, in-4°.

sance y est proportionnée. Rien n'a souffert de la longue route, ce qui est l'effet de l'attention que vous avez eue à bien arranger les différentes pièces qui remplissent la caisse. Aussitôt qu'elle a été arrivée, j'en ai retiré la petite boîte et l'exemplaire des lettres de M. Maffei qui étaient pour Madame la comtesse de Vertillac et je les lui ai fait porter.

La petite aigle que vous m'avez envoyée me manquait. Je n'en ai qu'une autre d'une des grandes espèces. J'ai oublié de vous marquer que, quoiqu'il soit à propos de faire passer de la chaux dans le col des oiseaux, qu'il ne faut pas les en trop bourrer. Ils en deviennent trop roides. Autant qu'il est possible, il convient de les placer dans la boîte dans une des attitudes naturelles.

L'oiseau vert-bleu et jaune est le *geai de Strasbourg* que je n'ai jamais pu avoir d'Alsace malgré ce qui a été tenté par diverses personnes pour me le procurer. Les premiers oiseaux de cette espèce que j'ai eus, me sont venus de Malte. M. le prince de Craon m'en envoya un l'année dernière tué aux environs de Florence, et enfin il m'en est venu un de Franche-Comté.

Le *scops* de votre envoi n'était pas encore dans ma collection ; non plus que l'oiseau blanc et noir que je crois devoir donner au genre des *Hoche-queues*.

L'ouvrage sur les phosphores est très curieux et bien fait. Je vous suis très obligé de l'attention que vous avez eue à me le faire parvenir. Vous ne pouviez pas savoir que M. Beccari (1) m'avait fait présent d'un

(1) Beccari (J.-B.), physicien (1682-1766). *De quamplurimis phosphoris nunc primum detectis commentarii*, 1744, 2 in-4°.

exemplaire de cet ouvrage dès qu'il l'eût mis au jour. Je l'ai encore dans les derniers volumes de l'Académie de Bologne que le même M. Beccari m'a envoyés.

Le dernier exemplaire des sigles grecques est arrivé bien conditionné. M. de Boze à qui je l'ai remis, m'a chargé de vous en faire bien des remerciements de sa part et à M. le marquis Maffei (1).

J'oubliais de vous dire que le *Mus araneus* a encore eu le malheur d'être maltraité. Il a été trop écrasé. Il a tout l'air d'une petite taupe, j'ai cru que c'en était une ; — et que j'ai plusieurs hérons de cette même espèce dont vous en aviez mis un dans la caisse.

Le paquet des graines pour M. Bau (2) ne s'est point trouvé. Je ferai en sorte de vous avoir de celles que vous demandez à MM. de Jussieu ; mais je ne vous cacherais point qu'ils se plaignent que vous les avez oubliés, mais ils s'en plaignent d'une manière qui n'a rien que d'obligeant.

On m'a envoyé depuis peu d'Allemagne les lettres de Bruckmann où les matières d'histoire naturelle sont très effleurées. On me promet la *pe!ino theologia.* Mais je ne sais si je pourrai avoir la dissertation de Rudbeck de *Ave jelau.*

Ne vous ai-je pas déjà marqué que j'avais remis au correspondant de MM. Gosse, suivant leurs ordres, les déboursés que vous avez bien voulu avancer pour moi. J'ai remis aussi au même correspondant le port jusqu'à Genève. Ces ports sont chers et ne sont pas

(1) *Gracorum sigle lapidaria collecta atque explicata*, Vérone, 1746, in-8°.

(2) Baux, docteur en médecine à Nîmes, nommé le 24 juillet 1751 correspondant de M. de Jussieu.

proportionnés aux grandeurs des boîtes. Aussi à moins que le hasard ne vous offrît quelque très grand oiseau et peu commun, j'y trouverai mieux mon compte si vous attendez à les faire partir jusqu'à ce que vous en ayez rassemblé un certain nombre.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance et un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XVII

A Paris, ce 25e may 1748.

S'il plaisait, Monsieur, à la reine de Hongrie et au roi de Sardaigne, comme nous avons lieu d'espérer qu'il leur plaira bientôt, de mettre l'Italie dans un état semblable à celui où est à présent la Flandre, la liberté serait rendue au courrier, et alors je pourrais, comme je le pouvais autrefois, vous faire parvenir assez vite les livres d'un petit volume que vous pourriez désirer ; tel qu'est l'ouvrage de M. Barrère (1) sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale ; j'écris en attendant à MM. Gosse de me marquer à quel libraire de Paris, je pourrais le remettre pour le leur faire tenir, car j'ai lieu de croire que Montalant qui était ci-devant leur correspondant ne l'est plus. Ce n'est pas à lui mais à la veuve Etienne, si je m'en

(1) Barrère (Pierre), naturaliste (1690-1755). *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, ou dénombrement des plantes, des animaux et des minéraux qui se trouvent à l'île de Cayenne et à la Guyane ;* Paris, 1741, in-12.

souviens bien, qu'ils m'ont marqué de faire donner les 23 livres que M. de Boze avait à payer pour la souscription que vous m'avez adressée pour lui du nouvel ouvrage de M. le marquis Maffei. M. de Boze, qui vous fait mille compliments, a trouvé plus commode de compter cette petite somme en entier que d'en faire en deux fois, comme vous l'aviez pensé, mais il lui semble que la souscription qu'il a, n'est pas telle qu'il la lui faudrait puisque le reçu du payement n'est pas au bas.

Vous avez appris sans doute de Madame la comtesse de Vertillac que l'envoi de pétrifications, qui était dans la dernière caisse que j'ai reçue de vous, lui a été remis dans le temps. Elle est bien fière de posséder un poisson pétrifié qu'elle doit à M. le marquis Maffei, plus grand, mieux conservé et plus parfait en tout qu'aucun de ceux du cabinet du Jardin du Roi et du mien. Elle s'en vante partout. Ne pourriez-vous point rabattre un peu de sa fierté ! si le hasard vous en procurait un pareil ou plus beau, je suis persuadé que vous me le sacrifieriez volontiers, et que, quoiqu'elle soit de vos amies comme elle est des miennes, que vous ne seriez pas fâché que je fusse en état de me venger de ses plaisanteries.

La petite espèce d'aigle de votre dernier envoi me manquait, mais je ne vous dois pas plus de remerciements pour ce grand oiseau que pour les petits qui l'accompagnaient que j'avais déjà. Ceux-ci sont également des preuves de votre attention non interrompue à me procurer les productions de la nature que je recherche.

Les envois pourront à l'avenir se faire à moins de

frais ; la voie de la mer sera libre. Ils ne seront plus exposés à tomber dans les mains des corsaires.

MM. de Jussieu, Monsieur, ont entendu avec plaisir la justification que je leur ai faite de votre part. Je leur pardonne d'avoir été sensible à votre oubli apparent, ils vous aiment et vous estiment ; je leur ai dit que c'était la négligence des libraires qui était cause qu'ils n'avaient pas reçu l'exemplaire de vos *plantes veronenses*, que vous aviez donné ordre qu'on leur envoyât. Je me charge d'avoir d'eux pour vous les graines que vous désirerez, mais ils vous en demandent une liste afin de ne pas grossir le paquet de celles qui vous seraient inutiles. D'ailleurs je ne vois pas qu'on doive songer à vous faire tenir de pareils paquets jusqu'à ce qu'on en puisse charger le courrier.



Ce ne sera pas dans un seul mémoire, ce sera dans plusieurs, qui composeront ensemble au moins un volume in-12, que je donnerai ma nouvelle manière de faire éclore et d'élever des poulets par le moyen des couches de fumier. Mon délai a eu pour objet de faire diverses expériences qui contribueront à rendre ce petit art plus parfait. J'ai peine à arrêter ici, et surtout à la cour, l'impatience de ceux qui veulent en faire usage avant que d'être assez instruits, et surtout celle de nos princes et de nos princesses. Le curé de Saint-Suplice (*sic*) en a déjà un établissement qui réussit bien, à sa communauté de l'Enfant-Jésus. Les personnes qui y président sont venues prendre suffisamment de leçons de mon jardinier qui est le grand maître de ce nouvel art.

Je vous prie de bien assurer M. le marquis Maffei

de mes respects et que je le prie de ne m'en aimer ni ne m'estimer pas moins, quoique je ne puisse penser comme lui sur le lieu où se forme le tonnerre.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. DE RÉAUMUR.

XVIII.

A Paris, ce 4e septembre 1748.

L'envie, Monsieur, que j'ai d'avoir un *ichtyolite* aussi grand et aussi bien conservé que celui de Madame de Vertillac n'est pas assez déraisonnable pour me faire souhaiter que vous vous priviez pour moi du plus beau de ceux que vous aviez fait dessiner et graver, et qui vous est nécessaire pour montrer la conformité de la copie avec l'original. Je suis extrêmement flatté de votre disposition à m'obliger ; mais permettez-moi de vous dire que vous la portez trop loin et d'en arrêter les effets. Je ne deviendrais pas possesseur avec plaisir d'une pièce qu'il convient que vous ayez entre les mains. Loin de vous la demander, je vous prie instamment de la conserver. J'ai assez de remerciements à vous faire de ce que vous faites fouiller dans le mont Bolca pour faire déterrer, s'il est possible, un *ichtyolite* des plus parfaits. Je ne m'en tiens pourtant pas à vous remercier, je vous prie de vous charger de marquer ma reconnaissance à M. Bordoni. C'est à vous que je dois les sentiments qu'il a pour moi, et c'est à vous à travailler à m'en acquitter.

M. de Boze est parfaitement tranquille par rapport à la souscription qui lui vaudra sûrement un bon ouvrage, dès qu'elle lui en vaudra une de M. le marquis Maffei. Il m'a chargé de vous faire de sa part les assurances les plus obligeantes. Nous vous demandons lui et moi conjointement, d'assurer M. le marquis Maffei de notre respect.

La voie de Marseille doit être à présent la moins chère pour les envois que vous avez à me faire, et soit qu'ils y soient adressés à M. d'Héricourt, intendant des galères, soit qu'ils le soient à M. Pignon, directeur du commerce, on remboursera sans hésiter les frais de port jusque-là.

La petite boîte que vous m'aviez adressée dans le mois de février par MM. Gosse m'est parvenue en assez bon état.

Les faits que vous m'avez appris du *cedrone* qui est notre coq de bois, m'ont fait plaisir.

MM. de Jussieu ont gardé votre mémoire et m'ont chargé de vous assurer qu'il ne tiendra pas à eux que vous n'ayez les graines de toutes les plantes dont il y est fait mention. Mais ce ne sera que dans le mois de janvier ou de février de l'année prochaine qu'ils pourront me les remettre, ce n'est que dans ce temps-là qu'ils sont en état de faire des paquets.

L'ouvrage de MM. Barrère (1) a été remis, il y a longtemps, au correspondant de MM. Gosse qui devait le faire porter au premier jour.

(1) Il s'agit évidemment des *observations sur l'origine et la formation des pierres figurées*, Paris, 1746, in-8°.

L'ouvrage de MM. Jalabert (1) ne roule pas principalement sur les vertus médicinales de l'électricité, il ne parle que par accident, pour ainsi dire, de ce qu'elle peut opérer sur les paralitiques. La guérison de son paralitique de Genève est très authentique, très constatée, et ne peut être aucunement révoquée en doute. Son ouvrage contient une suite d'expériences dont quelques-unes sont nouvelles et toutes rapportées avec beaucoup de netteté et de précision.

Me voilà à la veille de mon départ pour le Poitou, aussi est-ce à la hâte que je viens de vous écrire, et que je vous renouvelle les assurances du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Séguier a ajouté, de sa main, la liste suivante :

3 Beccassines qu'on croit différentes de l'espèce ordinaire ; une dans une petite boîte qui est fort petite et a le bec un peu plat vers l'extrémité ; — un mérops ; — un *galbula* qu'on nomme *papafico ;* — deux mésanges ; — un *montisfringilla calcaribus alaudæ ;* — un *caryocactactes* (2) de Gesu ; — un poisson pétrifié ; — Marbodeus ; — Grisley viridarium ; différentes pétrifications. Deux petits livres sur une pétrification du Boulonais. Neuf exemplaires de l'observation de l'éclipse. — Semences pour M. de Jussieu. Plomb de Vicenze. Coquilles de Baie.

(1) *La Guérison d'un paralytique par le moyen de l'Electricité* (Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, 1741).
(2) Caryocatactes.

XIX.

A Paris, ce 25e may 1749.

Ce n'est que d'hier au soir, Monsieur, que j'ai eu le plaisir de recevoir la caisse dont vous m'avez annoncé le départ par votre lettre du 30 novembre de l'année dernière, elle est restée longtemps en route de Vérone à Marseille mais elle n'a pas tardé à venir de cette dernière ville ici, M. d'Héricourt l'a fait partir par la voie de la terre dès qu'elle y a été arrivée. Je crois qu'à l'avenir ce sera pourtant à M. Pignon, inspecteur général du commerce, qu'il vaudra mieux que vous adressiez ce que vous aurez à m'envoyer parce que je pense que M. d'Héricourt reviendra bientôt à Paris et que le peu de galères que nous conservons ne demandera pas qu'il retourne sitôt à Marseille. Au reste rien de ce qui était dans la caisse n'a souffert du temps que la boîte a été en route. Les soins que vous aviez pris pour bien envelopper et arranger les pièces de différents genres, les ont fait arriver toutes aussi bien conditionnées que je le pouvais désirer : votre ichthyolite surtout était digne d'être très bien conservé, je l'ai vu et je le verrai sans doute encore souvent avec beaucoup de plaisir, mais je ne puis vous cacher que ce plaisir a été modéré et continuera de l'être par le regret que j'ai que vous m'en ayez fait un sacrifice. Ce n'a pu être sans dépense que vous avez fait fouiller dans le mont Bolca, pour moi, et que vous avez rassemblé et mis en état de m'être envoyé tout ce que j'ai reçu. Vous avez oublié et voilà le seul oubli dont vous

puissiez être capable à mon égard, de m'envoyer la note de vos déboursés, et de marquer si votre intention est que j'en fasse remettre le montant à l'ordinaire à MM. Gosse ; il y a déjà plus d'un mois que j'ai donné ici à leur commissionnaire une somme de 19 livres qu'ils avaient fait toucher à leur commissionnaire de Milan pour le port de la caisse jusqu'à Gênes.

La beauté du poisson pétrifié ne m'a pas empêché de faire cas des autres pétrifications des coquilles de Baie et des échantillons de la mine de plomb du Vicentin. Le *Merops* est peut-être mieux conservé qu'aucun de ceux que j'avais. Les *glabulæ* (1) sont notre loriot, le *montisfringilla* (2) *calcaribus Alaudæ* manquait à mon cabinet, les deux grosses bécassines sont effectivement différentes de l'espèce commune ; celle de la petite espèce s'est très bien conservée, malgré les vers disséqueurs par lesquels vous l'aviez vu attaquée ; la chaux apparemment ne leur a pas été salutaire. Le *Caryocatactes* de Gênes (3), est notre pie grivelée, elle me paraît sensiblement plus petite que celles du même genre qui sont dans mon cabinet.

Les graines et les livres que vous avez destinés à MM. de Jussieu leur seront remis aujourd'hui. M. de Mairan aura aussi la part qui le regarde.

Ce que vous avez destiné à M. d'Argenville lui sera porté demain ou après.

(1) *Galbula*, nom servant à désigner le Loriot chez les anciens.
(2) *Montisfringilla*. V. le genre Pinson (*Fringilla*).
(3) Le *Caryocatactes* vulgairement casse-noix désigné aujourd'hui par le nom de *Nucifraga caryocatactes*.

Après vous avoir fait mes remerciements des brochures dont vous m'avez fait présent, j'ai à vous prier d'en faire à M. Torelli (1) pour moi de l'exemplaire de sa dissertation sur la roue qu'il fait tourner sous l'eau ; vous pourriez aussi lui en faire de la part de MM. de Mairan et Clairault (2) qui auront aujourd'hui les exemplaires que vous m'avez adressés pour eux et qui sûrement me chargeront de faire remercier l'auteur.

M. l'abbé Nollet est actuellement arrivé ou près d'arriver à Turin, il parcourra l'Italie. Je voudrais bien qu'il passât par Vérone, je l'y ai invité, vous feriez avec lui bien des expériences sur l'électricité.

M. d'Agieo (3) n'est ici que depuis environ quinze jours ; j'ai bien eu du plaisir à m'entretenir de vous avec lui.

Il est vray, Monsieur, qu'on imprime une description du cabinet du jardin du roi, et même beaucoup plus, car, par le programme qui a été mis dans les journaux et que je ne trouve pas pour vous l'envoyer, on annonce une histoire naturelle générale. Je n'ai aucune part à cet ouvrage, je ne le connais même aucunement, quoique de quinze volumes qu'on promet, il y en a déjà trois d'imprimés. M. de Buffon (4) intendant du jardin du Roy, et trésorier de l'Académie, et M. d'Aubenton, garde du cabinet du

(1) Torelli (Giuseppe) 1721-1781. *De rota sub aquis circu macta* ; Vérone, 1747, in-8°.

(2) Clairaut (Jean-Baptiste), géomètre, 1680-1765.

(3) Il s'agit sans doute d'Oresbio Agieo, membre de l'Académie des Arcades de Rome.

(4) Voir la préface.

roi, se sont chargés de cette grande entreprise ; je ne sais comment ils l'exécuteront, parce que je n'ai rien vu ni de l'un ni de l'autre dans ce genre. Je sais qu'ils ont fait faire beaucoup d'extraits des naturalistes et des voyageurs, mais je ne sais pas qu'ils aient observé par eux-mêmes. Le cabinet du jardin du roi n'est pas riche en insectes, en mines, en oiseaux ; le fonds par rapport à ceux-ci consistait en soixante ou quatre-vingts qu'ils avaient fait préparer à Strasbourg et qui ont été mangés en grande partie l'année dernière, par les vers, parce qu'on n'a pas su les conserver. Mais le cabinet est riche en plantes, en pierres précieuses et en coquilles.

Enfin l'ouvrage qui enseigne à faire éclore et à élever les poulets sans poules paraîtra au plus tard dans deux mois ; il consiste en deux petits volumes in-douze dont le premier est imprimé.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance et un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Faites, je vous prie, Monsieur, mille assurances de respect à M. le marquis Maffei.

XX

A Paris, ce 16e mars 1750.

Vous ne m'avez pas, Monsieur, accoutumé à me laisser plus de six mois sans me donner de vos nouvelles, surtout dans la circonstance où vous avez à

m'accuser la réception d'un paquet. Je ne saurais donc être sans inquiétude par rapport à votre santé et j'en aurais bien davantage, si je n'eusse été rassuré par Madame de Vertillac. J'espère que tout se réduira à ce que le paquet que je comptais vous devoir être parvenu avant les vacances, sera resté quelque part en chemin. Il contenait un exemplaire de mon petit ouvrage sur les manières de faire éclore et d'élever les oiseaux domestiques, et des lettres de correspondant de l'Académie royale des sciences. Je vous prie de me marquer si vous n'avez pas reçu ce paquet; comme alors il y aurait grande apparence qu'il se serait perdu en route, je vous en enverrai un semblable. Je ne crois pas que celui du sort duquel je suis incertain, vous ait été adressé par le canal de M. le comte d'Onsembray et du Père Mazzoleni, comme j'avais alors beaucoup de paquets à faire porter en même temps je me suis servi pour quelques-uns de la voie de M. de Puisieux et pour d'autres de celle de M. le cardinal de Tencin. J'espère que vous voudrez bien me tirer bientôt de l'incertitude où je suis et m'apprendre que vous vous portez bien. C'est ce qui m'intéresse le plus, ayant l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXI.

A Paris, ce 3e avril 1751.

Il y a, Monsieur, environ trois semaines que j'ai reçu le livre de M. Donati (1), qui m'avait été annoncé par une lettre très polie de M. Allione (2) ; je n'ai pas manqué de lui en accuser la réception et de lui en faire mes remerciements, mais c'est surtout à vous à qui j'en dois pour les soins que vous avez pris de me le faire parvenir. Je n'ai pas eu encore le temps de le lire, mais un coup d'œil jeté dessus m'a confirmé dans l'idée où j'étais que c'est un livre qu'il me convenait d'avoir.

M. Allione ne m'a rien dit de la boîte où devaient être les *Loxia ;* apparemment qu'il ne l'a pas reçue ; s'il l'eût adressée à M. d'Argenville comme il lui a adressé le livre, elle m'eust de même été rendue.

Si vous pouvez me procurer le petit ouvrage de M. Griselini, je serais bien aise de le voir. Je le dois juger de peu de volume. Vous pourriez donc me le faire tenir sous le couvert de M. le cardinal de Tencin. Toute la difficulté serait de le faire remettre à Rome au Père Mazolenni. Je serais de même curieux

(1) Serait-ce *Saggio della storia naturale dell'Adreatico mare*, *Venise*, 1750, in-f°, de Vitaliano Donati, et publié par Carlo Rubbi ?

(2) Allioni (Charles), botaniste italien (1725-1804).

de recevoir l'ouvrage du médecin de Chioggia sur le même insecte. Tout ce qui appartient à la classe des petits animaux est de mon ressort. Vous avez rendu justice à M. l'abbé, mais vous n'avez pu parvenir à la lui faire rendre. Je n'ai pas bonne opinion des hommes qui soupçonnent trop légèrement les autres capables de mauvaises actions. M. l'abbé Nollet est bien éloigné de vouloir rien s'approprier de ce qui ne lui appartient pas, il pousse sur cela la délicatesse au-delà de ce qu'elle doit être poussée.

Il y a longtemps que M. du Fay (1) nous a fait voir des effets d'un miroir parabolique semblables à ceux que vous avez vus ; il reste à savoir, si on pourrait, en perfectionnant ces miroirs, leur donner une grande activité.

L'édition de toutes les œuvres d'Archimède à laquelle travaille un de vos amis sera agréable à tous les mathématiciens.

M. Morgagni (2) m'a fait l'amitié de m'envoyer ses dix lettres sur Celse et sur Sammonicus. C'est un grand morceau de critique.

Votre histoire de pétrifications du Véronais qui ne saurait manquer d'être très curieuse produit d'avance des avantages à l'histoire naturelle, puisqu'elle a engagé M. Basst à travailler à celle des pétrifications du Boulonais, et l'abbé Battura à celle des pétrifications du Riminese.

(1) Charles-François de Cisternay du Fay, membre de l'Académie des sciences (1698-1739). Voir *Observations sur quelques expériences de catoptrique*. *Mémoires de l'Ac. des Sc.*, 1726, p. 165, H. 47.

(2) Jean-Baptiste Morgagni, célèbre médecin (1682-1771).

M. de l'Isle (1) s'est chargé de vous envoyer les observations de l'éclipse de lune du 12 décembre.

Des occupations qui viennent à la traverse m'empèchent de continuer de mettre au jour la suite des mémoires sur les insectes ; par exemple, je suis actuellement obligé de veiller à la réimpression qui se fait au Louvre de *l'art de faire éclore les oiseaux domestiques*.

Je n'ai pu me dispenser de faire entrer dans cet ouvrage diverses additions. On en imprime en même temps un extrait, qui m'a été demandé de toutes parts, qui ne contient que ce qui est de pratique.

Je vous félicite d'avoir vu le Rhinocéros ; nous étions assez joliment ensemble. C'est assurément un animal digne de la curiosité d'un naturaliste. Il est d'un genre qui est à lui seul.

Quand on voyage dans les montagnes avec votre goût et vos connaissances on ne saurait manquer d'y faire des récoltes, aussi suis-je persuadé que vous en avez fait de considérables dans les courses que vous avez faites pendant l'automne.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Rappelez-moi, Monsieur, dans le souvenir de M. Maffei comme un des hommes du monde qui le respecte le plus.

(1) Joseph-Nicolas de l'Isle, astronome (1688-1768).

XXII.

A Paris, ce 20 juin 1751.

Je suis fâché, Monsieur, de l'aventure qui vous a fait perdre *la connaissance des temps* de cette année. Ces maîtres des postes sont étranges dans presque tous les pays. Il y a quelques années qu'on fit payer à la Haye à M. Trembley 50 livres pour le prix de deux petits volumes que j'avais compté qui lui arriveraient francs ; et il n'eut pas comme vous l'avez eue la liberté de ne pas accepter un paquet mis à un prix si excessif. Ce sont des choses pourtant qui n'arrivent pas deux fois dans la vie. Si vous souhaitez *la connaissance des temps*, de 1751, marquez-le moi. Elle n'aura pas le sort de l'autre. Le père Mazzoleni se tiendra en garde.

Il ne m'est pas possible de suppléer par cette lettre à celle du paquet qui a été perdu, ne m'étant resté aucune idée de ce que je vous y marquais. J'y répondais sans doute à divers articles de vos lettres précédentes et si vous avez encore besoin de réponse à quelques-uns de ces articles, je satisferai dans la suite aux questions que vous prendrez la peine de me répéter. Je vous ai par exemple accusé la réception du Donati, mais je ne sais si c'est dans ma lettre perdue ou dans une autre, et je vous ai marqué en même temps que je n'avais pas encore les *loxia*, mais ils me sont venus depuis. Ce sont toujours des nouvelles matières à remerciements.

Si la seconde édition de *l'art de faire éclore et d'élever des oiseaux*, etc., eût été moins avancée, je n'eusse pas manqué d'y faire usage du curieux passage dont vous avez eu l'attention de me faire part. Il eût été très propre à appuyer l'idée que j'ai donnée de conduire les poulets à la campagne comme on y conduit les dindons pour les nourrir à meilleur marché.

Les nouvelles guérisons de somnambule n'ajouteront guère à l'honneur que la première a fait à l'électricité. Cette maladie est malheureusement de celles qu'un homme sain pourrait paraître avoir s'il avait envie de tromper par caprice ou par quelque autre raison.

Si M. Griselini n'a pas connu assez M. l'abbé Nollet pour lui rendre justice, elle ne lui en sera pas moins rendue par tous ceux dont il sera connu.

L'acquisition que vous avez faite du cabinet de pétrifications du curé Spada est un sujet de compliment à vous faire ; et il en faut aussi féliciter ceux qui aiment l'histoire naturelle ; ils devaient tous souhaiter qu'il passât entre vos mains. Je conçois fort l'embarras où vous serez quand il faudra le faire passer en France. Je voudrais pourtant que vous fussiez bientôt dans cet embarras ; j'en aurais une espérance prochaine de vous voir et de vous dire à vous combien est parfait l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

M. Guittard s'est surtout appliqué à ramasser les pierres communes en différents pays pour parvenir à

connaître l'étendue des bandes de la surface de la terre qui sont remplies de pierres de différentes natures. Cela ne l'empêche point de rassembler des pétrifications.

Il commence à paraître une critique de M. de Buffon aussi agréable que solide.

XXIII.

A Paris, ce 23e septembre 1751.

Je ne partirai pas, Monsieur, pour le Poitou où je suis prêt d'aller passer les vacances à l'ordinaire sans avoir fait réponse à votre lettre du 3e juin, mais, le vrai, que je vais le faire très à la hâte, les arrangements nécessaires à la veille d'un voyage me laissant très peu de temps dont je puisse disposer. M. Allione m'a non-seulement fait parvenir l'ouvrage de M. Donati que j'ai lu avec plaisir. Il m'a aussi fait remettre les *loxia* dont je n'ai pas laissé de tirer parti quoiqu'ils eussent eu le temps de se dessécher plus qu'il n'en est besoin. Je vous dois aussi des remerciements pour les brochures de MM. Vianini et Griselini dans lesquelles on ne rend pas à M. l'abbé Nollet toute la justice que vous vouliez qui lui fût rendue et qui lui est due. Il ne m'est pas nouveau de vous voir occuper à me procurer tout ce que vous prévoyez me pouvoir être agréable. Aussi ne suis-je point surpris, mais je suis très reconnaissant de ce qu'ayant trouvé à

Venise une espèce de *Squilla marina* (1) singulière, vous me l'avez destinée. Votre obligeant ami M. Allione ne manquera pas de me la faire tenir dès qu'il l'aura reçu.

Je vous félicite, Monsieur, et je dois féliciter le public de l'acquisition que vous avez faite du cabinet de pétrifications de M. Spada ; elles ne pouvaient passer entre meilleures mains que les vôtres. Personne n'est plus en état que vous d'en faire un bon usage pour l'histoire naturelle. Je me représente bien le grand embarras où vous serez quand il s'agira de faire passer en France cette grande collection de matières lourdes et difficiles à transporter. Mais je ne vous dissimulerai point que je voudrais vous savoir dans cet embarras. Que j'aurais de plaisir à apprendre que le temps où je pourrais vous embrasser de tout mon cœur approche !

J'envoie aujourd'hui au père Mazzoleni un nouvel exemplaire de la nouvelle édition de l'*Art de faire éclore et d'élever les oiseaux domestiques* et un de la pratique de cet art, qui lui sont destinés. Pendant mon absence, on fera partir un pareil paquet pour vous. Je souhaite qu'il réponde à ce que vous en attendez. Les additions ne sont pas considérables, mais il y en a une importante sur la manière d'élever les poulets.

Le Rhinocéros, Monsieur, a été peint ici de grandeur naturelle par notre fameux et excellent peintre d'animaux, par M. Oudri ; on en a fait différentes gra-

(1) *Squilla*, crustacé, ordre des stomapodes, famille des unicuirassés et tribu des squilliens.

vures, les unes d'une grandeur très raisonnable et les autres en petit, qui sont toutes assez bonnes. Il a de plus été moulé en plâtre. C'est un animal très singulier et qui ne semble pouvoir être mis dans aucune des classes des autres quadrupèdes. Il a la sienne à part.

M. Bernard de Jussieu qui m'a chargé de vous faire mille assurances obligeantes de sa part, m'a remis le petit écrit que vous trouverez joint à cette lettre, où il vous dit son sentiment sur la plante aquatique par rapport à laquelle vous avez désiré le savoir.

Vous ne sauriez faire assez connaître à M. le marquis Maffei mon respect et mon admiration pour lui, et de ce qu'il vient de publier encore un excellent ouvrage théologique (1).

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait et tendre attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXIV.

A Paris, ce 9e décembre 1751.

A mon arrivée de Poitou, Monsieur, j'ai trouvé la squille que vous m'avez envoyée parce qu'elle vous a paru singulière et belle ; elle m'a paru telle et je lui

(1) *Riposta al anonimo impugnatore dell'Istoria Teologica*, Vérone, 1750, in-12.

vois tenir avec plaisir une place dans mes cabinets où je n'en vois pas de son espèce, je vous en fais bien des remerciements ; elle est arrivée très bien conditionnée, dans l'état qu'elle était lorsqu'elle est sortie de vos mains. Ce n'est que par votre lettre du 9 du mois dernier que j'ai appris que M. de Vandière en avait été le porteur. M. l'abbé Le Blanc avec qui vous avez raisonné des savants de Paris a été fort lié avec M. de Buffon, et c'est par cette liaison qu'il tient à l'attraction, car je ne crois pas qu'il soit entré dans les objets de ses études, de méditer les principes de physique. Il vous aura paru décisif, et croyant avoir les connaissances qui donnent droit de décider.

Jusqu'ici je n'ai pu trouver d'occasion de faire tenir à M. Allione la critique que vous êtes curieux de voir. Il est presque plus difficile de faire rendre des paquets à Turin qu'à Rome. N'ayant plus M. le cardinal de Tencin, j'ai donc recours à M. le comte d'Onsembray pour envoyer cette critique à Rome, à l'adresse du pèreMazzoleni. Je n'en ferai partir qu'un volume par le premier courrier ; les deux autres seront remis au courrier suivant, et cela afin qu'on ne se plaigne pas à la poste de la grosseur des paquets. Si, avant que de fermer ce paquet, je puis avoir une petite brochure de M. Haller contre le système de la génération de M. de Buffon, je l'y ferai entrer. L'auteur des *Lettres à un Amériquain* est un père de l'Oratoire dont on ne cache plus le nom, il s'appelle de Lignac (1), il a été supérieur des pères

(1) Voir la préface.

de l'Oratoire de Nantes et aime mieux vivre en particulier à Saumur où il est actuellement. Il vient tous les ans passer les vacances avec moi ; il est de très bonne compagnie, je ne vous dirai pas que c'est un solide raisonneur, grand méthaphysicien, amateur de l'histoire naturelle, géomètre, etc. Son ouvrage vous le dira assez.

Vous me demandez si le temps où la France avait un Mécène universel dans M. de Colbert dure encore, et j'ai regret d'avoir à vous répondre que non, quoique les sciences soient ici en honneur plus qu'elles ne l'ont jamais été, quoiqu'on fasse des dépenses pour elles, l'amour que le ministère a pour elles, ne va pas jusqu'à gratifier les savants des pays étrangers qui mériteroient des secours. Je suis donc forcé de vous dire que je ne vois aucun jour à faire une condition plus libre et plus douce à celui pour lequel vous vous intéressez. Dans ce pays tout est de mode, même dans les sciences. Le beau problème sur les nombres que ce savant prétend avoir résolu, lui ferait sûrement honneur, mais non pas autant qu'il lui en eût fait dans les temps où la mode était de s'exercer beaucoup sur les questions de nombres par rapport auxquelles la mode est aujourd'hui d'être fort indifférent.

M. Wolf (1) ne manque pas de m'envoyer ses ouvrages ; j'ai reçu de lui le cours de morale dont vous me parlez, dans lequel il y a d'excellentes choses. Il m'a parlé aussi dans ses lettres des étranges maximes débitées en Allemagne par nos Français.

(1) Jean-Christophe, érudit et théologien (1683-1738).

Vous êtes incertain si de pareils reproches que vous avez lus dans une de ses lettres, sont fondés. Vous n'avez donc lu ni entendu parler des ouvrages de la Mettrie, chassé de France, et devenu membre de l'Académie de Berlin ; ce monstre qui a imprimé que tous les crimes étaient permis à qui les pouvaient faire sans remords, et sûr de l'impunité. Le genre humain vient d'en être délivré, ce n'est pas dans son lit qu'il y aurait dû périr, mais au moins y est-il mort comme un enragé, pleurant, sanglotant, hurlant, quand il eût reconnu qu'il s'était tué lui-même en se faisant faire deux saignées pour se guérir d'une indigestion.

Je n'ai point entendu parler du petit livre sur une espèce de sel et d'autres productions naturelles de Toscane que votre lettre du 12 juillet me marquait me devoir être remis par le recteur de la maison professe des jésuites.

Ne vous ai-je pas déjà accusé la réception des livres de Vianelli et Griselini ? je vous en réitère avec plaisir mes remerciements.

Vous voudrez bien assurer M. le marquis de Maffei de mon respect.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXV.

A Paris, ce 2e may 1752.

J'ai vu, Monsieur, par votre lettre dans laquelle vous m'avez accusé la réception de la nouvelle édition de l'*Art de faire éclore et d'élever les oiseaux domestiques*, combien la voie de Rome est lente et difficile pour vous faire tenir des paquets. Je ferai donc en sorte dans la suite de faire rendre à Turin, à M. Allione, ceux que j'aurai à vous envoyer ; il m'est pourtant plus aisé de les faire mettre francs à la poste de Rome, que d'avoir des occasions pour Turin où je ne puis les adresser par la poste. Mais la difficulté qui se trouve de Rome à Vérone ne se trouve pas de Turin à Vérone. Il m'est permis de faire actuellement essai de cette dernière voie. M. Allione a chez M. le marquis de Saint-Germain, ambassadeur de Sardaigne, qui va quitter Paris, un ami nommé M. Provançale, qui m'a fait ses offres de services, je vais en profiter, je vais lui envoyer les *lettres à un Amériquain* qui font une critique de l'ouvrage de M. de Buffon à laquelle il est impossible de faire une bonne réponse. Je souhaite qu'elles satisfassent bientôt la curiosité que vous me marquez avoir de les lire, vous ne perdrez pas pour avoir attendu ; vous recevrez à la fois les cinq petits volumes dont les deux derniers ne font que de paraître. J'aurais tort de vous faire mystère du nom de l'auteur qui ne se cache plus. Je ne vous cacherai pas même qu'il est

fort de mes amis, c'est un père de l'Oratoire nommé le père de Lignac, qui a été ci-devant supérieur du collège de Nantes, et qui vient passer avec moi les vacances à Réaumur. C'est un profond méthaphysicien.

Ce n'est qu'en relisant votre lettre, dans le moment, que je vois que j'ai eu tort d'avoir oublié de vérifier si les insectes lumineux des huîtres ont quelque chose de commun avec ceux de M. Vianelli. J'espère réparer cette omission dans la suite.

M. Klein m'a envoyé dans le temps l'ouvrage où il a arrangé les oiseaux en s'en tenant à des caractères que je ne goûte pas (1).

Puisque vous ignorez encore si la petite boîte dans laquelle vous aviez mis la squille singulière que vous aviez apportée de Venise et dont M. de Vandière s'était chargé, m'a été rendue, il est certain que la lettre dans laquelle je vous en fais mes remerciements a été perdue. Je ne sais ce que je vous écrivais de plus dans cettre lettre, mais j'y louais sûrement la beauté de cette squille, et je vous marquais qu'elle n'avait point souffert de la route.

Ce qu'on a dit dans le nouveau journal de Venise que la mort de son auteur aura rendu de courte durée, d'un serin à qui une demoiselle française avait appris à Berlin à prononcer quelques mots, n'est pas aussi incroyable qu'il vous l'a paru, au moins si on se contente d'une prononciation un peu imparfaite.

(1) *Historiæ avium Prodromus, cum præfatione*, etc. Lubeck, 1750, in-4°, etc. — Klein (Jacques-Théodore) (1685-1759), y divise les oiseaux en huit familles, d'après le nombre de leurs doigts.

J'en ai vu un à qui tout le monde entendait dire *mon petit fils*, *mon petit cœur*, etc. ; pour moi, je l'entendais assez mal.

Dans notre dernière assemblée publique, je lus un extrait d'un très grand nombre d'expériences qui apprennent comment la digestion se fait dans les oiseaux de différentes classes, et qui semblent décider les questions qui ont partagé les physiciens sur la manière dont elle s'opère dans les autres sortes d'animaux. Les oiseaux diffèrent souvent plus entr'eux par la structure de leur estomac que par leur forme extérieure.

Mes expériences démontrent que dans les estomacs très charnus et compactes, dans ceux qu'on appelle des gésiers, la digestion est l'ouvrage de la seule trituration, qu'aucun dissolvant n'y travaille à diviser les aliments en parcelles insensibles, d'autres expériences démontrent au contraire que dans les estomacs membraneux tels que sont ceux des oiseaux de proie la digestion est uniquement opérée par un dissolvant, que la trituration n'y contribue en rien (1). Les mêmes expériences indiquent le moyen d'avoir de ce dissolvant en quantité suffisante pour faire dessus tous les essais que la chimie enseigne à faire sur les liqueurs dont on veut connaître la nature. Mais si j'entreprenais de vous détailler ces expériences, ma lettre deviendrait une dissertation.

(1) Les dissolvants existent dans le jabot et le ventricule succenturié de tous les oiseaux ; mais Réaumur observait juste quand il contestait la différence de puissance qui existe entre le gésier des oiseaux de proie et celui des autres oiseaux.

Je la finis par vous assurer du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Je vous prie, Monsieur, d'assurer de mon véritable respect, le très respectable M. le marquis de Maffei.

XXVI.

A Paris, ce 30 mai 1752.

Le plaisir, Monsieur, que vous me marquez avoir eu à lire les *Lettres à un Américquain* et les éloges que vous donnez à cet ouvrage ne me permettent pas de différer à vous en envoyer la suite qui consiste en deux petits volumes. J'en vais faire un petit paquet dans lequel vous trouverez la lettre que je vous écris ; il sera adressé à votre ami M. Allione, à qui un des siens nommé M. Provanzale, demeurant chez M. l'ambassadeur de Sardaigne, s'est chargé de le remettre. Le père de Lignac recevrait très bien les objections que vous avez à faire contre le système qui attribue au déluge les coquilles fossiles. Pour moi je serais très aise qu'un système plus satisfaisant que ceux qui ont paru jusqu'ici fût le fruit de vos méditations, de vos recherches et de vos collections.

Une de mes lettres a sûrement été perdue, celle ou je vous accusais la réception de la belle squille dont vous vous êtes privé pour moi et où je vous en faisais

bien des remerciements, puisque vous êtes resté incertain si elle m'est parvenue. Pour le petit livre sur le sel de la Creta, et sur quelques productions naturelles des environs de Sienne, il ne m'est pas revenu et probablement ne me reviendra pas. Il est trop tard pour en demander des nouvelles au père recteur des jésuites de la maison professe ; mais je vous en ai autant d'obligation que s'il m'eût été remis fidèlement.

Je pardonne fort à M. Griselini les expressions qui vous ont blessé, pourvu qu'il nous donne de bonnes observations ; il a voulu faire honneur à son ami d'avoir vu ce qui m'avait échappé, je pourrais ainsi fournir à la gloire de bien des savants, et je n'y fournirai jamais assez à mon gré.

Je vous remercie des différentes nouvelles de littérature que vous avez pris la peine de me communiquer.

Ne vous lassez pas d'assurer de mon respect le si respectable M. le marquis de Maffei.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXVII.

A Paris, ce 26e juillet 1753.

La dernière lettre, Monsieur, que j'ai reçue de vous est datée du 15e décembre de l'année dernière;

quelque fâché que je sois d'être resté si longtemps sans recevoir de vos nouvelles, je n'oserais m'en plaindre, je l'ai mérité, et je me fais des reproches d'être encore à vous faire réponse, peut-être au-delà de ce que je le devrais, car je sais que j'ai été arrêté par l'incertitude de la voie que je devais prendre pour vous écrire, n'ayant trouvé aucune facilité pour celle de Turin, et par rapport à celle de Rome le père Mazzoleni m'ayant paru ne pouvoir plus faire ce qu'il faisait autrefois; je pense pourtant qu'il n'y a que des paquets dont il puisse être embarrassé et qu'il est toujours tout simple de mettre une lettre pour Vérone à la poste de Rome ; c'est ce qui me détermine enfin à faire entrer celle-ci dans un paquet que je lui adresse.

Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de m'envoyer le passage de l'histoire du père Gonzalès qui explique comment on fait naître à la Chine des cannetons par la chaleur du fumier. Il est certain qu'on fait éclore à la Chine même sur des bateaux, de petits canards ; mais j'ignore les procédés qu'on suit, et si la chaleur étrangère qu'on y emploie est celle du feu et du fumier. Ce que je sais très bien c'est qu'on n'y parviendrait pas en pratiquant ce qu'enseigne ce père ; les embryons périraient dans les œufs mis immédiatement dans le fumier. Il n'a parlé que sur des ouï-dire et très mauvais ouï-dire ; en voici la preuve. Il fait donner la becquée aux petits canards jusqu'à ce qu'ils sachent manger seuls, or les canetons n'ont pas plus de besoin que les poulets qu'on leur apprennent à manger, ils le savent dès qu'ils sortent de la coquille.

Il y a grande apparence comme vous le pensez, que les petites coquilles observées à Rimini par le docteur Bianchi, et que vous avez trouvées à Venise se doivent trouver en divers autres endroits de la Méditerranée. J'ai regret de ce que le besoin de vivre a forcé M. Grisclini à se faire comédien, c'est un sujet enlevé à l'histoire naturelle pour laquelle il avait du goût.

Les observations sur le sel de la Creta et sur les productions naturelles du Siennois me sont enfin parvenues il y a plusieurs mois ; je vous en fais tous mes remerciements.

Voilà une collection de livres très rares qui va être en vente dans cette ville, c'est celle de mon très cher ami M. de Boze. Je n'aurais jamais cru que tant qu'il vivrait, qu'elle sortît de ses mains. Hélas, aussi ne vit-il presque plus ; ses jambes et ses cuisses sont attaquées d'une paralysie, depuis la fin du carême, que la médecine ne peut se promettre de guérir. Sa tête est restée très bonne et très saine, il a un très bon estomac qui digère mieux qu'il n'a jamais fait. Cependant il se regarde comme un homme prêt à mourir et qui ne doit pas chaque jour espérer de voir le lendemain. Il attend tranquillement sa fin qu'il regarde comme si prochaine ; il s'est détaché de tout en un mot, de ses livres dont l'impression du catalogue est très avancée (1), et qui seront mis en

(1) Quèrard date son catalogue, Paris, in-folio, de 1745. — Il n'aurait été tiré qu'à 25 exemplaires. — Celui dont parle Réaumur ne serait-il pas une édition destinée à faciliter la vente de la bibliothèque ?

Cl. Gros de Boze mourut le 10 septembre 1753.

vente après les vacances, si quelqu'un ne se présente pas auparavant pour acheter la bibliothèque en entier.

J'ai bien à vous féliciter de ce que M. le marquis de Maffei a fait l'acquisition du mont de Bolca où se trouvent les empreintes des poissons pétrifiés, et de ce que vous y allez faire fouiller comme dans votre propre fonds.

Mais c'est moi-même que j'en dois féliciter, puisque vous voulez que j'aie une si bonne part à ce que vos fouilles pourront vous procurer de curieux. Je me félicite cependant bien davantage de vos sentiments pour moi, que je mérite par le très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Ne me laissez pas oublier, Monsieur, par M. le marquis de Maffei. Assurez-le bien du respect dont je suis rempli pour lui.

XXVIII.

A Paris, ce 21e aoust 1753.

Lorsque, Monsieur, vous recevrez cette lettre, vous en aurez apparemment reçu une autre de moi que je vous ai envoyée par le canal du père Mazzoleni, il y a déjà plusieurs semaines. Ce qui va d'ici chez vous, comme ce qui en vient, reste bien longtemps en

route ; il n'y a que deux jours que votre lettre du 15e mai m'a été apportée par M. Bertrandi (1) à qui M. Allione l'avait adressée, et qui ne l'a pas gardée. Ce M. Bertrandi est un habile anatomiste qui demeure chez M. l'ambassadeur du Roi de Sardaigne ; c'est à lui à qui cette lettre sera remise ; je lui remettrai aussi une *Connaissance des temps* qu'il m'a promis de vous faire parvenir ; il y aura bien des contretemps, si elle ne vous arrive pas avant le commencement de 1759.

Les deux derniers volumes des *Lettres à un Américain*, ne peuvent être lus que par ceux qui sont capables de donner leur attention à ce que la métaphysique a de plus abstrait ; vous me prouvez bien que vous donnez la vôtre sans effort, en me marquant que vous avez eu autant de plaisir à les lire que ceux qui ont précédé.

J'ai une raison de plus que je ne l'avais ci-devant de souhaiter que l'ouvrage de botanique qui vous occupe et que vous m'annoncez être prêt à mettre au jour, y paraisse bientôt, puisque vous reprendrez alors votre travail sur les coquilles fossiles, et que vous exposerez toutes les difficultés qui vous empêchent d'admettre qu'elles doivent leur origine au déluge.

M. Bertrandi en me remettant votre lettre m'a dit qu'il avait avis qu'avant la fin du mois il aurait le paquet des trois livres que vous m'avez envoyés. Je vous prie de vous charger de faire mes remerciements aux auteurs de ces trois ouvrages.

(1) Jean-Antoine-Marie, chirurgien italien (1723-1765).

Il y a longtemps que je n'ai reçu de nouvelles de M. le comte Zinanni, à qui mon cabinet doit diverses pièces curieuses. J'étais inquiet de sa santé. Mes vœux d'accord avec les vôtres sont qu'il puisse trouver le moyen de faire imprimer l'ouvrage qui doit être accompagné de cent onze planches. La voie de la souscription que vous lui avez conseillée, est peut-être la meilleure.

Ce que l'électricité a fourni de plus nouveau en France, est l'usage qu'a fait à Nérac M. de Romas (1), assesseur du présidial de cette ville, d'un cerf-volant à qui il a envoyé prendre la matière électrique à cinq à six cents pieds de hauteur, un jour d'orage. On n'a jamais eu des marques d'une électricité aussi forte que celle qui fut produite par ce cerf-volant. Les hommes les plus raisonnables vont s'occuper de ces cerfs-volants qui jusqu'ici semblaient uniquement consacrés à l'amusement des enfants.

Je n'ai point vu le gros in-4° imprimé à Rome sur le dernier embrasement du mont Vésuve, mais j'en ai reçu une relation aussi in-4° imprimée à Naples dont l'auteur est M. Mécali. Je n'ai pas encore eu le temps de la lire ; on m'en a dit ce que vous me dites de l'autre que si elle était réduite à ce qui y aurait dû entrer, qu'on en aurait considérablement diminué l'étendue.

M. de La Condamine n'est nullement en chemin pour l'Italie. Je n'ai pas ouï dire qu'il eût l'intention

(1) Romas (de) ignorait à cette époque que Francklin eût fait pareille expérience.

de faire ce voyage, mais il peut très bien l'avoir eue sans que je l'ai su.

M. de Boze continue d'être dans un état déplorable, paralytique des jambes et des cuisses ; sa tête est bonne, mais il regarde sa fin comme prochaine. Le catalogue de sa bibliothèque va être rendu public au premier jour, et cette collection de tant de livres choisis et rares sera mise en vente en détail après les vacances, si elle n'est pas achetée en entier avant ce temps-là.

Ne vous lassez point d'assurer M. le marquis Maffei de mon respect.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait et tendre attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXIX.

A Paris, ce 10e décembre 1754.

J'ai peur, Monsieur, que la *Connaissance des temps* de 1755 ne vous soit pas rendu d'aussi bonne heure que l'a été celle de 1754, M. Bertrandi, anatomiste de Turin, qui se chargeait d'y faire parvenir à M. Allione mes paquets, étant actuellement à Londres pour plusieurs mois. Je me détermine donc de la faire partir pour Rome à l'adresse du père Mazzoleni, quoique je sache que les occasions de vous faire

parvenir des paquets se présentent à lui fort rarement.

Vous m'aviez prévenu sur l'état déplorable de M. le comte Zinanni, et j'étais en quelque sorte préparé à la nouvelle de sa mort, lorsqu'une lettre de M. son neveu me l'apprit. J'y ai été très sensible ; c'était un savant très estimable, et qui m'avait donné bien des marques de son amitié ; aussi lui étais-je très attaché. Vous avez prévenu la prière que je vous aurais faite en m'associant pour l'impression de ses ouvrages ; tout ce qui m'embarrasse est de trouver une voie de vous faire remettre la somme que doivent payer les associés. Sauriez-vous m'en indiquer une? ce serait une obligation de plus que je vous aurais. Vous avez dû recevoir de moi une lettre dans laquelle je vous marquais la grande perte que nous avions faite, qu'après bien des souffrances, M. de Boze, nous avait été enlevé les premiers jours de septembre de 1753. Ça été un terrible coup pour moi qui avais été lié avec lui d'une amitié qui ne s'était jamais démentie, pendant plus de quarante ans. Cette lettre aurait-elle été perdue ? Elle accompagnait autant que je m'en puis souvenir le catalogue de la belle bibliothèque de cet illustre défunt dont vous m'aviez paru être extrêmement curieux. Je remis le paquet à ce M. Bertrandi dont je vous ai parlé, pour vous le faire parvenir par le canal de M. Allione. Ce catalogue ne serait pas encore entre vos mains. Vous me demandez le sort de ce recueil qui contenait tant de livres rares, il a été acheté par deux particuliers, M. de Costes, président au Parlement, et M. Boutin, maître de requêtes, qui en ont donné quatre-vingt et

quelques mille livres. Après en avoir pris et partagé entre eux ce qui leur convenait, ils vont faire vendre le reste dont ils ont fait dresser un catalogue qui porte encore le titre de bibliothèque de M. de Boze.

Votre nouveau volume des plantes du Véronais m'a été apporté depuis mon retour de Poitou ; c'est pour moi un présent précieux qui montre bien la fécondité du pays que vous habitez en plantes, mais qui montre encore mieux que vous n'avez épargné ni soins ni fatigues pour les trouver, et que vous avez des yeux auxquels il n'en est point que leur petitesse ait pu dérober.

Combien de remerciements, n'ai-je pas à vous faire à la fois ! Je vous en dois encore beaucoup pour la boîte de pétrifications que vous m'aviez annoncée dès le mois de février dernier. M. Allione a saisi l'occasion du nonce qui va à Bruxelles, qui a bien voulu se charger de me l'apporter. Je l'ai trouvée chez moi à mon retour de Poitou. Elle contient des choses curieuses et bien conditionnées, entr'autres le crabe de mer. Il m'avertit que j'ai oublié de demander à M. du Hamel le pays des écrevisses grandes comme une moitié de coque de noix qu'il a données à M. le marquis Sagramoso.

M. le marquis d'Aubays m'a fait l'honneur de venir dîner chez moi, il y a quelques années avec M. de Boze, il devait y revenir souvent ; cependant je ne l'ai pas vu depuis. C'est un fort galant homme, mais on m'a dit qu'il ne finissait rien et on m'a ôté toute espérance de tirer de lui ce que vous en souhaitez.

La philosophie semble avoir fait plus de progrès en France qu'en Italie. Il n'y a guère ici que ceux

pour qui les livres seraient inutiles, qui ne lisent point, à qui il fût besoin de prouver que le diable n'a pas de pouvoir sur les corps, et qu'il fallût désabuser de la magie.

Je ne cesse de regretter de ce que le commerce d'ici à Vérone n'est pas mieux établi et de n'avoir pas des occasions fréquentes de vous renouveler les assurances du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Je vous prie de ne pas laisser oublier à M. le marquis Maffeï ma vénération pour lui.

XXX.

A Paris, ce 10e août 1755.

Personne, Monsieur, ne sait mieux que moi ce que coûte la perte d'un ami, à un bon cœur ; j'en ai fait une épreuve assez récente, par un de plus de quarante ans qui m'a été enlevé le premier jour de carême ; j'ai donc été plus en état que qui que ce soit de juger de l'affliction dans laquelle vous a plongé la perte que vous avez faite de M. le marquis Maffei qui est si généralement et si justement regretté par toute la république des lettres. Dans quel genre n'a-t-il pas travaillé pour elle avec succès ? L'admiration et la vénération dont j'étais rempli pour lui,

suffiraient pour me rendre extrèmement sensible à sa mort, mais j'en suis encore beaucoup plus touché par la part que me fait prendre à votre douleur, le parfait et tendre attachement que je vous ai voué pour toute ma vie. Les lieux où vous aviez été conduit par votre amitié pour lui, vont, ce me semble, vous devenir insupportables. Ne penserez-vous pas bientôt à vous en éloigner pour revenir dans votre patrie ? Vous avez donné assez d'années à l'Italie ; que la France vous possède à son tour ; venez vous y fixer. Je serai enchanté quand je pourrai de vive voix vous exprimer le dévouement avec lequel je me fais gloire d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

A Paris, ce 27e avril.

Il y a trois semaines ou environ, Monsieur, que la lettre précédente est écrite et j'ai reçu la vôtre du 20 février avant que le paquet dans lequel la mienne devait être mise, eût été fermé. Diverses circonstances ont empêché que je n'aie pu y joindre plus tôt ce que je vais vous écrire. J'ai passé près de quinze jours à prendre des remèdes, même assez violents pour rétablir mes jambes qui avaient cessé de se prêter avec leur facilité ordinaire aux mouvements que j'ai coutume d'en exiger. Les remèdes leur ont rendu leur ancienne vigueur sans avoir sensiblement affaibli le reste de ma machine ; j'ai actuellement

lieu d'être content de l'état de ma santé, dont je profite pour vous marquer combien j'ai été touché de ce que la perte de M. le marquis Maffei n'avait pas été la seule dont vous ayez été accablé. C'en est trop et beaucoup trop, d'avoir eu à soutenir de plus celle de Madame votre mère. Je prends à l'une et à l'autre plus de part que je ne puis vous l'exprimer. Je suis très flatté de ce que M. le neveu de M. le marquis Maffei veut bien être héritier des sentiments que son respectable oncle avait pour moi ; je vous prie de lui en témoigner ma reconnaissance et l'assurer qu'on ne peut être plus sensible que je le suis, aux offres de services que vous m'avez faites de sa part. L'Académie des inscriptions n'a garde de manquer de payer le tribut de louanges qu'elle doit à un savant aussi célèbre qu'était M. le marquis Maffei. M. de Bougainville, en qualité de secrétaire est chargé de faire son éloge dans une assemblée publique ; il ne saurait avoir les mémoires sur lesquels il doit composer, de meilleure main que de la vôtre ; personne n'a mieux connu que vous cet homme rare. Je joins à cette lettre la note des articles qu'a dressée M. de Bougainville et sur lesquels il vous prie de lui envoyer des instructions. S'il les reçoit assez tôt, il composera son éloge pour la rentrée de la Saint-Martin, sinon ce ne sera que pour celle de Pâques de l'année prochaine. Je crains pour la lenteur avec laquelle tout ce que vous m'envoyez, m'arrive; si vous pouviez faire rendre le paquet à Rome, et qu'on mît l'adresse de la dernière enveloppe à M. de Gerseuil, intendant des postes et relais de France, je serais sûr que le paquet ne tarderait pas en route, de Rome ici.

Je voudrais bien que Paris eût à vous offrir quelque place capable de vous déterminer à quitter l'Italie à laquelle je crois apercevoir que vous tenez beaucoup. Je serais enchanté d'avoir de fréquentes occasions de vous parler de vive voix du tendre et parfait attachement avec lequel je me fais gloire d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXXI.

A Réaumur, Bas-Poitou, ce 29 septembre 1755.

Je dois dissiper, Monsieur, le reste des obligeantes inquiétudes que vous me paraissez avoir sur l'état de mes jambes, puisque c'est moi qui vous les ai données ; dès le mois de juin que j'ai été passer dans le Maine, dans une très jolie terre qui m'est venue du legs que m'a fait l'ami que j'ai perdu, elles ont fourni à des promenades de trois à quatre heures de suite sans exiger que je leur donnasse de repos ; et elles continuent à me servir aussi bien. On ne doit pas être mécontent, quand on en a de telles à mon âge. Je fais exactement les remèdes qu'on m'a prescrit de prendre chaque mois, et je m'en trouve bien.

Le temps où je puis me promettre le plaisir de vous voir, me paraît encore bien éloigné ; vous vous croyez obligé de donner encore un an à l'Italie ; c'est

par la Suisse que vous vous proposez de vous rendre à Nîmes, où j'ai peur que vous ne soyez retenu trop longtemps par les soins que demanderont de vous les biens que M. votre oncle vous a laissés. Je me réjouis de ce qu'ils vous ont mis dans cette situation d'indépendance si précieuse à un philosophe, mais je me réjouirais bien davantage, si je voyais le terme où est fixé votre premier voyage de Paris, et que ce terme ne fût pas aussi éloigné que j'ai lieu de le craindre. J'aime à croire que toutes les pièces que vous avez rassemblées pour composer votre cabinet d'histoire, et tous vos livres que vous avez fait partir avec tant de courage, sont actuellement arrivés à bon port. Quel dommage si de pareils trésors étaient tombés entre les mains des corsaires!... Ce n'est pas à ceux de cette espèce qu'ils en veulent ; l'usage qu'ils eussent fait des pétrifications, eût été de les rendre à la mer d'où elles sont sorties depuis tant de siècles.

Le mémoire, Monsieur, que je vous avais demandé pour fournir à M. de Bougainville, des matériaux pour l'éloge de l'illustre M. le marquis de Maffei ne lui sera d'aucun usage. Une santé déplorable l'a obligé de se démettre de la place de secrétaire de l'Académie des belles-lettres ; quoique très jeune, il était tourmenté, depuis plusieurs années, par un asthme des plus fâcheux, qui pendant plusieurs semaines le mettait hors d'état de travailler, de parler et de voir qui que ce soit. Les suites en ont été une étisie qui lui laisse à peine un souffle de vie. Les médecins lui ont prescrit de ne point parler, de ne point écrire, de ne point lire ; ils lui eussent

défendu de penser, si l'âme pouvait cesser d'être pensante. Quelque vigoureux que soit ce régiment, il ne l'est pas trop pour son malheureux état : sa place a été remplie par M. Lebeau qui jouit de la santé la plus vigoureuse. Ce sera à lui que je remettrai le mémoire que je vous ai demandé, si vous me l'adressez, mais à qui que ce soit que vous l'adressiez, il lui sera sans doute remis. M. Lebeau est professeur de rhétorique très capable de mettre bien en œuvre les matériaux qui lui seront fournis. Personne n'est en état d'en donner de comparables à ceux que l'on doit attendre de vous, qui avez vécu tant d'années avec cet homme célèbre, et pour qui son âme n'avait rien de caché.

Quand pourrais-je vous dire de vive voix que j'ai l'honneur d'être avec le plus parfait et le plus tendre attachement, Monsieur, votre très humble serviteur?

De Réaumur.

XXXII.

A Paris, ce 18 décembre 1755.

Malgré, Monsieur, les espérances que vous m'aviez données d'un prochain retour en France, n'ayant reçu aucun avis de votre départ d'Italie, une lettre du père Mazzoleni du 25 novembre, me marquant que dans une des miennes du 29 septembre, il en avait trouvé une pour vous qu'il vous avait envoyée à Vérone par la poste, j'étais bien éloigné de m'attendre au vif plaisir que j'eus hier lorsqu'après avoir ouvert celle que je reçus de vous, je la vis datée de

Nîmes. Vous voilà donc enfin rendu à votre patrie, après une absence de plus de vingt ans. Il s'en faut bien que vous ne soyez encore autant rapproché de moi que je le souhaiterais. Mais c'est beaucoup de ce que vous êtes en lieu d'où je recevrai de vos nouvelles de plus fraîche date et où vous aurez une toute autre facilité à m'en donner. Je me flatte qu'il n'est guère possible qu'il ne vous prenne envie de venir faire un voyage à Paris, et cette envie sera tout autrement aisée à contenter que lorsque vous étiez en Italie. Trompez-moi comme vous l'avez fait par le lieu d'où votre lettre est datée ; je serai comblé de joie, si on venait m'annoncer que c'est M. Séguier qui demande à me voir.

Le misérable état de santé de M. de Bougainville l'a obligé, tout jeune qu'il est, à se démettre de sa place de secrétaire de l'Académie des belles-lettres, avant les vacances. Le plus cruel de tous les asthmes le tient prêt à expirer pendant plusieurs semaines de suite et le réduit à être une espèce de squelette. M. Lebeau, de la même Académie, et qui a ci-devant professé la rhétorique au collège des Grassins, lui a succédé ; les mémoires que vous aviez envoyés à M. de Bougainville, lui ont été remis, et il les a employés pour composer l'éloge de M. le marquis Maffei, qu'il lut à la rentrée de l'Académie.

Cet éloge fut très applaudi ; je ne l'ai pas entendu, mais je sais que M. Lebeau ne manqua d'avertir qu'il l'avait fait sur les meilleurs mémoires qu'il devait à un savant qui avait vécu plus de vingt années avec cet illustre défunt. Ces sortes d'éloges ne paraissent ordinairement que dans les mémoires de l'Académie.

Je vous félicite de ce que votre cabinet a été transporté si heureusement ; quelques mois plus tard il eût été exposé à des risques auxquels il eût difficilement échappé. Il eût passé en Angleterre, il eût pu y rester ou n'en revenir que bien mutilé !... Il va vous valoir des amusements dont vous êtes digne, et qui tourneront à l'avantage de l'histoire naturelle.

Votre attention à me procurer ce qui peut m'être agréable est toujours la même ; je vais lui devoir l'ouvrage de feu M. Zinanni. Apprenez-moi ce qu'il vous a coûté pour que je vous le fasse remettre.

C'est avec bien de la satisfaction que je pense que ce ne sera plus après un temps très long que vous parviendront les nouvelles assurances du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

De Réaumur.

XXXIII.

A Paris, ce 1er mars 1757.

La lettre, Monsieur, que vous avez remise pour moi à M. Ménard, a été égarée parmi les papiers, et ce n'est que depuis peu de jours qu'on l'a trouvée et que j'ai eu le plaisir de la recevoir. La boîte dans laquelle vous aviez mis un crabe pétrifié dont vous avez cru m'être redevable pour acquitter votre promesse, n'a pas eu le même sort : M. Ménard m'apporta la boîte peu de jours après son arrivée dans laquelle le crabe n'a nullement souffert ; il est arrivé

très bien conditionné et tel que vous me l'aviez promis. Je vous en fais bien des remerciements ; si je suis riche, Monsieur, vos présents n'ont pas peu contribué à me le faire devenir... Mes cabinets n'ont pas cependant de cette mine de fer du Bergamasque, ni de celle de plomb du Vicentin que vous m'offrez, et je les y verrai avec plaisir, lorsque je vous les devrai. Si le hasard, d'accord avec votre bonne volonté pour moi, vous donne occasion de me faire quelque envoi, vous pourrez me le faire parvenir, vite et franc de port, en le mettant à l'adresse de M. Janel, intendant général des postes et relais de France ; M. Janel a, pour me les faire rendre, la même exactitude qu'ont eue ses prédécesseurs.

On a eu soin de vous mettre dans la *Connaissance des temps* de cette année : demeurant à Nîmes ; une partie des Académies qui se sont parées de votre nom, seront nommées dans la première qui paraîtra au jour ; la liste en serait trop longue si toutes celles d'Italie y étaient citées.

Après avoir été absent de votre patrie pendant tant d'années, il a été naturel d'imaginer que vous aviez trouvé des choses sans nombre qui demandaient à être mise en ordre et non pas seulement celles de pure curiosité ; que bien des affaires ont demandé vos jours et vos attentions ; c'est ce qui me rassurait sur votre long silence. Je suis enchanté de ce que vous me faites entrevoir un avenir où vous partageriez votre temps entre votre patrie et Paris ; que j'aurai de plaisir quand je pourrai vous assurer ici de vive voix de la grande estime et du parfait attachement avec lesquels je serai toujours tant que je

vivrai, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXXIV.

A Paris, ce 30 mars 1757.

Dans la promptitude, Monsieur, à me faire parvenir les échantillons de mines pour lesquels je vous avais marqué quelque curiosité, j'ai bien retrouvé cette disposition à me procurer tout ce que je vous marquais désirer lorsque vous étiez en Italie ; aussi me suis-je flatté que vous seriez le même pour moi partout. Ma boîte dans laquelle étaient ces échantillons était en bon état, et aucun n'a souffert de la route ; vous aviez su les trop bien assujettir pour que les ballottements aient pu leur nuire.

Il m'a paru qu'il valait mieux vous envoyer le livre de M. Brisson (1) sur le règne animal que le titre de cet ouvrage ; et j'ai honte de ce qu'il a fallu que c'eût été vous, qui m'ayez fait penser qu'il était du genre de ceux que vous rassemblez, et dont vous êtes bon juge.

Je me reproche de ne vous l'avoir pas envoyé dès qu'il a paru au jour. Il est vrai qu'un des bonheurs d'être à Paris est d'y trouver les livres dont on a besoin, et qu'il y en a toujours beaucoup qui manquent dans

(1) Regnum animale in classes novem distributum, sive synopsis methodica, sistens generalem animalium distributionem — Parisiis, 1756, in-4°

les villes des provinces. Que cette raison contribue à vous déterminer à venir passer au moins quelques mois chaque année, et joignez-y celle du plaisir que vous me procurerez lorsque je pourrai vous y faire mes remerciements, et vous dire de vive voix combien est parfait et tendre l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

DEUXIÈME SÉRIE.

Nous comprenons dans la deuxième série la correspondance de Réaumur avec Jean-Baptiste Ludot, physicien, avocat au parlement de Troyes, né en 1703, mort en 1771.

D'après une note de Ludot, la correspondance de ce savant avec Réaumur aurait commencée en 1749, par l'envoi que celui-ci lui aurait fait de son ouvrage sur l'élevage des poulets. Ludot aurait présenté quelques observations auxquelles Réaumur répondit le 27 janvier 1750. Nous n'avons pas cette première lettre.

La Bibliothèque de la ville de Troyes possède un fonds de manuscrits très importants, mais non classés, provenant de Ludot. Nous y trouverons peut-être les lettres qui nous manquent et qui feront alors l'objet d'un supplément.

XXXV.

A Paris, ce 29e mars 1750.

Quand je reçois, Monsieur, une nouvelle lettre de vous, je ne manque pas de me faire le reproche d'avoir mis votre disposition à m'obliger à une telle épreuve, de vous avoir engagé à faire pour mon instruction, des longues et de curieuses dissertations. Car toutes vos lettres sont de vraies dissertations, mais qui ont la douceur d'une conversation dans laquelle j'ai le plaisir de vous entendre causer et il ne me manque que de pouvoir vous répliquer. En les lisant, j'oublie le reproche que je m'étais fait, le temps qu'elles ont dû vous coûter et je ne puis ne pas continuer de souhaiter que vous vouliez bien ne vous pas lasser d'employer ainsi pour moi vos heures de loisir. Il ne me reste que le regret de ne pouvoir donner à mes réponses l'étendue qu'elles devraient avoir et de les réduire à vous faire de très sincères remerciements.

Ne craignez aucune indiscrétion de ma part ; je serais bien blâmable, s'il m'arrivait de faire de vos lettres un usage que vous ne voudriez pas qui en fût fait. Votre Directeur de la monnaie, et tous les autres habitants de Troyes ignoreront que vous m'écrivez dès que vous ne voulez pas qu'ils le sachent (1).

(1) Les biographes de Ludot nous apprennent que ce savant ne signait pas ses mémoires et abandonnait ses ouvrages à quiconque voulait s'en emparer. Il semble des termes de la lettre que nous publions, qu'il craignit, en s'affichant, quelque jalousie ou quelque procédé fâcheux de la part de ses concitoyens.

Je voudrais pourtant qu'il me fût permis de faire part au public de quelques-unes de vos remarques, en lui apprenant que je vous les dois, j'en parlerais sur un ton qui ne vous ferait regarder que comme un critique doux et officieux, ou plutôt qui ne vous ferait point regarder comme critique, mais comme un savant qui communique ses connaissances avec le plus grand désintéressement.

La suite des remarques que vous me promettez, achéveront de me mettre en état de rectifier et d'éclaircir les endroits de mon ouvrage qui demandent à être revus ; vous me faites voir que mes idées n'ont pas toujours été assez développées. Je pense par exemple comme vous par rapport au peu d'envie de couver que montrent la plupart des poules d'une basse-cour; je suis persuadé que si elles n'y vivaient pas en si nombreuse compagnie, que si elles avaient chacune leur nid, que si on ne leur enlevait point journellement leurs œufs, que toutes ou presque toutes demanderaient à couvér ; que c'est la façon dont nous les faisons vivre qui leur en ôte le goût ; mais voulant en avoir beaucoup et profiter de leurs œufs, nous sommes contraints de les faire vivre d'une façon qui ne les porte pas à se livrer à la multiplication de leur espèce. Il ne serait pas aussi aisé de voir pourquoi celles qui devraient leur naissance à la chaleur du feu ordinaire, à celle du fumier, à celle d'un autre oiseau, n'auraient constamment aucune volonté de couver, pourquoi la chaleur propre à les faire naître, les ferait naître avec des inclinations différentes de celles de leurs semblables.

Il faut bien qu'il manque quelque chose à l'expli-

cation que j'ai donnée, de la manière dont le poulet conduit le travail qui doit lui procurer la liberté de sortir de sa prison, puisque ce que j'en ai dit, vous a fait trouver de la difficulté à concilier le discours avec les figures. Il me semble néanmoins qu'en supposant l'œuf posé à plat, et le supposant même tenu en l'air, que le poulet des figures tourne de gauche à droite dans les figures en allant de 7 vers 6, tant par rapport au spectateur que par rapport à lui-même ; quelque chose que je fasse, je ne puis voir la chose autrement, ni sentir en quoi il y a de la difficulté.

Une *bonne maison rustique* serait véritablement un ouvrage très important, mais elle ne pourrait être que celui de bien des années ; combien n'y aurait-il pas d'expériences à faire ? Tout demanderait à être vu et éprouvé de nouveau, il n'y aurait pas à mon sens d'ouvrage plus digne de l'Académie des sciences et je désirerais comme vous qu'elle s'en voulût charger.

Il est réel qu'il y a une castration des poulettes ; je l'ai vu faire devant moi sans avoir pu assez savoir de quelle partie avait été pris le morceau de chair qui avait été emporté. Il aurait fallu ensuite ouvrir une poulette, je ne l'ai pas fait. On a en vue par cette opération d'empêcher les poulettes de pondre. S'il y en a qui pondent, ce sont celles apparemment sur lesquelles l'opération a été mal faite. Il en est de celles-ci comme de ces prétendus chapons qui cochent les poules. Vous parlez de la castration des femelles des quadrupèdes comme si elle n'était pratiquée sur aucune de celles-ci. Est-ce qu'on ne fait pas cette opération dans votre pays sur les truies ? On en fait

souvent usage en Poitou et c'est ce qu'on y appelle *senner* les truies.

Je ne doute pas que la poulette qui n'aurait jamais vu de coq, ne pondît des œufs. J'en ai un exemple dans une poule sortie d'un œuf couvé par des pigeons, et élevée à Paris dans un troisième étage où elle n'avait de commerce ni avec coq ni avec poule quelconque. Elle me fut donnée par sa maîtresse chez qui elle pondait comme font les autres ; elle me fut donnée parce qu'elle était de fort bonne compagnie. Les perroquets femelles pondent sans mâle.

On nomme en Poitou *vendangerons* (1), ces insectes qui s'attachent aux poulets qui courent dans les herbes et surtout dans les mercuriales ; j'ai vu des lapins qui en avaient des plaques grandes comme une pièce de 24 sols. Ces insectes n'épargnent point les hommes. On n'en trouve point aux environs de Paris.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance et un parfait respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Je n'ai point vu deux ventricules aux œufs qui n'avaient qu'un jaune ; le fait ne me paraît pas cependant impossible.

(1) Ou *rougeroles* ou leptes automnaux. Genre Leptus de l'ordre des arachnides. Voir la lettre suivante.

XXXVI.

A Paris, le 3e mai 1750.

Il me serait difficile, Monsieur, ou plutôt impossible de regarder, ainsi que vous l'exigez, *vos écritures comme sans conséquences*. Elles en ont d'utiles pour moi ; mais je puis profiter de la permission que vous me donnez de ne vous pas faire des réponses aussi promptes et aussi étendues que je le devrais et que je le ferais, si mes occupations me laissaient plus de temps, dont je pusse disposer. Quand votre loisir vous permettra de m'écrire ce qui vous reste à me dire de la nourriture des poulets, vous achèverez de me donner des éclaircissements et des vues dont je pourrai profiter dans la nouvelle édition qu'on va donner de l'art de faire éclore et d'élever les oiseaux domestiques.

L'histoire des rougeroles ou vendangerons ne m'est pas encore assez connue, je me propose, toutes les vacances, de l'étudier et je ne le fais pas. Je voudrais faire passer de ces insectes de dessus une plante sur un poulet, observer la rapidité de leur multiplication et s'il était possible de voir quelque chose sur la manière dont elle se fait. Je souhaite que vous ayez des occasions de les observer. Ces insectes qui vivent sur les plantes et sur les animaux, qui s'accommodent de pâtures aussi différentes que sont le suc des herbes et notre sang, mériteraient (d'être) plus connus que nous ne pouvons espérer qu'ils le seront, à cause de leur extrême petitesse.

Accoutumé, Monsieur, comme vous l'êtes, à analyser les idées et à n'en recevoir que d'exactes, le ton imposant avec lequel M. de Buffon en avance de si étranges, ne suffisait pas pour vous les faire recevoir. Si vous avez lu son premier volume, vous n'en aurez pas été plus content que du deuxième. Les trois ensemble ne sauraient que nuire aux progrès de l'histoire naturelle et de la physique en général, si les propositions qui y sont avancées étaient adoptées. Mais j'apprends de toutes parts qu'il s'est levé un cri contre cet ouvrage, qui doit faire juger que les suites n'en sont pas à craindre. D'ailleurs on n'a pas grande confiance dans les faits que l'auteur rapporte, lorsqu'il les a vus seul.

Je voudrais savoir faire faire de nouveaux germes, mais je vous avouerai que les moyens m'en sont totalement cachés. Je ne puis rien vous dire de mes mariages des poules et coqs qui diffèrent par excès ou par défauts ; ce que j'en dirais serait insuffisant, si je n'employais à le donner une dissertation assez longue.

Il m'est bien démontré que ce j'ai dit du poulet qui tourne de gauche à droite n'a pas été nettement expliqué, puisqu'il vous a paru et aux personnes que vous avez consultées, que le tournoiement devrait être regardé comme fait dans un sens contraire à celui où je le fais faire. Toute équivoque eût été ôtée, si j'eusse assez fait sentir que le poulet dont je parle est dans le cas de votre troisième figure, que le dos du poulet est du côté du ventre du spectateur, que si le bec était tiré de dessous l'aile et le col redressé, que le spectateur ne verrait que le derrière de la tête.

Votre délicatesse à ne point blesser se montre bien dans l'attention que vous avez eue à ne point laisser soupçonner à vos pères de l'oratoire que j'avais donné lieu à la difficulté que vous leur proposiez d'éclaircir. Mais je ne vous cacherai point que je ne suis point mortifié, lorsqu'on me pense capable de me tromper, quoique je n'avance rien au public que je ne croie aussi vrai qu'il l'est que j'ai l'honneur d'être avec une parfaite et respectueuse estime, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXXVII.

A Paris, ce 1er mars 1751 (1).

Vous avez bien satisfait, Monsieur, la curiosité que vous m'aviez fait naître pour une notice des chenilles du saule et du peuplier, par celle que vous m'avez envoyée par toutes les pièces exactement numérotées dont vous l'avez accompagnée, et par les observations et descriptions que vous y avez jointes ; ces observations et ces descriptions vous auraient coûté beaucoup de temps ; n'eussiez-vous eu qu'à les écrire à plume courante, elles fourniraient plusieurs feuilles

(1) M. Ludot, dans une note, nous indique, après cette date, deux lettres que nous n'avons pas : l'une du 30 juin, *sur la volaille ;* l'autre du 14 août 1750 « sur divers sujets, entre autres sur la chenille du laitron qui se forme une coque épaisse dans la terre. »

d'impression. Permettez-moi de vous avouer que quoique vous m'assuriez que vous êtes peu actif, que vous m'avez paru l'être extrêmement, toutes les fois qu'il s'est agi de me faire part de connaissances que vous saviez que je désirais avoir. Si ce n'est que pour moi que vous êtes actif, ma reconnaissance n'en doit être que plus grande. Quoique cette notice des chenilles du saule et du peuplier soit déjà ample, je vois que vous vous proposez de la rendre plus étendue dans la suite. Ceux qui étudient l'histoire des insectes seront fort contents d'en avoir une semblable par rapport aux arbres des espèces les plus communes. Il leur serait agréable de connaître toutes les chenilles qu'ils peuvent se promettre de trouver sur le chêne, sur l'orme, sur le tilleul, etc.

Il vous sera bien aisé, Monsieur, de vous assurer si les chenilles dont vous voudrez me gratifier dans la suite, et que vous aurez tenues pendant quelques jours dans l'esprit de vin, conserveront jusqu'à ce qu'elles me soient remises la couleur qu'elles avaient lorsqu'elles ont été tirées de la liqueur, car ce n'est que pour la couleur que je suis inquiet. J'en ai eu de très grosses qui, mises à sec, sont noircies en peu de temps; pour leur forme, elle n'en souffrira pas, surtout si, avant que de les faire partir, elles sont mises dans du coton imbibé d'eau-de-vie; d'ailleurs je ne dois pas vous laisser ignorer qu'elles ne me parviennent pas aussi vite qu'elles feraient, si je ne songeais pas à m'en épargner le port; malgré la bonne volonté de M. d'Osembray, des circonstances font qu'il ne me les peut faire remettre quelquefois que deux ou trois jours après leur arrivée.

Je n'ai pas manqué de faire part à M. de Mairan des deux phénomènes de congélation dont vous m'avez envoyé la description. Ils nous ont paru à l'un et à l'autre très singuliers, et le paraîtront à tout physicien. Il m'a chargé de vous en faire ses remerciements et de les accompagner des assurances de la grande estime qui vous est due. Mais il ne prévoit pas qu'il puisse faire usage de faits qui n'ont été vus qu'une fois, ce qui empèche d'être assez instruit des vraies circonstances auxquelles ils sont dûs. Celui de la glace que j'ai divisée en baguettes verticales, pourrait probablement ètre revu, si on prenait le soin de former des tas de glace pareil à celui que vous aviez fait faire, sans prévoir le spectacle curieux qu'il devait vous offrir.

Vous m'avez, Monsieur, donné une bien mauvaise idée, sans chercher à le faire, des officiers municipaux de votre ville (1). S'ils étaient capables de connaître ce que vous valez, et s'ils savaient qu'il est glorieux à une ville d'avoir un savant tel que vous ; s'ils avaient pu connaître combien vos lumières leur eussent pu être utiles, même par rapport aux travaux qui vous ont causé des tracasseries très désagréables, et dont je suis véritablement touché, ils n'eussent eu garde de vous inquiéter comme ils l'ont fait. Il est fâcheux que cet ouvrage si mal conduit et dont vous avez à vous plaindre soit fini ; le remède à y apporter en devient plus difficile, car il le sera sans doute d'obliger à défaire un pavé qui est fait. Le mémoire que vous aviez envie de faire présenter au conseil, n'ob-

(1) Voir lettre XXXV.

tiendra rien du conseil, il sera sûrement renvoyé à l'intendant, c'est là le chemin ordinaire et dont on ne se départira pas. Il serait donc plus sûr de commencer par présenter le mémoire à l'intendant qui le recevra mieux qu'il ne le ferait, s'il paraissait qu'on a voulu se dispenser de le faire passer sous ses yeux. Ce n'est pas le conseiller d'état qui nous manque, s'il s'agissait de quelque chose qui regardât les ponts et chaussées en général, et non ceux d'une ville en particulier. M. Trudaine ferait assurément tout ce que la justice lui permettrait de faire. Je puis compter sur son amitié pour moi. Mais ici ce ne sont pas des ouvrages faits aux dépens du roi ; si vous ne pouvez pas engager vos officiers municipaux à un accommodement qui vous satisfasse, et qui serait convenable au repos dont vous avez besoin de jouir, il me paraît donc qu'il faut encore revenir à présenter une requête à M. l'Intendant. Vous pourriez dans ce cas m'en envoyer une copie et je tâcherais de trouver des recommandations auprès de M. de la Châtaigneraye, mais je vois que tout cela vous engagerait à des discussions qui vous seraient désagréables. Je me trouverais heureux, si je pouvais vous les épargner ayant l'honneur d'être avec un parfait et respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXXVIII.

A Paris, ce 9 février 1752 (1).

Votre lettre, Monsieur, ne m'a été envoyée de chez M. d'Onsembray qu'après y être restée pendant quelques jours et c'est ce qui est cause que je ne vous fais pas une aussi prompte réponse que vous deviez l'attendre. C'est avec une continuation de reconnaissance que je vois que vous ne cessez d'être occupé à me faire des récoltes instructives d'insectes. Personne ne me paraît mériter moins que vous, les reproches que vous vous faites de stérilité et de négligence. Mais n'êtes-vous point un peu coupable d'irrésolution quand il s'agit d'entreprendre le voyage de Paris ? Vos projets des années précédentes qui n'ont point été suivis d'exécution ne me permettent pas de me livrer assez à l'espérance de recevoir de vos propres mains les chrysalides que vous m'avez destinées ou des papillons qu'elles vous auront donnés ; j'aurais pourtant bien à me plaindre, si après m'avoir donné un avant goût de ce plaisir, vous m'en priviez.

Le désir que j'aurais de seconder des vues aussi

(1) Nous trouvons dans les notes de Ludot l'indication des lettres suivantes qui nous manquent :

Du 5 avril 1751. Sur la manœuvre de la chenille du bouillon blanc pour la fabrication de la coque ; du 1er juillet 1751, sur différentes chenilles, sur la dissolution de la glace communiquée à l'Académie et sur les pavés ; — du 17 juillet 1751, sur les chenilles ; — du 25 novembre 1751, accompagnant l'envoi de la deuxième édition de l'*Art d'élever les poulets.*

louables que les vôtres et de M. Billet, me fait avoir de vrais regrets de ce que je n'ai rien à vous mander de plus à l'un et l'autre sur les deux espèces d'insectes des blés que ce que je lui en ai écrit. Je ne les ai jamais étudiés, je ne les connais précisément que de vue, rien ne m'a conduit à penser qu'ils soient la cause de la nielle des blés ; j'ai pourtant grande disposition à croire que cette poussière noire dans laquelle la substance blanche et savoneuse semble transformée, est occasionnée par des insectes ; je l'ai beaucoup observée pendant ces vacances avec les plus fortes lentilles, après l'avoir délayée dans beaucoup d'eau, elle m'a fait voir un très grand nombre de petits corps que leur figure avait fait juger à un de mes amis qui observait conjointement avec moi, des œufs d'insectes. Son idée m'a paru très vraisemblable, mais pour savoir si elle est vraie, il faut observer avec assiduité ces mêmes petits corps dans la saison où les grains de blés commencent à être attaqués de la nielle, il faut voir si alors la poussière noire se trouvera peuplée d'insectes aussi petits que ceux que les infusions de diverses natures font voir à milliers. Le semis qu'a fait M. Tillet le mettra à portée de tenter avec cette poudre noire des expériences qui pourraient donner de grands éclaircissements sur la cause à laquelle elle est due, il pourra en poudrer en différents temps divers pieds, et surtout en poudrer vers le temps où ils sont près d'entrer en fleurs, il verra si c'est un moyen de faire naître de la nielle dans les grains des épis. Ce temps de la fleur serait surtout celui où il conviendrait d'observer les différentes parties des épis au microscope et d'observer

des infusions des épis avec l'eau ordinaire, car si la nielle est occasionnée par des insectes, j'appréhende fort qu'ils ne soient de ceux qui par leur extrême petitesse échappent aux meilleurs yeux, s'ils n'ont point recours à des verres qui grossissent. Je m'étais proposé de faire les expériences dont je viens de parler et je serais charmé que M. Tillet veuille bien s'en charger. Je vous prie de lui faire mille assurances d'estime de ma part et lui dire que je me réjouis de le voir occupé de recherches utiles à la société.

La recherche de la courbe où le froid nécessaire pour conserver la neige règne en toute saison, depuis les Pôles jusqu'à l'Equateur, ne peut manquer de nous paraître très curieux à M. de Mairan et à moi, il ne m'est pas resté d'idée de ce que nous en pensâmes de plus alors l'un et l'autre ; il nous parut cependant qu'elle n'était pas assez nécessairement liée avec la question de la formation de la grêle, et il nous parut comme à vous que beaucoup de données manquaient pour la résolution de ce problème : on ne peut se la promettre que quand on aura fait la curieuse suite d'expériences que vous proposez sur les variations de la température de l'air à différentes hauteurs. Elles sont assurément très intéressantes, mais comme elles n'ont aucun objet d'une grande utilité qui en puisse revenir, je ne vois guère d'apparence, vu les dépenses et les sujétions qu'elles demanderaient au moins pendant une année et en différents temps, qu'on puisse se promettre qu'elles soient exécutées de longtemps. Ce ne sera que lorsque quelque souverain passionné pour la physique sera touché des connaissances qu'elles pourraient donner. Il serait pourtant

important que le public fut instruit, par un mémoire, de la manière dont elles pourraient être faites et dont elles mériteraient de l'être ; c'est-à-dire que le public fût informé de tout ce que vous m'en avez écrit.

Des hommes qui sont forcés de vivre dans des lieux escarpés et très élevés où ils manquent d'occupations, pourraient s'en faire une de suivre la marche du thermomètre. Ils pourraient même au moyen d'une corde à laquelle différents thermomètres fussent suspendus à des hauteurs différentes, faire des comparaisons de variations à ces différentes hauteurs. J'ai admiré l'esprit de discussion qui règne dans ce que vous m'en avez écrit, je m'en entretiendrai avec vous lorsque je jouirai de la satisfaction de vous assurer par moi-même de la très grande estime et du respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

XXXIX.

A Paris, ce 1er juillet 1753 (1).

J'ai fait porter, Monsieur, il y a une heure chez M. le chevalier Le Féron une longue boîte dans

(1) Ludot indique auparavant : lettres du 15 juillet 1752, sur la manœuvre du ver à soie pour percer sa coque ; du 21 août, du 8 novembre, sur l'ergot, sur les conseils que lui demandait Ludot à l'égard d'un séjour à Paris, et d'une place qui allait se trouver vacante à l'Académie des sciences ; — du 14 décembre

laquelle est bien assujetti le thermomètre que je vous ai marqué vous devoir envoyer ; trois tubes propres à faire des baromètres sont dans la même boîte : on vient de me la rapporter et on m'a dit que M. le chevalier Le Ferron était absent, qu'il ne reviendrait que dans huit à quinze jours. Le plus simple ne serait-il pas que je fisse charger cette boîte au carrosse de Troyes, car je suppose qu'il y en a un ? Marquez-moi votre intention.

Je me suis expliqué avec M. Bouguer ; il n'a pas songé à mesurer les degrés de la température de l'air à différentes hauteurs en même temps.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait et respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

XL.

A Paris, ce 21 novembre 1753.

Vous n'avez pas attendu, Monsieur, une prompte réponse à votre lettre du 6e de septembre ; je la reçus cependant à Paris quoiqu'il fut probable comme vous l'aviez pensé que je ne la recevrai qu'en Poitou ;

accompagnant un mémoire de M. de Mairan ; — du 31 mai 1753 : 1° au sujet d'un mémoire (de Ludot) sur l'arrachement des vignes ; 2° sur le thermomètre demandé par Ludot ; 3° sur l'avis qu'il donne à Ludot, qui parle de changer la direction de ses occupations « que le pli est pris, et qu'il ne renoncera jamais aux sciences ».

mais ce fut la veille de mon départ, au soir, dans un moment où des arrangements indispensables ne me laissèrent pas le temps de la lire; quoique de retour ici à mon ordinaire la veille de la Toussaint, je n'y suis fixé que d'aujourd'hui ; j'ai fait plusieurs voyages à la campagne et je ne suis de retour de chez M. Trudaine que d'hier au soir. A présent, Monsieur, que me voilà rendu à moi, je vous dirais que pendant mon séjour à Réaumur, j'y ai fait des observations tout-à-fait conformes aux vôtres, et je les ai faites sans chercher à les faire. Le thermomètre que je consulte est là attaché contre la tige d'un gros marronnier d'Inde. M. Brisson habite un donjon dont l'élévation est à peu près celle d'un troisième étage de Paris ; il y tient toujours un thermomètre en dehors d'une fenêtre exposée au nord ; plusieurs fois par jour et surtout le matin, à deux heures après-midi, et le soir sur les dix heures, il comparait le degré d'élévation du sien avec celui du mien. Dans les jours sereins, le sien a toujours marqué moins de chaud, l'après-midi, que l'autre, et plus de chaud le matin, et dans d'autres jours, il a trouvé des variétés semblables à celles que vous avez eues. Il me paraît donc que vous devez être content du parti que vous avez tiré de votre tour dont vous traitez la hauteur avec un peu de dédain, quoi qu'elle ait à peu près celle de nos tours de Notre-Dame. Vous êtes en état de faire un curieux et intéressant mémoire en y rapportant vos observations, leurs résultats et en y joignant les vues dont vous m'avez fait part, et qui doivent guider ceux qui voudront concourir avec vous à nous mieux éclaircir sur la marche

de la chaleur à différentes distances de la surface de la terre. Le nombre de ceux qui se plaisent à observer le thermomètre, s'est extrêmement multiplié et vous en devez trouver parmi eux qui répondront à l'invitation que vous leur aurez faite dans votre mémoire. Il pourrait être imprimé dans le second volume des *Mémoires des savants étrangers*, qui est actuellement sous presse ; et si vous l'aimiez mieux, si vous craigniez que cette impression ne se fît attendre trop longtemps, on pourrait le faire mettre dans le *Journal des savants*. Je ne désespère pas de vous trouver un observateur qui fasse des observations dans le clocher de Strasbourg le plus renommé de la France pour sa hauteur.

Vous ne vous êtes pas assez expliqué sur les expériences que vous avez commencées avec l'œther et avec l'huile de vitriol, pour que j'aie rien à vous répondre sur cet article. Je souhaite qu'elles aient eu des succès dont vous ayez été satisfait, et qui nous vaillent des connaissances nouvelles. J'ai déjà lieu d'en attendre de ce que vous m'annoncez de celle que vous avez faite avec l'huile de vitriol. Vous me l'avez rendue bien intéressante en me donnant l'espérance de vous la voir faire sous mes yeux ; mais voilà cette Saint-Martin pour laquelle vous vous proposiez de vous rendre à Paris, passée depuis plusieurs jours ; puis-je espérer que votre voyage n'en est que retardé, et que j'aurai sûrement le plaisir de vous assurer de vive voix du très parfait et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

XLI.

A Paris, ce 5 février 1754.

J'ai, Monsieur, été constitué malade par la médecine pendant 8 à 10 jours que j'ai passés en obéissant à ses ordonnances et je me suis bien trouvé de mon obéissance, car je jouis d'une très bonne santé. Il y a environ trois semaines que je me levai avec des jambes chancelantes et que j'eus toute la matinée un peu semblables à celles d'un homme ivre, n'ayant d'ailleurs aucun autre accident que celui de la langue un peu moins libre avec une tête très nette. On regarde ceci comme un avis salutaire, on me fit saigner et il ne faut pas me le reprocher, il y avait vingt-cinq ans que je ne l'avais été ; après avoir été purgé dans deux différents jours, on m'a fait prendre pendant deux autres jours les eaux de Balaruc ; tout cela a très bien réussi ; quand la faiblesse causée par les remèdes a été dissipée, mes jambes ont repris leur première vigueur ; mais il en est arrivé que je fais réponse à votre dernière lettre plus tard que je n'eusse souhaité et que je la ferai même trop courte parce qu'il faudrait la faire excessivement longue pour répondre à tous ses articles.

J'y ai vu avec plaisir vos différentes vues très étendues et fines, mais c'est avec regret qu'en la lisant j'ai perdu l'espérance de voir vos observations sur les variations du chaud et du froid, faites à différentes hauteurs de l'atmosphère, paraître bientôt au jour. Quoique le mémoire où elles se seraient trouvées

rapportées, eut été d'une longueur assez considérable, il eût pu avoir place dans le second tome des *Mémoires des savants étrangers* dont l'impression avance, ou si sa longueur l'eût demandé, on aurait pu le faire imprimer seul; un premier mémoire imprimé sur cette matière est la plus sûre voie et presque la seule de multiplier les observations, qu'il est à désirer qui soient faites.

Permettez-moi de vous dire que vous voulez du trop parfait et que la seule façon de l'obtenir est de laisser paraître un ouvrage en avertissant le public de ce qui y manque et de ce qu'on espère d'y ajouter lorsque les savants auront voulu concourir à fournir de matériaux pour le rendre meilleur, je vois d'ailleurs que vous êtes retenu par considération pour M. Tillet; plutôt que d'attendre qu'il ait donné des observations qu'il ne donnera peut-être pas ou qu'il ne donnera de longtemps, ne vaudrait-il pas mieux vous ouvrir à lui ? faire l'ouvrage de concert et y distinguer ce qui est propre à chacun de vous deux ? Croyez-vous qu'il fut blessé si vous lui offriez de donner cette tournure à votre ouvrage. Il ne le devrait pas être, et pourrait se plaindre avec raison, si après lui avoir laissé publier son ouvrage, vous veniez à en donner un ou vous relèveriez ce qu'il aurait de défectueux, et où vous supplériez à ce qu'il aurait d'imparfait. Vous avez été servi à souhait par la gelée et par la neige, si votre santé vous a permis de faire les expériences que vous aviez projetées. Ce n'est pas le seul intérêt que je prends à leur succès qui me fait désirer qu'elle ait été bonne, c'est le très parfait et respectueux attachement avec lequel je me ferai gloire d'être tant

que je vivrai, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XLII.

A Paris, ce 1er juillet 1754.

Quand je lis vos lettres, Monsieur, et quand je les relis, je ne les trouve jamais trop longues, mais je vois à regret que je ne puis leur faire des réponses aussi étendues qu'elles les mériteraient, que j'aurais beau à attendre que je n'en trouverais jamais le temps; votre dernière lettre, celle du 20 juin, m'inviterait à m'engager en plusieurs dissertations dont les sujets seraient fort intéressants ; sa longueur seule serait une bonne excuse de ce que vous me l'avez tant fait attendre, et vous en avez encore de meilleures dans toutes les expériences qui vous ont occupé, et de trop bonnes dans le dérangement de votre santé qui vous a obligé à avoir recours à trois saignées et à plusieurs médecines. Je me donnerai bien de garde de vous exciter à des excès de travail qui peuvent lui être contraires, je vous exhorterai même de n'en point prendre dont vous puissiez vous trouver fatigué, terme que vous me paraissez passer trop souvent.

Entre les expériences que vous avez suivies, il y en a plusieurs que vous ne m'indiquez point dont vous paraissez être content, et dont je le serai sans doute quand vous croirez qu'il sera temps de me les com-

muniquer ; celles qui ont eu pour objet de mieux observer que n'ont fait jusqu'ici les physiciens, ce qui se passe soit dans la formation, soit dans la fusion de la glace, sont intéressantes et délicates, et vous les avez faites avec une grande précision, puisque ç'a toujours été les balances à la main. Ces balances n'ont-elles point été employées pour vous assurer si ce qu'on nous a dit de si merveilleux de l'évaporation de la glace plus grande que celle de l'eau, et d'autant plus grande que le froid est plus grand, était exactement vrai? M. Baron nous a lu un mémoire dans lequel il a prouvé que cette évaporation n'avait aucunement lieu dans les endroits où l'air n'était point agité, qu'elle n'était point augmentée par le froid, et qu'elle n'arrive que lorsque la surface de la glace est balayée par le vent. Vous expliquez très bien le craquement et les fêlures d'un morceau de glace d'une figure qui tient de la sphérique, jeté dans une eau qui est à peu près au terme de zéro, par la comparaison du verre approché trop brusquement du feu ; mais il vous paraît rester à décider si, dans la glace, cet effet est dû à une augmentation ou à une diminution de volume. Il serait à désirer que le fait pût être décidé par l'expérience, mais jusqu'à ce qu'elle ait prononcé le contraire, je penserai que la glace, une fois glace, suit les lois des corps solides, qu'à mesure qu'elle se refroidit davantage, qu'elle perd de son volume ; c'est ce qui arrive au fer qui s'étant dilaté au moment de sa congélation, dès qu'il est congelé perd de ses dimensions pendant tout le temps que ses degrés de chaleur vont en diminuant. Je crois avoir dit, quelque part, que la cause à laquelle me paraît devoir être attribuée

l'augmentation de volume qu'acquiert le fer pendant qu'il se congèle, est l'irrégularité avec laquelle les molécules du fer perdent leur fluidité, à ce que quelques-unes plus proches du centre se figent, pendant que d'autres, plus proches de la surface, sont encore liquides, en ce que toutes ces molécules ne sont pas également fusibles ; il en résulte que la masse de fer devenue solide, est composée de lames, de grains qui ne sont pas touchés par leurs voisins dans toutes les parties de leur surface, entre lesquels il reste des vides, des intervalles réels ; c'est ce que la cassure d'une barre de fer met sous les yeux. Ces vides ne se trouvaient point entre les molécules du même fer pendant qu'il était en fusion.

Je n'ai pas actuellement des idées si nettes sur la cause des congélations opérées par des sels mêlés avec la glace. Je n'en ai sur cela que de très confuses et il me faudrait rétudier une matière que j'ai oubliée depuis bien des années, pour être en état de vous dire ce que j'en ai pensé autrefois. Ce n'est pas assurément pour vous faire un mystère que je vous tiens ce langage, et je crains encore moins que vous ayez pensé sur cela mieux que moi ; je m'en réjouirai très sincèrement. Mais je me souviens qu'un sel jeté dans l'eau qui est plusieurs degrés au-dessus de la congélation, la fait descendre de plus de degrés, que celle qui est proche de ce dernier terme ; ainsi il ne me paraîtrait pas surprenant que votre sel d'Epsom, fondu dans l'eau, opérât plus de degrés de refroidissement, qu'il n'en opère mêlé avec la glace.

Je n'ai pas assurément parlé assez exactement, quand j'ai laissé imaginer le degré qui opère la

congélation égal à celui de l'eau qui se congèle, ou de la glace qui commence à fondre.

Vous me donnez, Monsieur, de trop bonnes raisons qui vous autorisent à différer de publier vos observations sur les variations des degrés de chaleur à différentes hauteurs de l'atmosphère, pour que l'envie que j'ai de les voir devenir publiques, me fasse faire de nouvelles instances. Mais je souhaite que les difficultés qui vous arrêtent, soient bientôt levées ; j'ai perdu et je regrette au-delà de ce que je puis dire, le seul homme sur lequel je pusse compter à Strasbourg pour y faire les observations de ce genre que vous eussiez souhaité y être faites. J'ai perdu M. Bazin qui a été emporté par une jaunisse opiniâtre. C'était un vrai philosophe que j'aimais tendrement, de la bonne volonté, de l'exactitude, et de l'intelligence duquel j'étais bien assuré.

Le mémoire de M. Tillet est d'un très bon citoyen ; il m'a paru au-dessus des éloges que je lui ai donnés.

Ma santé à laquelle vous vous intéressez d'une manière si obligeante, s'est très bien soutenue au moyen de quelques remèdes de précaution que je compte de ne pas négliger à l'avenir. Ménagez bien la vôtre. Je le désire, plus que je ne puis vous le dire me faisant gloire d'être, avec un très parfait, tendre et respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XLIII.

A Montigny, près Nangis, ce 18e novembre 1754.

Je partis, Monsieur, le 7 de septembre, selon mon usage, pour le Poitou. La lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, le 5, ne me fut remise que le 6 au soir et cela dans un moment où il ne me fut pas possible de prendre, sur des arrangements qui ne pouvaient être différés, le temps de la lire en entier. Je n'ai pas eu encore celui de lui répondre comme elle le mériterait, et je ne prévois pas l'avoir sitôt. Je suis de retour à Paris de la veille de la Toussaint. J'ai fait depuis un premier voyage de campagne de huit jours et en voici un second d'à peu près de même durée chez M. Trudaine. Je retournerai demain à Paris, où je trouverai bien des choses accumulées pendant une longue absence, car il faut dater d'avant les vacances. Je ne puis cependant m'empêcher de vous dire que l'expérience de l'esprit-de-vin qui échauffe l'eau et qui augmente le froid de la glace, ou le froid de l'eau qui vient de la glace, qu'elle a fait fondre, est très curieuse, et que la cause de cette différence est très difficile à assigner. A présent que je ne suis plus occupé des congélations, mes méditations sur ce phénomène ne me conduiraient peut-être pas à l'expliquer ; et j'aimerais autant l'apprendre de vous que de la trouver moi-même ; ma paresse s'accommode très bien des sentiments qui me portent à souhaiter de vous devoir des connaissances.

Vous ne manquerez pas apparemment de répéter cet hiver les expériences sur l'évaporation de la glace, et j'ai lieu de croire que quand vous les aurez répétées, que vous serez d'accord avec M. Baron qui m'a paru avoir apporté aux siennes toute l'attention qu'elles demandaient. Tous les corps transpirent et il est le premier à en convenir, mais il s'agissait de s'assurer si indépendamment du mouvement de l'air extérieur, la glace perdait plus que l'eau pendant le froid, et si elle perdait d'autant plus que le degré du froid était plus grand ; je n'ai point encore eu de conversation avec M. Baron et en eussai-je eu de très longues, que je ne lui eusse pas parlé de vos objections qui sont fondées sur ces morceaux de glaces très froids, plongés dans de l'eau moins froide; il aurait fallu m'expliquer sur ces expériences, au-delà de ce que vous le désirez ; d'ailleurs elles ne paraissent pas aussi décisives pour le fait en question, que celles de la glace tenue dans un vase où elle n'est point frottée par un air en mouvement.

Quand j'ai pris la plume, au reste, ç'a été moins pour vous entretenir de vos expériences de physique, que pour demander des nouvelles de votre santé ; j'ai impatience d'en recevoir de meilleures que celles que vous m'en avez mandées par votre dernière lettre ; elle est délicate ; personne ne souhaite plus que moi que vous la ménagiez comme elle demande, ayant l'honneur d'être avec un très parfait et respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XLIV.

A Paris, ce 2 janvier 1755.

Je me flatte, Monsieur, que mes sentiments vous sont très connus et que vous eussai-je assuré plus tôt des vœux qu'ils m'ont fait faire pour que tout réponde à vos désirs dans le cours de cette année et que vous jouissiez d'une santé moins chancelante, que vous n'en seriez pas plus persuadé que vous l'êtes, que mon cœur et mon amour pour les progrès de la physique ont été d'accord pour me les faire former.

J'ai pensé plus d'une fois que si votre santé vous le permettait, vous étiez occupé, pendant la suite des jours froids que nous venons d'avoir, à faire des observations et des expériences sur la glace. Il me paraît, par ce que vous me faites l'honneur de me marquer, que le degré de froid est toujours plus grand à Troyes qu'à Paris ; ce lundi 2 décembre où le froid fut chez vous de — 9 ou — 9 degrés 1/2, nous ne l'eûmes ici que de — 6 degrés 1/4. Quoiqu'on pût en conséquence de vos anciennes expériences, ou dû s'attendre à des différences de froid dépendantes des différentes hauteurs, on ne se serait pas attendu que, sur votre toit, le froid eût dû être, le même jour, à la même heure, de — 11 degrés 3/4. M. le prince de Croui m'a envoyé une observation du même jour, faite à son château en Hainault, où il l'a eu de — 12 degrés. Quoique je le sache muni de bons thermo-

mètres éprouvés chez moi et observateur attentif, je ne pus m'empêcher de lui faire savoir que cette observation m'était suspecte. Il a cherché à me la prouver vraie par l'état des rivières qui furent toutes gelées, par l'épaisseur de la glace et parce que ce froid était insupportable aux hommes les plus endurcis. Votre observation de — 11 degrés 3/4 ne me permet plus de révoquer la sienne en doute. Ces mêmes — 11 degrés 3/4 sont la mesure du plus grand froid que nous avons eu ici le lundi 6 de ce mois. Le 5 janvier nous ne l'avons eu qu'à — 5 1/4 et vous l'avez eu à — 7 et — 7 1/2.

Je savais que le mémoire de M. Tillet avait remporté le prix de Bordeaux, conformément à la prédiction que j'avais faite. Je serai charmé de voir ici l'auteur d'un mémoire si utile et si bien fait. Si vous en avez l'occasion, je vous prie de lui faire mille compliments de ma part.

Je ne saurais vous dire combien je suis sensible à tous les vœux que vous avez faits pour moi, je crois pourtant les mériter par le très parfait et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XLV.

A Paris, ce 29 janvier 1757.

Ne jugez pas, Monsieur, du plaisir que m'ont fait les nouvelles assurances de vos sentiments pour moi

et des vœux qu'ils vous ont inspirés, par le temps que je suis resté sans vous en faire mes remerciements. La faute en est au temps que nous venons de passer pendant lequel ce que j'ai le moins fait, est ce que j'eusse le plus souhaité de faire, sachant combien vous êtes vrai. Je n'ai eu garde de confondre ce que vous m'avez écrit d'obligeant avec ces compliments dictés par une politesse d'usage. Je me flatte aussi que vous seriez bien persuadé que c'est mon cœur qui parle, quand je vous assure que tant que je vivrai, je ne cesserai d'avoir pour vous l'attachement le plus parfait et le plus tendre ; mes sentiments, qui doivent leur origine à la très grande estime dont je suis rempli pour vous, ne sont point de nature à être affaiblis par la suite des années. Parmi les arrangements par rapport auxquels vous êtes encore indécis, je voudrais bien que vous en prissiez un qui vous fît au moins passer à Paris une partie de chaque année. Je ne vous cacherai pas les motifs intéressés qui me font former ce souhait.

Il est dommage que la fortune n'ait pas traité M. des Marets assez bien pour lui permettre d'employer tout son temps à de nouvelles recherches, les talents que je lui connais, m'en feraient beaucoup espérer, s'il était en position d'en faire usage.

J'aurais dû, il y a longtemps, vous avoir renvoyé le mémoire que vous m'avez demandé contre l'arrachement des vignes. Comme vous ne me paraissez pas néanmoins bien pressé de le ravoir, je différerai encore quelque temps. J'ai un remuement de papier à faire qui me le mettra sous la main, et duquel je n'avais pas voulu m'occuper jusqu'à ce que des jours

plus doux que ceux que nous avons eus, me le permissent. Je n'ai point vu la brochure de M. Hébert sur le même sujet, mais j'ai peine à croire qu'on y trouve quelque bonne remarque qui vous soit échappée.

J'ai dit à Mademoiselle de Marsilly tout ce que vous m'avez marqué de lui dire de votre part, elle m'a chargé de vous faire mille souhaits de la sienne de tout ce qui peut vous être le plus agréable, et de vous écrire qu'elle souhaiterait beaucoup que vous fissiez cette année un voyage ici.

M. Brisson est très flatté de l'idée avantageuse que vous vous êtes faite de son travail, n'ambitionnant rien de plus que votre estime, il m'a demandé de vous assurer de son respect.

Je ne me lasserai jamais de vous rappeler que je me ferai gloire toute ma vie d'être avec le plus parfait et respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE RÉAUMUR.

XLVI.

A Paris, ce 26e mars 1757.

Vous avez raison, Monsieur, de penser qu'il suffirait que vous me disiez que vous aviez découvert, dès 1753, le prodigieux refroidissement que l'éther est capable d'opérer, pour que j'en fusse parfaitement convaincu, et tous ceux qui ont l'honneur de

vous connaître le seraient comme moi. Mais vos lettres de la même année, et les réponses que j'y ai faites le prouveraient à ceux qui ne vous connaissent point du tout. Cette découverte n'y est, à la vérité, exposée qu'énigmatiquement ; mais quand on sait le mot de l'énigme que vous ne m'avez dit que dans votre dernière lettre du 3e de ce mois, on voit clairement que les principes sur lesquels vous avez fait les expériences, vous ont conduit à éprouver l'éther, et que l'effet qu'il a produit et dont vous m'y parlez seulement comme d'un fait très singulier, est ce refroidissement qui va bien au-delà de ce que les meilleurs physiciens eussent pu prévoir. Lorsque je reçus votre lettre, les commissaires nommés par l'Académie, pour le mémoire de M. Baumé, en avaient déjà fait le rapport, et le certificat avait été donné en conséquence. M. l'abbé Nollet était celui qui l'avait dressé. Je n'ai pu manquer de lui apprendre que vous aviez fait, dès 1753, la découverte qui faisait honneur à M. Baumé, à qui il le dit, et à qui je le redis quelques jours après dans une visite qu'il me rendit. C'est sur quoi M. Baumé ne parut pas avoir le plus léger doute, et de quoi il ne me parut aucunement fâché ; aussi avait-il lieu d'être content de ce que vos délais lui avaient donné le temps d'apprendre le premier au public cette découverte. J'ai dit à plusieurs autres personnes que vous l'aviez faite ; je l'ai même écrit en Hollande à M. Trembley, à qui les relations dans lesquelles il est avec les savants du pays, lui donneront occasion de leur apprendre.

La date de votre découverte de 1753 vous sera donc conservée auprès de tous ceux qui me savent inca-

pable d'attester un fait faux, mon témoignage leur en sera garant. Mais je vous avoue que je suis fâché que vous n'ayez pas instruit le public d'un fait très intéressant pour la physique, aussitôt que vous l'auriez pu. M. l'abbé Nollet a commencé à lire quelque chose pour expliquer la cause à laquelle il le croit dû; il ne nous a encore lu que les principes dont il prétend la tirer. Dans la même année 1752, M. Baux, médecin de Nîmes, m'envoya l'observation qu'il avait faite et répétée d'un thermomètre qui, tiré de l'eau d'un bassin, plus froide que l'air extérieur, de quelques degrés, descendit dans cet air encore de plusieurs degrés; cette observation était bien propre à engager à observer ce que l'évaporation de différentes liqueurs pouvait sur le thermomètre. Au reste, Monsieur, je n'ai pas cru devoir hésiter à vous nommer, je n'eusse pas eu bonne grâce, ce me semble, à vouloir cacher votre nom; M. Baumé aurait eu à s'en plaindre.

Je vous renvoie enfin votre mémoire contre l'arrachement des vignes; il est même cause de ce que ma réponse a tardé de plusieurs jours de plus; pour le trouver j'ai eu à faire un arrangement de papiers dont je n'ai pu m'occuper qu'une matinée où l'air était doux.

Je ne me lasserai jamais de vous redire que tant que je vivrai, je ne cesserai d'être avec une parfaite estime, et un attachement aussi tendre que respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

Mademoiselle de Marsilly et M. Brisson m'ont chargé de vous faire leurs remerciements et de vous écrire de leur part les choses les plus obligeantes.

XLVII.

A Paris, ce 17 mai 1757.

Me voilà, Monsieur, prèt à partir pour le Maine, circonstance où je ne puis trouver le temps de chercher les deux lettres dont vous me parlez dans votre dernière et d'en transcrire ce qui a rapport à l'éther, mais comme je ne vous crois pas pressé d'avoir ces copies, je remettrai à vous les envoyer jusques à mon retour qui sera au commencement de juillet. Vous me demandez pourquoi je suis fâché que vous n'ayez pas publié une découverte à laquelle vous avez eu le plaisir d'être conduit par des raisonnements très justes ; les précautions que vous croyez obligé de prendre pour vous assurer cette découverte sont une des causes du plaisir que j'ai de votre retardement. Au reste, j'ai tout lieu de croire que M. Baumé ne cherchera pas à vous rien ôter de la gloire qui vous en doit revenir. Ce sera avec plaisir que je parlerai et écrirai à ceux avec qui je suis en relation, des refroidissements que vous avez opérés par l'évaporation soit de l'eau, soit de l'éther, dans les jours les plus chauds et dans les plus froids de l'année.

Je n'oublierai pas de faire mention de ce duvet de vapeur glacée. La fin de votre lettre me paraît encore

annoncer des découvertes, mais enveloppées sous des expressions tout à fait énigmatiques. Je suis dépourvu du talent de deviner les énigmes, et quand je l'aurais, je n'aurais garde de m'en servir pour tâcher de deviner ce que vous avez dessein de me cacher. J'aime bien mieux vous assurer, dans les termes les moins équivoques et les plus clairs, du parfait, tendre et respectueux attachement avec lequel je me ferai gloire d'être toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

TROISIÈME SERIE.

Cette série sera composée de lettres écrites par Réaumur à diverses personnes ou de pièces le concernant.

Ces documents termineront la première partie de la publication que nous consacrons à l'illustre savant; nous réservant de réunir dans un second volume les pièces intéressantes qui existent dans plusieurs dépôts publics ou dans des collections particulières.

XLVIII.

Lettre adressée à Joseph-Ange, comte de Saluces, de Menusiglio, page ou sous-lieutenant du roi Charles-Emmanuel II. — Olographe sur papier.

A Paris, ce 17 janvier 1750.

Monsieur,

Son Altesse Royale sait mettre les assaisonnements les plus agréables aux grâces qu'elle fait. Lorsqu'elle vous a chargé de me donner de nouvelles assurances de la bonté dont elle m'honore, elle vous savait séduit en ma faveur par les traits par lesquels M. l'abbé Nollet m'a peint. Mais, Monsieur, quelqu'intérêt que j'y aie, je ne dois pas vous laisser dans l'erreur ; je dois vous avertir que vous avez pris pour ressemblant, un portrait fait par le cœur. Sur quoi il était plus sûr de s'en rapporter à M. l'abbé Nollet, c'est lorsque vous l'aurez entendu parler de ma vénération et de mon dévouement pour son Altesse Royale (1), c'est alors qu'il n'aura pas assez dit, qu'il n'aura pas réussi à vous en donner une idée assez complète. Je ne saurais de même réussir à exprimer toute la joie que j'ai ressentie de l'union de Son Altesse Royale avec une princesse si digne d'elle. Oserais-je espérer, Monsieur, que vous voudrez

(1) Victor-Amédée III, qui épousa le 31 mars 1750 la princesse Marie-Antoinette-Fernanda, fille de Philippe V.

bien saisir quelques moments pour dire à ce grand Prince qu'entre tous ceux qui l'ont félicité sur cet événement applaudi par toute l'Europe, qu'il n'est personne qui y ait été plus sensible que moi ? Il est bien flatteur pour moi que dans des circonstances si capables d'occuper entièrement Son Altesse Royale, elle ait pensé aux œufs d'Arrar qu'elle pourra me procurer, s'il plaît aux siens de continuer de pondre. Je ne puis manquer de désirer d'en faire couver avec succès à Paris.

Je me trouverais heureux si mes expériences et mes observations pouvaient contribuer à ses amusements. Je sais, Monsieur, les sentiments qui vous sont dûs, à vous personnellement. Aussi me fais-je gloire d'être avec le parfait attachement que l'estime et la reconnaissance font naître, et avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

XLIX.

Lettre adressée au comte William de Bentinck, le riche fondateur du musée de Balstrode. —Olographe sur papier.

A Paris, ce 6 novembre 1748.

Monsieur,

Je commence déjà à jouir du plaisir de trouver le nom de votre Excellence répété plusieurs fois dans

mes cabinets d'oiseaux ; ceux du premier envoi du cap de Bonne-Espérance y étant placés actuellement. Si j'ai tardé à vous en faire mes remerciements, et à vous en accuser la réception au-delà, ce semble, de ce que je l'aurais dû, c'est que j'ai pensé qu'il convenait que je différasse à vous écrire qu'ils étaient rendus à Paris jusqu'à ce que je pusse vous marquer en quel état ils y étaient arrivés, et en quoi ils consistaient. Et je ne suis de retour du Poitou, où j'ai passé les vacances, que depuis quatre jours ; je les ai trouvés aussi bien conditionnés que je le pouvais désirer. Ils n'ont aucunement souffert de leurs voyages, tant par mer que par terre. On les croirait à présent pleins de vie. Il y en avait quinze dans l'envoi, dont aucun n'était encore dans ma collection. Les plus gros ne le sont guère plus que les grosses alouettes, et les autres sont de la grosseur des chardonnerets ou plus petits. Quatre des plus gros n'ont rien de frappant dans leurs couleurs qui tirent sur le brun, mais ils se font remarquer par la longueur de leur queue, plus de deux fois plus longue que leur corps. Si cette queue les pare, elle semblerait être pour eux une parure bien embarrassante. On en jugerait sans doute autrement, si on était assez instruit de tout ce qui appartient à leur façon de vivre et à leur bien-être. Ces oiseaux me paraissent d'un genre que je place à la suite de celui des mérops ou guépiers. Le cinquième est bien plus petit ; c'est un joli moineau qui, outre les plumes rouges comme le carmin qui forment un large trait, au bout de l'un et l'autre angle de chaque œil, comme les ont quelques bengalis, en a aussi sous le ventre, d'un beau rouge.

Le sixième est un martinet-pêcheur remarquable par sa grande ressemblance avec ceux d'Europe ; il n'en différerait aucunement sans une grande tache blanche placée à côté de chaque œil. Son bleu a la nuance et la vivacité de celui de notre martinet-pêcheur ordinaire et est distribué de la même manière. Il est singulier que la grande différence des climats ne procure pas des variétés considérables dans certaines espèces d'animaux. Le septième est une fauvette mieux habillée que les nôtres, elle est vêtue d'un assez joli vert ; mais elle est apparemment moins bonne chanteuse que celles de notre pays. Car si les oiseaux des pays chauds ont le plumage plus beau que celui des oiseaux des pays soit tempérés, soit froids, ils n'ont pas une voix si agréable. C'est ainsi que la nature paraît s'être plue à mettre partout des compensations. Les huit autres sont de la classe des colibris à bec recourbé, les uns sont de la grande espèce et les autres d'espèces de grandeur médiocre. Les uns ont à leur queue deux plumes qui, comme celle des Paille-en-cul, la prolongent beaucoup. Quatre de ces oiseaux, et deux à queue courte, sont d'un vert doré de toute beauté, et ont de plus quelques plumes d'un beau jaune. Les deux autres sur le corps desquels domine encore le vert doré, ont leur petit poitrail orné de plumes du rouge le plus vif.

Votre Excellence n'est-elle point ennuyée de l'énumération de ces présents que je viens de lui faire ? elle le sera bien autrement, lorsque j'aurai à l'entretenir des deux barils qui lui ont été envoyés par M. Imhoff, et du troisième qui l'a été par le Gouverneur du cap de Bonne-Espérance. Je les aurais déjà

reçus, grâce au bon ordre que vous aviez donnés pour leur départ, si le vaisseau sur lequel ils ont été chargés, n'avait été obligé de relâcher à Calais. On m'a écrit de Rouen qu'il attendait les vents favorables pour se rendre à sa destination. Je trouverai aisément ici des gens qui me déchiffreront les catalogues : mais il y aurait quelque chose de mieux que des catalogues, et que j'ai demandé, je crois, dans le petit imprimé, c'est d'attacher à chaque animal un petit morceau de parchemin, sur lequel son nom soit écrit avec l'encre ordinaire ; l'eau-de-vie ne l'altère point. Les naturalistes aiment à savoir le nom que porte chaque animal dans son pays natal. Ces étiquettes ont été omises dans le premier envoi du cap de Bonne-Espérance. Je ne sais comment je vais faire à l'avenir, car Votre Excellence a déjà éprouvé mes sentiments de reconnaissance, et je ne pourrai que continuer à l'assurer du dévouement sans bornes et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

Les cinq lettres qui suivent étaient adressées au célèbre Albert de Haller, de Berne (1708-1777).

L.

A Paris, ce 12 août 1755.

J'ai mené, Monsieur, depuis le commencement du carême une vie fort différente de ma vie ordinaire.

Un ami que je perdis dans ce temps-là, ne m'a point consolé en me faisant son légataire universel, et m'a mis dans la nécessité de me livrer à des occupations bien opposées à mon goût. Il a laissé la veuve la plus respectable et la plus inconsolable, à laquelle je suis attaché depuis plus de trente ans et à laquelle j'ai donné le temps que j'accorde ordinairement à mes délassements. Les suites d'une vie passée tristement et de plus avec notaires, avocats et procureurs, ont été, à ce que j'ai lieu de croire, la cause de l'état dans lequel mes jambes se trouvèrent assez subitement. Peu après Pâques, elles commencèrent, une après-midi, à se prêter de mauvaise grâce à leurs fonctions ordinaires, et le lendemain je me trouvai hors d'état de faire un pas sans être soutenu. La tête ne souffrit aucunement de cet accident, la gaîté même qui m'est ordinaire, n'en fut aucunement altérée ; des saignées des bras et du pied ne tardèrent pas à être faites ; les eaux de Balaruc me furent données, fortifiées par l'émétique, les purgatifs de différentes espèces ne me furent pas épargnés pendant près de quinze jours, et je n'ai eu qu'à me louer des secours de la médecine qui m'ont été administrés avec autant de sagesse que de zèle par M. Hérisson. Mes forces loin d'être affaiblies par les remèdes, sont revenues peu à peu à mesure que je les prenais. Je me suis trouvé vers la fin de mai en état d'aller faire un voyage à quarante-cinq lieues d'ici, à une très jolie terre, dans le Maine, qui fait partie du legs que je dois à l'ami que je regrette.

L'air de la campagne et l'exercice ont achevé de rendre à mes jambes leur première vigueur ; elles

ont fourni à des promenades de trois à quatre heures sans avoir besoin que je leur donnasse aucun intervalle de repos.

Vous pardonnerez, Monsieur, les ennuyeux détails dans lesquels je viens d'entrer, à l'envie que j'ai que vous ne me croyiez pas aussi coupable de négligence à vous remercier de vos obligeantes et intéressantes lettres que j'ai pu vous le paraître.

Le M. Dantin qui a été si malheureux commissionnaire est sûrement du pays de Vaux, lié avec M. de Cheseaux de Lausanne. Il me paraît sensiblement touché de l'aventure du volume qu'il s'était chargé avec empressement de vous tenir. Il m'a dit qu'il le remplacerait par un autre. Pour moi, j'ai été si honteux de cette aventure, que j'ai cédé à M. Morand le plaisir de se charger de vous faire tenir un exemplaire de la pièce qui a remporté le dernier prix, et un de la *Connaissance des temps* de 1756. Je le laisserai de même se charger d'un exemplaire des volumes des *Mémoires de l'Académie* qu'on ne diffère de faire paraître au jour que jusqu'à ce que nous ayons trouvé le moment de le présenter au roi. Il prétend avoir des occasions sûres de vous faire parvenir ses envois. Vous avez su, Monsieur, en trouver de telles pour me faire recevoir deux de vos ouvrages dont je ne saurais vous faire des remerciements proportionnés au plaisir qu'ils m'ont procuré, celui sur l'irritabilité et celui dans lequel sont rassemblées vos observations anatomiques sur diverses maladies. Le médecin qui m'a remis le dernier, m'en a remis un exemplaire pour M. de la Bourdonnaye, qui a quitté l'intendance de Rouen et vit à Paris en

conseiller d'Etat. Il aura incessamment cet exemplaire ; il m'en a remis un autre pour M. Senac qui est actuellement à Compiègne avec le roi, et que je lui ferai tenir à son retour à Versailles.

Les curiosités que vous m'avez destinées, me seraient par elles-mêmes très agréables, et elles auront pour moi un mérite de plus dès que je vous les devrai.

Les gouffres que vous avez été visiter et par lesquels s'écoulent les eaux du lac de Joux pour former une rivière à une lieue de là, méritaient d'être examinés par un physicien tel que vous, qui y aura vu ce que le vulgaire n'y voit pas.

Les autres mules auraient apparemment pour l'éllebore le même goût qu'a montré la vôtre. Elle peut être mangée par les chevaux. Il est singulier que ces animaux et les chèvres s'en nourrissent pendant que les vaches n'en veulent pas tâter. Leur serait-elle malsaine, quoiqu'elle ne soit aucunement nuisible aux chèvres ?

L'Académie sera flattée de la dédicace que vous lui avez faite de vos *Icones anatomicœ* (1). Ce ne sera pas une mauvaise commission dont vous voulez me charger que celle de les lui présenter de votre part.

Qu'on vous fasse, Monsieur, des propositions avantageuses soit pour vous engager à retourner à Gottingue, soit pour vous attirer à Halle, on fait ce qu'on doit ; mais feriez-vous ce que vous devez, si vous quittiez votre patrie où vous m'assurez que

(1) *Iconum anatomicarum quibus prœcipuœ partes corporis humani exquisita cura delineatœ continentur.* — Gœttingue, 1743-1756, 8 fasc. in-fol.

votre santé s'est si bien rétablie, pour aller habiter l'Allemagne où elle a toujours été faible et mauvaise ?

Vous ferez plus pour l'histoire, en Suisse, vous y travaillerez plus pour le progrès des sciences, quoique vous y manquiez des facilités qu'un pays étranger vous offre, parce que vous y travaillerez pendant une longue suite d'années ; aussi ne doutai-je pas que tous vos véritables amis et tous les amis des lettres ne souhaitent comme moi que vous ne quittiez point la vie douce que votre patrie vous procure (1).

J'ai appris avec une grande satisfaction que les ouvrages de M. Gmelin (2) qui n'ont pas vu le jour sont en sûreté. C'eût été une grande perte pour tous ceux qui aiment l'histoire naturelle que celle du fruit d'un voyage si laborieux dans des pays si peu connus.

Vous ne songez qu'à me combler de présents ; vous m'annoncez un extrait de votre ouvrage sur les plantes de Suisse et, comme un présent plus proche, votre ouvrage sur le mouvement du sang, pour lequel vous avez excité vivement ma curiosité par ce que vous m'en avez écrit. Continuez à vous bien porter et vous continuerez à nous enrichir de belles connaissances nouvelles. C'est aussi avec la plus grande estime et le plus parfait attachement que je me fais gloire d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

(1) Haller ne quitta pas en effet Berne, sa patrie, qu'il illustra par son enseignement et de grandes qualités civiques.

(2) Jean-Georges, célèbre voyageur, botaniste et chimiste allemand, né en 1709, mort le 20 mai 1755.

LI.

A Réaumur, en Bas-Poitou, ce 29e septembre 1755.

Votre lettre, Monsieur, du 20 août a différé de quelques jours de plus qu'elle ne l'aurait dû, à me parvenir ; quand je l'ai reçue, l'Académie était prête à se séparer, et moi à partir pour venir ici, selon mon usage ordinaire, passer les vacances ; je me suis donc trouvé dans l'impuissance de satisfaire à deux de ses articles, à celui de communiquer à M. de l'Avirotte vos justes sujets de plaintes, et à celui de l'impression de votre mémoire sur les orchis (1) parmi ceux de l'Académie. Par rapport à ce second article, sans avoir besoin de consulter l'Académie, et sans vouloir vous faire un compliment, et sans crainte d'en être dédit, je puis répondre qu'elle sera toujours charmée de faire entrer de vos ouvrages dans le corps des siens, sûre qu'ils ne peuvent que lui faire honneur. La difficulté qui pourrait naître par rapport à la longueur du mémoire, vous la levez en proposant de le faire imprimer par parties en différents volumes ; il en reste seulement une qui naît du nombre des figures. Mais n'en pourrait-on pas faire entrer plus d'une dans chaque planche ? c'est ce que je vous prie de me marquer et alors je serai en état à mon retour, de proposer au comité de librairie qui se tient chaque mois, et dont

(1) Cet ouvrage a été publié à Bâle en 1760, in-4°, *Orchidum classis constituta.*

je suis toujours un des membres, l'arrangement convenable, et à votre goût, pour la gravure de ces planches.

M. Morand s'est chargé de vous faire parvenir par M. Vacher le second volume des *Mémoires des savants étrangers*, et celui des *Mémoires de l'Académie* de 1751. Il s'en chargea, lorsque la distribution en fut faite.

Il ne m'importe en quelle langue je lise votre mémoire sur la circulation du sang pourvu que je le lise, mais je ne voudrais pas que le plaisir que je me promets (de) sa lecture, vous coûtât le soin de le faire transcrire. Vous ne cessez, Monsieur, de m'accabler de présents, et de vous proposer de m'en faire de nouveaux ; les *Icones anatomice* et vos bijoux des montagnes de Suisse en sont assurément qui me plairont beaucoup. Voilà un commerce bien inégal ; pour toutes les choses que vous m'envoyez, vous ne recevez que des remerciements.

Ma très grande ignorance de la langue allemande fait que je ne connais des ouvrages de Rosel que ses planches, et c'en est assez pour me faire désirer qu'il jouisse d'une santé meilleure ; ce que vous me marquez de la sienne m'afflige. S'il nous était enlevé ce serait une vraie (perte) pour la partie de l'histoire naturelle qui a les insectes pour objet.

Si vous ne m'aviez pas donné lieu de croire que vous vous portez beaucoup mieux en Suisse qu'en Allemagne, je ne serais pas alarmé des propositions séduisantes que vous fait le roi de Prusse ; il se connaît en gens de mérite, et je suis persuadé qu'il n'épargnera rien pour vous avoir. Aussi dès que vous

en êtes aux conditions vous me paraissez rendu. Je doute que M. de Maupertuis vous voie arriver d'un bon œil. Vous êtes trop grand pour qu'il ne vous souffre pas impatiemment ; vous ne pouvez guère compter sur ce qu'on vous écrit de sa santé, il sait se porter comme il en a besoin. La mienne, Monsieur, à laquelle vous (vous) intéressez si obligeamment, est bien rétablie, et se soutient au moyen de quelques purgatifs doux qu'on m'a prescrit de prendre régulièrement tous les mois. Je me trouve surtout bien des voyages et de l'air de la campagne ; depuis plus de trente ans je suis retourné d'ici plus fort, à Paris, que je ne l'étais en partant.

Il me semble qu'il n'est plus guère besoin de prouver que les marques singulières que portent les enfants ne sont pas dues à l'imagination de leur mère. Un médecin publia à Paris, il y a dix à douze ans, deux volumes in-12, contre ceux qui donnent un pouvoir si miraculeux à l'imagination. M. Salabert, que j'estime, n'aura pu dire rien de plus décisif que l'argument que vous tirez des plantes ; elles ont, comme vous le dites très bien, des monstruosités et n'ont point d'imagination.

Vous vous proposez toujours des tâches intéressantes ; c'en est une bien curieuse que de parvenir à voir comment l'artère et la veine du poumon viennent se placer entre les deux ventricules du poulet, et, puisque vous vous y obstinez, sûrement vous le verrez, si cela est possible. Je prévois avec plaisir que les incubations des œufs vous fourniront de belles observations. Effectivement, c'était là qu'on devait étudier la formation des os.

M. Bosc de Wittemberg, qui depuis bien des années me donne des marques d'un très grand attachement et auquel je suis très sensible, a mis dans la dernière lettre qu'il m'a écrite, ce petit écrit qu'il m'a paru souhaiter que je fisse passer sous vos yeux.

Je ne saurais vous exprimer l'étendue de l'estime et du dévouement avec lesquels je me fais gloire d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

LII.

A Paris, ce 23e février 1756.

Le plaisir, Monsieur, que j'ai de me porter bien est augmenté par celui que j'ai de vous en assurer, étant très flatté de ce que c'est une nouvelle qui vous intéresse. Je ne sais de quoi on s'est avisé dans une gazette littéraire allemande de faire mention d'un fragment d'une de mes lettres, où pour excuser une réponse trop différée, je parlais au long d'une atteinte qu'avait eue ma santé, vers le commencement de l'été dernier. J'ai à me plaindre de celui qui a rendu public ce qui n'avait pas été écrit pour l'être, et qui n'en était pas digne. Je prendrai des mesures pour empêcher que rien de pareil n'arrive à l'avenir. Le public a bien besoin de savoir mes misères. J'admire d'autant plus que malgré des douleurs de rhumatisme qui vous tourmentent et une fièvre d'au-

tomne qui vous avait affaibli, que vous suffisiez à tant de travaux, que tout ce que je puis est de soutenir la douleur avec patience; elle me rappelle à elle et ne me laisse nullement la liberté de m'occuper de rien de ce qui demande attention. J'ai eu aussi à la fin de l'automne des rhumatismes qui m'ont cruellement fait souffrir ; la privation du mal devient un bien réel dont je jouis actuellement.

M. de Fontenelle est entré dans sa centième année, le 11e de ce mois. Des faiblesses qui reviennent de temps en temps, font craindre qu'il ne parvienne pas à en atteindre le bout. Il conserve toujours son fond de gentillesse d'esprit. Une dame, son aînée, qui, à cent trois ans, se porte bien, lui disait, il y a quelques semaines, qu'elle croyait que Dieu les avait oubliés l'un et l'autre ; il lui répondit avec le geste convenable « chut, chut. » Nous dinâmes encore hier ensemble, il mangea beaucoup, et eût mangé encore davantage, si nous ne nous y fussions opposés.

Je pense, Monsieur, avec M. l'abbé de Condillac, que les bêtes ont une âme ; il faudrait qu'il nous eût été révélé qu'elles n'en ont point pour croire qu'elle leur a été refusée. Ce n'est aussi que de la révélation que nous pourrions savoir ce que devient cette âme spirituelle, il ne peut y en avoir d'autres, et par conséquent immortelle par sa nature. Nous devons voir que nous sommes dans l'impossibilité de résoudre de pareilles questions. L'explication que donne M. l'abbé de Condillac, de l'instinct, me plairait, si malheureusement je ne voyais cet instinct agir dans une infinité de circonstances avant qu'il ait pu être acquis par des actes répétés. Cet ouvrage

sur les animaux est attaqué depuis peu par M. l'abbé, ci-devant le père de Lignac, de manière à le rendre difficile à défendre. Cet abbé vient de faire paraître quatre volumes de *Lettres à un Américain*, dont le dernier presqu'en entier est un examen critique du traité des animaux. Les trois autres volumes sont contre le quatrième de M. de Buffon où l'on veut des âmes matérielles capables de sentiments. Cette assertion si peu philosophique et si dangereuse est combattue, comme elle mérite de l'être, par M. l'abbé de Lignac, Je vous enverrai cet ouvrage dès que j'en trouverai l'occasion. Son auteur désire qu'il passe sous vos yeux.

Le dictionnaire encyclopédique, Monsieur, m'a paru ou trop long ou de beaucoup trop court. Pour répondre à son titre, tout ce qui est traité dans les dictionnaires actuellement existants et qui le serait dans tous les dictionnaires possibles, devrait s'y trouver ; mais son étendue a été poussée beaucoup trop loin, si ce n'est pas dans un dictionnaire qu'on doive apprendre les sciences ; est-il fait pour enseigner l'algèbre, la géométrie, etc. ? La réduction que vous en voulez faire est un projet qui me paraît devoir être agréable au public. Les suppressions que vous annoncez dans votre programme seront, je crois, du goût général. Je m'imagine néanmoins que les manœuvres des arts ne seraient pas du nombre des articles sur lesquels le retranchement devrait le plus tomber. Peut-être est-ce parce que je m'en suis occupé pendant bien des années ? Je les ai étudiées avec beaucoup de plaisir ; j'ai travaillé à faire des descriptions très complètes d'un grand nombre

d'arts, qui eussent paru au jour, il y a bien des années, si j'eusse trouvé le temps de les faire imprimer, ou si je n'eusse pas voulu en donner à la fois une suite encore plus considérable, et qui les embrassât presque tous. J'ai fait graver plus de cent cinquante planches in-folio qui sont des tableaux agréables, et j'en ai beaucoup d'autres qui ne sont que dessinées. J'aurais pu faire retentir mes cris, dans tout le monde littéraire, du vol qui m'a été fait des premières, et prendre des voies de m'en faire rendre justice. L'infidélité et la négligence de mes graveurs dont plusieurs sont morts ont donné la facilité, à gens peu délicats sur les procédés, de rassembler des épreuves de ces planches, et on les a fait graver de nouveau pour les faire entrer dans le dictionnaire encyclopédique. J'ai appris un peu tard que le fruit d'un travail de tant d'années m'avait été enlevé. J'ai mieux aimé paraître l'ignorer que de troubler mon repos en revendiquant mon bien. Voilà la seconde fois qu'il m'échappe d'en parler. Je n'en ai jamais rien écrit qu'à mon ami feu M. Wolff dans une réponse à une lettre dans laquelle il m'avait pressé de mettre au jour ce que j'avais fait sur les arts et métiers, je ne pus lui cacher les sujets de dégoût qui m'avaient été donnés. La tranquillité d'âme me paraît préférable à tout, et est le bien le plus assorti à un âge avancé ; je n'en sais qu'un plus précieux et que je ne cesserai jamais d'ambitionner, c'est d'être aimé et estimé de ceux que j'aime et estime. Aussi suis-je extrêmement touché de vos sentiments pour moi que je crois mériter par le parfait et respectueux attachement avec lequel je

me fais gloire d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

LIII.

A Paris, ce 21 novembre 1756.

J'ai, Monsieur, été passer à mon ordinaire mes vacances à plus de cent lieues d'ici, en Poitou et j'en suis de retour ici, aussi à mon ordinaire, la veille de la Toussaint, en très bonne santé. Depuis mon arrivée j'ai fait diverses courses aux environs de Paris pour m'accoutumer par degré à l'air que j'y respirerai pendant tout l'hiver et à la vie plus sédentaire que j'y ménerai. Je continue volontiers une façon de vivre qui me réussit depuis bien des années, mais il en est arrivé celle-ci que j'ai reçu très tard votre lettre du 25 septembre et que depuis que je l'ai reçue, j'ai tardé encore à vous en faire mes remerciements. Il est vrai qu'il y a eu une fatalité singulière dans les deux envois que je vous ai faits de deux différents volumes de l'Académie et dans celui qui vous avait été fait, par M. Morand, d'un autre volume. Mon empressement pour vous faire parvenir le dernier qui a paru au jour, est cause probablement de ce que vous le recevrez si tard. La distribution de ces volumes se fit à notre assemblée de l'Académie du samedi 29 mars. Je partis le lendemain pour aller passer le mois de juin dans ma terre du Maine, mais avant mon

départ le paquet du vôtre fut fait et mis à l'adresse de M. Scœphlin. Je le laissai à mon portier avec ordre de le porter à M. Janel qui était absent de Paris le jour où il fut porté chez lui. Je l'ai vu pendant les jours que j'ai passés à Paris ; il m'a promis de faire faire une recherche à la poste qui fera retrouver le paquet qu'il n'avait pas peut-être contresigné. Il ne doute point qu'il ne se retrouve, et sûrement il ne sera pas perdu pour vous, peut-être est-il déjà parti pour Strasbourg, c'est ce que je saurai dès que M. Janel sera revenu de Versailles où sa charge l'oblige d'aller passer tous les dimanches.

J'ai lu, avec le plaisir que je m'étais promis, votre ouvrage sur le sang et ses mouvements, qui est plein de recherches extrêmement intéressantes.

Ce n'a pas été sans frémir que j'ai lu le risque que vous aviez couru lorsque vous herborisiez le 22 juillet, et cherchiez des matières minérales sur une partie d'une montagne qui s'éboula le 23 dans une étendue d'un quart de lieue. Les haines les plus redoutables n'exposent pas les guerriers à de plus grands dangers que celui auquel vous avez été exposé.

La suite, Monsieur, de vos observations sur les développements et les accroissements des parties du poulet, vont répandre un grand jour sur la formation des êtres animés. Vous avez vu beaucoup et bien des choses qu'on n'eût osé espérer de parvenir à voir. Les énigmes qui vous embarrassent actuellement cesseront d'en être, dès que vous vous obstinerez à les deviner.

On a peine à s'accoutumer à regarder comme insensibles des parties auxquelles on avait toujours cru un grand degré de sensibilité, mais le temps et des expériences répétées amèneront au vrai ceux qui étaient le moins disposés à voir ce que vous leur avez mis sous les yeux.

Je ne cesse d'être émerveillé de la quantité de très bons ouvrages que vous avez mis au jour, et que vous vous préparez à y faire paraître, aussi ai-je l'honneur d'être avec la plus grande estime et un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

LIV.

A Paris, ce 4 février 1757.

Effectivement, Monsieur, dans le temps où l'on croirait aux sorts, on eût pu croire qu'il y en avait un de jeté sur les *Mémoires de l'Académie* pour empêcher ceux qui auraient été nouvellement mis au jour de vous arriver. Il n'eut pas paru naturel qu'il y en eût eu trois à quatre volumes de suite qui eussent éprouvé des aventures qui les eussent si longtemps retenus ou fait perdre en route. Mais j'ai pensé avoir trouvé le secret de lever ce sort pour le dernier volume en le partageant en deux et le mettant à la poste à deux fois ; comme j'ai eu nouvelle de son arrivée à Strasbourg, je ne doute pas que vous ne

l'ayez reçu et même lu actuellement. Le secrétaire de M. Schœphlin qui pendant la maladie de ce cher professeur m'a donné avis qu'il lui avait été remis, n'ayant marqué qu'il en chargerait la première voiture publique qui partirait pour Berne. Enfin depuis quelques jours l'exemplaire du même ouvrage que j'avais fait porter à M. Janel, les derniers jours de mai, a été retrouvé à la poste après y avoir été cherché inutilement pendant plus de deux mois et m'a été rendu.

Les nouvelles couvées d'œufs que vous vous proposez de faire faire au commencement de l'été, m'assurent que tout ce qui peut avoir échappé au célèbre Malpighi ou a été mal vu par ce grand homme, nous le devrons à vos nouvelles et attentives observations.

Vous m'avez fait plaisir de m'apprendre qu'on imprime en Italie un nouveau recueil d'expériences sur l'irritabilité ; ce n'est pas que les vôtres me paraissent rien laisser à désirer, mais pour faire recevoir des vérités nouvelles il est bon que des voix s'élèvent de toutes parts pour les établir.

Je n'avais pas imaginé que M. Bousquet dût faire un usage aussi flatteur pour moi de mon portrait qu'il a fait graver, que celui de le mettre à la tête d'un de vos ouvrages. Il ne pouvait le placer plus à mon goût, s'il ne manque pas de se servir de cette occasion pour apprendre au public qu'il y a été déterminé parce qu'il sait qu'il n'y a personne qui soit pénétré pour vous de sentiments d'une plus grande estime, qui vous soit plus tendrement et plus complètement attaché ; j'y ajouterai que tant que je

vivrai, je me ferai gloire d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Réaumur.

LV.

Lettre adressée sans doute au contrôleur général des finances qui, depuis juillet 1754, était Moreau de Séchelles.

Monseigneur,

Il m'est bien agréable de penser que j'obéis à vos ordres en vous indiquant des moyens de changer le sort de Mlles du Moutier. L'intérêt que vous leur avez donné lieu d'espérer dans les sous-fermes, opérera sans doute ce changement, mais ce ne peut être que dans deux ans, et deux ans sont bien longs à passer quand on est dans la situation où elles se trouvent. On m'a fait entendre, Monseigneur, qu'il ne tiendrait qu'à vous de les rendre plus courts. On m'a assuré que la ferme de la Bretagne allait être adjugée incessamment, et que cette ferme est précisément pour deux années. M. Darras, caissier de M. de Gagni, d'une probité reconnue, très intelligent, très actif et homme d'un grand ordre et dont il sera aisé de vous faire rendre ces témoignages par les personnes qui méritent le plus votre confiance, offre à ces demoiselles son nom, son travail et les fonds nécessaires, si vous voulez bien accorder dans cette ferme un des sols dont vous pouvez disposer. Ce sol accordé

mettrait dès à présent votre bon cœur à l'aise par rapport à des demoiselles dignes des sentiments que vous avez pour elles. Je ne vous parle point actuellement de M. Ravenot, j'ai envoyé chez lui, il est à la campagne ; peut-être serait-il effrayé de la régie de cette ferme qui a ses difficultés, et j'ai lieu de douter qu'il voulut chercher les fonds qu'elle demanderait.

J'ai eu grand regret de ce que mon éloignement ne m'a pas permis de me trouver à Montigny dans le temps où j'aurais pu vous y faire ma cour et de ce que, lorsque j'y irai en quelques jours, il n'y aura pas à espérer que vous y veniez ; je me serais trouvé heureux de profiter des moments de liberté que donne la campagne pour vous assurer de vive voix de mon très parfait dévouement et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Réaumur.

LVI.

Lettre adressée par l'abbé Nicolas-Charles-Joseph Trublet, plus tard membre de l'Académie française, à Madame de Verteillac.

Olographe sur papier. Bibl. de la Rochelle. Fonds Bouyer.

Paris, le 26 juillet 1749.

J'ai eu l'honneur, Madame, de vous écrire mercredi 23, il faut commencer par vous dire des nou-

velles de la tragédie de Madame du Boccage que je vis représenter le lendemain. Le parterre fut très galant, et ne donna aucune de ces marques d'improbation qui sont quelquefois si humiliantes pour les auteurs. Cependant on peut regarder la pièce comme tombée, et on ne croit pas qu'elle ait plus de cinq ou six représentations, encore ne les aura-t-elle que parce que tout le monde sera curieux de voir l'ouvrage d'une dame. S'il était d'un Monsieur, ou que le parterre eût été composé de femmes, il serait mort subitement. Son principal défaut, et le plus grand que puisse avoir une pièce de théâtre, c'est d'être froid; il n'y a de chaleur que dans le 4e acte. Ce n'est aussi que dans cet acte, qu'il y en a dans les acteurs, ou plutôt dans la seule Mclle Dumenil qui a joué divinement, et tout le reste pitoyablement, même Mlle Gaussin. On dit que ce mauvais jeu vient principalement de Mlle Clairon, qui n'étant pas contente de son rôle, a fait au milieu de ses camarades mille plaisanteries sur la pièce qui les ont absolument déconcertées. Au reste il n'y a rien d'absolument mauvais ni de ridicule dans cette tragédie. L'avoir faite ne fait point de tort à Mme du Boccage, l'avoir donnée, c'est le tort de ses entours. Vous croyez bien que l'auteur, n'étant pas présent, ignore comme les choses se sont passées, et qu'on ne lui en a dit que de flatteuses, mais le petit nombre des représentations la détrompera. Peut-être néanmoins l'attribuera-t-elle plutôt au chaud de la saison qu'au froid de la pièce.

C'est le prince Constantin de Rohan, dit-on, qui sera de l'Académie, et l'on ajoute que c'est l'abbé

d'Olivet qui l'a invité à la demander pour écarter l'évêque de Troyes.

D'autres prétendent que Mme de Pompadour l'engagera à se désister en faveur de l'abbé Le Blanc, et quelqu'un qui doit le savoir, m'a dit que l'abbé se croyait sûr de près des deux tiers des voix. Je crois pourtant que je suivrai ma pointe, et que je me présenterai en présentant son livre. Comme je ne ferai cette démarche que dans quelques jours, je tournerai mon compliment selon ce que j'aurai appris de l'état actuel des choses. Mme la marquise de Créqui ayant bien voulu écrire en ma faveur à l'abbé Alari qui est à son prieuré, en a reçu une réponse très obligeante pour moi ; mais il ajoute que ne devant revenir à Paris qu'en septembre, il ne sera point du nombre des électeurs. (1)

On a arrêté diverses personnes et jusqu'à des écoliers du collège d'Harcourt, et un professeur de philosophie du collège du Plessis, accusés d'avoir distribué des copies de quelques-uns des vers faits contre le Roy.

Ce professeur s'appelle Sigorgne, il est très estimé et il fait quelques livres sur et pour le système de Newton. On a aussi arrêté Diderot et conduit à Vincennes. On lui attribue les *Pensées philosophiques* qui parurent il y a quelques années, les *Bijoux* et en dernier lieu *La Lettre sur les Aveuglés*. C'est cette dernière goutte d'eau qui a fait répandre le vase, et cela, dit-on, sur les plaintes portées par M. de

(1) L'abbé Trubet n'entra qu'en 1761 à l'Académie française où il succéda au maréchal de Belle-Isle.

Réaumur. Vous savez qu'il n'y est pas bien traité dans les premières pages. L'homme a fait venger Dieu. Enfin on a arrêté l'auteur des *Sonnettes*. Je crois vous avoir parlé de ces mauvais petits romans.

Il paraît deux consultations signées d'un grand nombre d'avocats au sujet du refus des sacrements fait à M. Coffin et à quelques autres personnes dans le diocèse de Paris et même dans celui de Lyon.

Voilà mon sac vidé, et vous n'aurez plus que de nouvelles assurances de mon tendre respect pour vous, et pour les seigneurs et dames du château.

TRUBLET.

LVII.

La dernière pièce que nous publierons dans cette première série de documents relatifs à Réaumur, est le procès-verbal d'apposition des scellés sur les meubles qui garnissaient les châteaux de Réaumur et de l'Angle, et les domaines qui en dépendaient.

Nous avons fait de nombreuses coupures dans le texte de ce document ; nous n'avons pas cru devoir conserver dans leur entier, les accumulations de formules du procureur, mais seulement celles qui sont nécessaires à l'intelligence du document ; nous avons également retranché la description des cheptels et des produits agricoles.

Nous avons pensé en effet que l'intérêt résidait surtout dans la description des appartements où vivait Réaumur et des meubles dont il se servait.

Ce document ainsi que tous les précédents appartient à la Bibliothèque de la ville de la Rochelle et lui provient du legs de M. Adolphe Bouyer.

« Aujourd'hui vingt-sept octobre mil sept cent cinquante-sept, à onze heures du matin, en notre hostel à la Chateigneraye, par devant nous, Jean-François-Jozef Moreau, écuier, seigneur de la Grange, conseiller du Roy, bailly et lieutenant général civil et criminel, commissaire enquesteur et examinateur au baillage et siège royal de Vouvant, séant à la Chateigneraye, ayant avec nous Me François Mornay, notre commis-greffier ordinaire, a comparu le procureur du Roy du siège, par M. Jozef-Emery Moreau, lequel nous a dit qu'il vient d'estre informé du déceds de René-Anthoine Ferchaud de Réaumur, de l'Académie Royalle des sciences, intendant de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, arrivé le dix-sept du mois dans sa terre de la Bermondière au pays du Maine. que ledit feu seigneur de Réaumur a laissé plusieurs héritiers tant paternels que maternels, la plus part éloignés et absents de cette province, qu'icelluy, dit feu seigneur de Réaumur a plusieurs effets, soit meubles, bestiaux ou autrement dans sa terre de Réaumur (1), où il avoit coutume de venir passer quelque temps chaque année, et que pour la conservation desdits meubles et effets, et affin que rien n'en soit diverty, il est du devoir de sa charge de prendre les précautions nécessaires, en pareil cas : et

(1) Réaumur, commune, arrondissement de Fontenay-le-Comte, canton de Pouzauges (Vendée).

à cet effet il a requis notre transport avecq notre dit commis-greffier au dit Réaumur, pour, en sa présence, appozer les scellés sur les meubles et effets délaissés par ledit feu seigneur de Réaumur, et susceptibles d'iceux, et faire description de ceux non y sujets, dont il a requis acte et a signé : Moreau, Procureur du Roy.

Sur quoy nous avons donné acte audit procureur du Roy de sa remontrance et, ayant égard, sommes à l'instant monté à cheval et parti dudit lieu de la Châteigneraye avecq notre dit commis-greffier et en présence dudit procureur du Roy, et nous sommes transportés au bourg de Réaumur, où nous sommes arrivés sur les deux heures de relevé et avons mis pied à terre, à l'auberge où pend pour enseigne le Lion d'Or, chez la veuve André ; après avoir pris notre repas, est arrivé dans ladite auberge, Monsieur maître Jean-Baptiste-Nicollas Savary, conseiller du Roy, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontenay-le-Comte et y demeurant, au nom et comme chargé de procuration de la dame Daras de Nantia (1), héritière dudit feu seigneur de Réaumur, suivant sa lettre du 22 du présent mois, controllée au bureau dudit lieu de la Châteigneraye, ce jourd'huy, laquelle il vous a représenté, lequel dit sieur Savary, au nom, a dit qu'il requiert que nous ayons à nous transporter tout présentement au château dudit lieu de Réaumur, pour en sa présence et celle dudit procureur du Roy, apposer les scellés

(1) Elle est désignée dans le cours de la pièce par le nom de dame Darras, veuve de Nantia.

sur les meubles et effets délaissés par ledit feu seigneur de Réaumur, susceptibles d'iceux et faire description exacte et régulière de ceux non sujets, mesme de nous transporter dans tous les endroits où ledit feu seigneur de Réaumur a laissé quelques effets, le tout pour la conservation des droits et intérêts de ladite dame de Nautia, sans être vu toutefois par luy, audit nom, rien approuver qui puisse nuire ni préjudicier à la dame en façon quelconque et sous touttes les protestations de droit à faire en pareil cas, se réservant de conclure et requérir pour ladite dame dans le cours de ladite apposition et ailleurs et partout où besoin sera, tout ce qui sera utile et nécessaire de tout quoy il a requis acte et a signé : SAVARY.

Sur quoy nous avons audit sieur Savary, au dit nom, donné acte de sa comparution personnelle, dire, réquisition, protestation et réserves cy-dessus, et en y defférant, sans préjudice touttefois de tous et chacuns les droits de qui il appartiendra, nous nous sommes à l'instant transportés, avecq notre dit commis-greffier, en la présence dudit procureur du Roy et dudit sieur Savary, au château dudit lieu de Réaumur, appartenant audit seigneur de Réaumur ; et estant entrés dans un salon, est comparue dame Marie-Catherine Faucher (1), demeurant audit château de Réaumur, habile à se dire et porter héritière dudit feu seigneur de Réaumur, laquelle après que nous lui avons lu et déclaré le motif de notre transport, a

(1) Désignée ailleurs sous le nom de dame veuve Perreau.

dit qu'elle ne s'oppoze point à ce que nous fassions ladite apposition de scellés... sous les protestations de droit... et a signé.

Sur quoy nous avons donné acte à ladite dame Faucher de sa comparution... avons proceddé à ladite apposition de scellés et descriptions, ainsi qu'il suit, à l'effet de quoi nous nous sommes fait représenter par le sieur Germon, régisseur de ladite terre de Réaumur, les meubles et effets dépendant de ladite succession, ainsi qu'il suit :

Premièrement, dans ledit salon, il s'est trouvé, une tenture de tapisserie de toile imprimée à grand ramage, composée de sept pièces tant grandes que petites.

Plus une table de jeu de bois de noyer garnie d'un tapis vert, demy uzé.

Plus un petit buffet de bois de chesne fermant à deux battans dont un avecq deux serrures et une clef.

Plus une autre petite table carrée, de bois de chesne.

Plus quatorze chezes de bois de fresne foncées de jon et quatre fauteuil de mesme bois foncés de jon.

Plus un petit mirouer dont la glace peut avoir de hauteur environ seize poulces sur un pied de largeur.

Plus deux petits chenetz de fer avec une pelle et une pincette de fer, quy est tout ce qui s'est trouvé dans ledit salon.

De là sommes passés dans une chambre sur la main droitte où se tenait ledit feu seigneur de Réaumur, où il s'est trouvé :

Premièrement, une tapisserie de toille, appellée

communément damas de Caux, composée de cinq morceaux tant grands que petits.

Plus un lit à la duchesse garni de mesme étoffe que la tapisserie, compozé de deux mattelas, un lit de plume, un traversin, une mauvais catalane de laine blanche, paillasse, courte-pointe, comme la garniture, et le chaslit de chesne.

Plus un petit lit de repos de bois de noyer, compozé d'un petit sommier, deux petits mattelas, deux mauvaises couvertures de laine blanche et une petite mauvaise courte-pointe et un petit traversin de velours de gueux.

Plus un petit cabinet fort bas et fort ancien, ayant un tiroir sans serrure ; lequel cabinet fermé à clef qu'on nous a dit estre à Paris, et sur lequel nous avons appozé un scellé sur un quarré de papier timbré, en la forme et manière qui suit :

« Scellé appozé par nous Jean-François-Jozef Moreau, écuyer, seigneur de la Grange, conseiller du Roy, bailly et lieutenant général civil et criminel, commissaire enquesteur et examinateur au baillage et siège royal de Vouvant, séant à la Châteigneraye, à la requeste du procureur du Roy et de la dame de Nantia Daras, ce jourd'huy 27 octobre 1757. »

Plus onze chezes et deux fauteuils de bois de chesne foncés de jon.

Plus un autre petit mauvais fauteuil dont le dossier et coessin sont très mauvais.

Plus deux petits chenets garnis en cuivre dont la garniture est très mauvaise.

Une pelle, une pincette et une petite fourchette de fer.

Plus un crucifix en velours uzé, ayant un cadre doré assez ancien et un petit mirouer de balle, qui est tout ce qui s'est trouvé dans ladite chambre.

De là sommes passés dans un petit cabinet à côté où il s'est trouvé :

Premièrement une tenture de tapisserie de mesme qualité que celle du salon, mais de différents desseins et couleur.

Plus une petite couchette de bois de chesne, compozée de paillasse, mattelas, lit de plume, traversin, et de trois couvertures de laine blanche.

Plus cinq petits tableaux, dont quatre à cadre doré, dont un représente une *sainte Madeleine*, un autre une *sainte Germaine*, peint sur cuivre ; les trois autres, papier brodé en soye, représentant l'un, *un buste de la sainte Vierge*, l'autre un pot de fleurs, et le troisième un chiffre.

Plus une petite mauvaise tablette, deux chezes foncées de jon et deux fauteuils foncés de mesme avecq chacun un mauvais coussin.

Plus une table pliante par le milieu à tenir douze couverts.

Plus cinq petits chandeliers de fer.

Qui est tout ce qui s'est trouvé dans ledit cabinet.

Et attendu qu'il est six heures du soir, etc.

Et advenant ce jourd'huy 28 octobre 1757, à dix heures du matin,... avons proceddé à la continuation d'apposition de scellés et description ainsy qu'il suit :

Sommes entrés dans la salle dans laquelle il s'est trouvée une tenture de tapisserie de toille imprimée à grand ramage, au nombre de six pièces uzées.

Plus une grande table de buffet de bois de chesne,

à pieds tournés, une autre table auvalle aussi à pieds tournés, une grande table pliante à charnières de fer, avecq le pied aussi à charnières.

Plus vingt-deux chezes foncées de jon et deux grands chenets de fer.

Plus une armoire à deux battans de différents bois.

Et ouverture faite, etc. (description du linge).

Plus une armoire de bois de chesne à un battan...

De là sommes passé par le vestibule et ensuite entrés dans la boulangerie dans laquelle s'est trouvée une grande huche d'un tron d'arbre...

Plus une grande cage pour mettre de la volaille.

Plus un autre coffre fort uzé fermant à clef ; et, ouverture faitte d'icelluy, il ne s'y est trouvé que quelques linges que la ditte demoiselle Foucher nous a déclaré appartenir aux pauvres de la paroisse dont elle est dépositaire.

....

De là sommes entrés dans un petit office sous le degré de la maison danslequel il s'est trouvé soixante-deux bouteilles de verre vides, un petit moulin à caffé...

De là sommes descendus dans la cave dans laquelle il ne s'est rien trouvé.

De là sommes allés dans la cuisine, etc. etc.

De là sommes montés au donjon où il y a une petite chambre meublée... (mise sous les scellés).

De là sommes allés au célier où il s'est trouvé dix-sept barriques de vin nouvellement enfuttées, plus deux grands martaux ou baillots ; plus une paire de basse et une petite baillotte.

Dans cet endroit, ladite damoiselle Faucher a dit

et déclaré qu'elle a, par devers elle, deux barriques de vin nouveau, du cru, qu'elle a retenu pour sa provision, comme elle avait coutume de faire, du consentement dudit feu seigneur de Réaumur qui luy donnait, chaque année, une petite provision pour sa subsistance, laquelle déclaration elle fait, afin que rien ne luy soit imputé aux offres qu'elle fait d'en tenir compte à la succession...

Nous a aussi déclaré qu'il y a chez le sieur prieur curé dudit lieu, un lit de plume, deux matelats, deux traversins, une couverture de laine blanche, qui étoient dans cette maison, et qui ont été emportés par le sieur Bodin pour le sieur Lambin, prieur dudit lieu, et dont le sieur Bodin a donné sa reconnaissance qu'elle représentera. »

Suit l'inventaire des bestiaux donnés à cheptel, dans les métairies appartenant à Réaumur et dont la « souche » appartenait au de cujus, c'est-à-dire dans les métairies des Ouzinières (1), paroisse de Réaumur ; la borderie de l'Airaudière (2), paroisse de Saint-Pierre-du-Chemin ; l'Epronnière de Maurepas (3) ; la haute et basse Bergerie (4), paroisse de Réaumur ; la métairie de Monic (5), paroisse de Saint-Germain-l'Eguillier.

Les scellés sont aussi apposés dans un château que Réaumur possédait au bourg d'Angle (6).

(1) Les Ouzinières, paroisse de Réaumur.
(2) L'Airaudière, paroisse de Saint-Pierre-du-Chemin.
(3) L'Epronnière de Maurepas, paroisse de Réaumur.
(4) La Haute et Basse Bergerie, paroisse de Réaumur.
(5) La métairie du Monic, paroisse de Saint-Germain-l'Eguillier. — Cassini : Monicq, paroisse de Saint-Germain-de-l'Eguille.
(6) Angle, canton de Moutiers-les-Maufaits (Vendée).

Le 1er novembre 1757, le procureur Moreau va coucher à l'Hermenault ; le lendemain « après y avoir entendu la messe », il se rend à Luçon « à la distance de quatre grandes lieues de Poitou, où nous sommes arrivés sur les trois heures après midy et avons mis pied à terre à l'auberge où pend pour enseigne : *La Coupe.* » — Ils arrivent à Angle le lendemain à midi. « Et après avoir mis pied à terre chez le nommé Joulain, aubergiste, nous nous sommes transportés dans la maison appartenant audit feu seigneur de Réaumur, où estant entrés, avons parlé à la dame Buor (femme du sieur Buor) », que nous avons trouvé dans ladite maison, et à laquelle nous avons déclaré que nous nous sommes transportés pour apposer les scellés sur les meubles et effets susceptibles d'iceux ... à quoy ladite dame Buor a dit n'avoir aucun moyen de s'y opposer et au contraire a dit estre preste à nous les indiquer...

Premièrement estant dans une chambre basse qui a son aspect sur la cour, nous avons remarqué un petit cabinet en marqueterie, plassé sur un pied tourné fermant à douze tirouers, sur lesquels nous avons appozé les scellés sur des carrés de papiers sur lesquels on lit (voir ci-dessus).

Plus s'est trouvé dans la chambre un lit... rideaux de cadi vert, le tout fort vieux et fort uzé.

Plus un mirouer à cadre de bois, dont la glace est tachée et fendue de part en part, deux paires de vieux chenets de fer, une pelle et un garde-feu, une table auvalle avec son plian, et une table quarrée à pieds tournés en tors, deux vieilles chezes à l'entique,

garnies en tripe de velours, tout uzées, deux chezes foncées de jon...

Un pot à faire eau-de-vie, de cuivre, avec la serpantine...

... Sommes montés dans un petit cabinet au donjon où il ne s'est rien trouvé.

De là sommes descendus et allés dans le celier où il s'est trouvé le nombre de trente barriques pleines de vin du cru, nouvellement fait et bouillant encore.

... Et attendu qu'il n'y a audit lieu d'Angle qu'un mauvais cabaret dans lequel il n'y a aucun lit pour nous coucher, nous sommes partis dudit lieu pour nous transporter à la Tranche (1) pour y coucher, à une lieue et demie de distance de ce dit lieu d'Angle et sommes arrivés au lieu de la Tranche, à l'auberge sur la côte, à cinq ou six heures du soir. »

Le lendemain, — scellés à une métairie au village de la Ville-d'Angle, paroisse d'Angle (2).

Comparution de « M. Jean-Elie Buor, chevalier, seigneur de Villeneuve, lequel veilloit aux intérêts dudit feu seigneur de Réaumur. »

Déclare, M. Buor, que Réaumur possédait trois métairies à la Forêt (3), paroisse du Gros-Breuil, à la distance de quatre grandes lieues.

Le document se termine par le procès-verbal de la levée des scellés qui eût lieu du 19 au 25 octobre 1758.

(1) La Tranche, canton de Moutiers-les-Mauxfaits.
(2) Ville-d'Angle, village, paroisse d'Angle.
(3) La Forêt, paroisse du Gros-Breuil, arrondissement des Sables, canton de Talmont (Vendée).

[illegible] – 1.04 / [illegible]
/ el [illegible] de [illegible]

[illegible]

LA ROCHELLE, TYP. Vᵉ MARESCHAL & E. MARTIN.

Printed in France


University of
Connecticut
Libraries



